

VILLE DE  
SAINT MÉDARD  
EN JALLES



## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

### SIGNATURE DES AVENANTS N° 1 ET 2 AU CONTRAT DE CO-DÉVELOPPEMENT 4. AUTORISATION

#### Séance du 9 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf novembre à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

#### Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Feytout-Perez, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, Mme Ersin, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, M Hélaudais, Mme Guillot

#### Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

Mme Fize à Mme Martin  
M Capouillez à Mme Marenzoni  
Mme Rigaud à M Delpeyrat  
M Grémy à Mme Durand  
M Deau à M Cristofoli  
Mme Vaccaro à Mme Picard

**Secrétaire de séance : Mme Marie-Dominique Canouet.**

La séance est ouverte,

Délibération du : 9 novembre 2021  
Rendue exécutoire le : 12 novembre 2021  
Publiée le : 12 novembre 2021

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

# Délibération du conseil municipal

Séance du 9 novembre 2021

## SIGNATURE DES AVENANTS N° 1 ET 2 AU CONTRAT DE CO-DÉVELOPPEMENT 4. AUTORISATION

**M Bernard Cases, Adjoint au Maire délégué Finances, ressources humaines et population, présente le rapport suivant.**

Le contrat de co-développement n°4 entre Bordeaux Métropole et la Ville de Saint-Médard-en-Jalles a été signé le 27 avril 2018 (Conseil Métropolitain) et le 27 juin 2018 (Conseil Municipal). Celui-ci était initialement prévu pour la période 2018 à 2020.

Le travail préparatoire et de cadrage de la nouvelle génération de contrats de co-développement (dit n°5 qui a été signé en Conseil Municipal du 29 septembre 2021) aurait dû démarrer en mai 2020 en lien avec un objectif de démarrage effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2021 de la nouvelle génération de ces contrats. Hors le calendrier des élections municipales de 2020 a amené les parties à repoussé les échéances.

Il est cependant nécessaire d'assurer la continuité des projets et actions engagés au titre du contrat de co-développement 4 2018-2020, sans qu'il n'y ait d'arrêt du ou décalage des nouvelles négociations.

Ainsi l'avenant 1 présenté, intègre la prorogation d'une année supplémentaire sur les contrats de co-développement de 4<sup>ème</sup> génération, pour l'ensemble des communes, soit jusqu'au 31/12/2021.

Toutes les fiches actions existantes dans le contrat de co-développement 4 voient leur durée d'exécution prolongée automatiquement d'une année. Ne figurent dans le présent avenant n°1 que les fiches initiales modifiées et celles nouvellement créées qui intègrent le contrat.

Les actions présentées dans le cadre de l'avenant n°1 pour 2021 relèvent de 3 catégories :

- Les actions engagées et à poursuivre nécessitant des anticipations sur les engagements de la Métropole
- Les actions nouvelles
- Les modifications et substitutions « classiques »

L'objet du présent avenant n°1 est d'intégrer ces adaptations au contrat de co-développement 4 2018-2020, qui devient de fait un contrat 2018-2021.

Les nouvelles fiches ci-dessous sont intégrées dans le contrat 2018-2021 :

- Mise en œuvre de la stratégie biodiversité
- 1 million d'arbres
- Avenue Blaise Pascal entre le rond-point du Lignan (inclus) et la place d'Issac
- Aménagement de l'Avenue Léon Blum entre Alexis Puyo et Anatole France
- Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo
- Mise à jour du volet « écoulement du trafic de transit et protection du centre-ville » du schéma communal de déplacement réalisé en 2019

Les fiches suivantes, déjà présentes dans le contrat, voient leurs engagements initiaux modifiés :

- Festival Big Bang
- FAB - Festival international des Arts de Bordeaux Métropole
- Jalles House Rock
- OIM Bordeaux Aéroport - requalification de la liaison Capeyron/Marcel Dassault
- Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable

Les autres actions du contrat de co-développement 2018-2021 entre Bordeaux Métropole et la Ville de Saint-Médard-en-Jalles restent inchangées.

La vie du contrat a amené également Bordeaux Métropole et la Ville de Saint-Médard-en-Jalles à faire une adaptation de ce contrat de co-développement compris avenant n°1 sur 2 fiches action.

L'avenant n°2 concerne donc uniquement les fiches suivantes, déjà présentes dans le contrat, qui voient leurs engagements initiaux modifiés :

- Avenue Blaise Pascal entre le rond-point du Lignan (inclus) et la place d'Issac : financement des travaux par le FIC

- Aménagement de l'Avenue Léon Blum entre Alexis Puyo et Anatole France: le lancement des travaux pour l'avenue Léon Blum nécessite l'abondement de l'action de 600 000€. Cette somme sera prélevée sur le FIC ainsi que sur la fiche action "Avenant 2021 (création) Avenue Blaise Pascal entre le rond-point du Lignan (inclus) et la place d'Issac." (300 000€)

Les autres actions du contrat de co-développement 2018-2021 entre Bordeaux Métropole et la Ville de Saint-Médard-en-Jalles restent inchangées.

Ainsi,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération de Bordeaux Métropole en date du 18 décembre 2020,

**Vu** la délibération de Bordeaux Métropole en date du 21 mai 2021,

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**Approuve** les avenants n°1 et n°2 au contrat de co-développement n°4 2018-2021 entre Bordeaux Métropole et la Ville de Saint-Médard-en-Jalles tel qu'ils figurent en annexe y compris leurs pièces rattachées.

**Autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les avenants n°1 et n°2 avec le Président de Bordeaux Métropole.

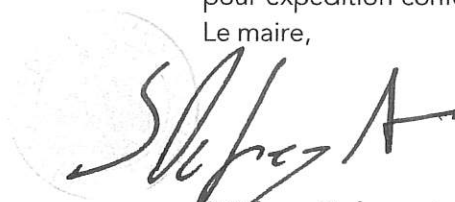
Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **30 POUR, 0 CONTRE et 9 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 9 novembre 2021

pour expédition conforme

Le maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane Delpeyrat', is written over a faint circular official stamp.

Stéphane Delpeyrat

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Ambarès et Lagrave	Avenant n°1 (modification) Itinéraires empruntant le Pont du Lyonnais - segment de la rue Emile Combes au point haut de la rue de Formont -Phase 2+	Poursuite des travaux de la rue de Formont (+ 115 m)
Ambarès et Lagrave	Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo	Dans le contexte actuel de crise sanitaire, un plan vélo urgence a été mis en œuvre sur le territoire métropolitain, qui a conduit à réaliser, en 7 mois, près d'1 million d'euros de travaux de signalisation sur les 28 communes, comprenant plus de 40 km de voies diverses accompagnant les modes vélos. Ces projets, menés par les pôles territoriaux en lien avec la direction générale de la mobilité, ont été soumis à validation des communes puis réalisés en marquage jaune temporaire, d'une durée de vie de 3 mois à 1 an au maximum selon la classe de trafic. Il s'agit maintenant de pérenniser ces marquages d'urgence à l'échelle de la métropole.
Ambarès et Lagrave	ZAC centre ville - Secteur A - Parc du Gua - programme d'aménagement paysager	Réalisation de l'étude préliminaire par mobilisation de l'ingénierie interne à la Métropole
Ambarès et Lagrave	Zone de rencontre Faulat	Accompagnement à la définition du projet par mobilisation de l'ingénierie interne à la Métropole
Ambarès et Lagrave	Etude Diagnostic du réseau d'eaux usées avenue du Roy	Etude hydraulique menée par la Direction de l'Eau
Ambarès et Lagrave	Déplacement du point de rejet de la station Sabarèges en Garonne	Engagement en 2021 des études de maîtrise d'oeuvre et réalisation des premiers travaux d'étanchéité.
Ambarès et Lagrave	Etude hydraulique Rue Saint Denis	Etude hydraulique menée par la Direction de l'Eau
Ambarès et Lagrave	Halte ferroviaire de Lagrave - études opérationnelles	Poursuite de la fiche avec modification du niveau d'enjeu pour passage en intercommunal et modification des engagements de la Métropole pour la levée de l'ensemble des préalables aux travaux pour un lancement opérationnel au début du 1er semestre 2021
Ambarès et Lagrave	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Poursuite des actions sur l'année 2021, en accord avec les communes
Ambarès et Lagrave	Pop'n break	Subvention maintenue en 2021
Ambarès et Lagrave	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.
Ambarès et Lagrave	Diagnostic et études de potentiel commercial	Etude commerciale
Ambarès et Lagrave	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention.



Communes	Intitulé FA	Descriptif
Ambès	Les Odyssées	Subvention maintenue en 2021
Ambès	Soutien à l'aménagement du parc de Canteffrène	La ville souhaite continuer à acquérir le foncier du parc de Canteffrène. L'étude menée par la ville propose divers aménagements paysagers, des parcours sportif et pédagogique, relatif à la biodiversité. Sur le codev 4, une partie du financement issu du règlement d'intervention 'nature' a été affecté aux acquisitions foncières et les études préalables. Des crédits supplémentaires sont ajoutés pour finaliser la tranche 1 et débiter la tranche 2.
Ambès	Travaux des ouvrages de protection contre les inondations fluvio-maritimes de la presqu'île d'Ambès	Il s'agit de relancer un marché de maîtrise d'œuvre au stade AVP. L'action comprend les études et les travaux de restauration.
Ambès	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Dans la poursuite de sa politique de développement durable, Bordeaux Métropole souhaite accompagner les acteurs du territoire au premier rang desquels les communes. Cet accompagnement s'adresse à la fois aux communes et aux habitants (propriétaires ou locataires, juniors ou non).
Ambès	Accompagnement en ingénierie du projet d'équipement faisant office de zone-refuge	La commune d'Ambès a pour projet la réalisation d'un espace multifonctionnel en remplacement d'équipements municipaux vieillissants (gymnase, salle des fêtes) situé dans le centre-bourg, qui pourrait accueillir une zone-refuge. Le projet est réalisé sous maîtrise d'ouvrage communale. Bordeaux Métropole s'engage à participer à l'étude de programmation ainsi que par les études géotechniques à hauteur du surcoût lié à la zone refuge.
Ambès	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Ambès	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Artigues près Bordeaux	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Artigues près Bordeaux	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.
Artigues près Bordeaux	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Poursuite des actions sur l'année 2021, en accord avec les communes
Artigues près Bordeaux	Etude d'aménagement du carrefour du poteau d'Yvrac et de l'avenue du Périgord	Fin prévue des études préliminaires et de l'AVP sur le poteau d'Yvrac et avenue du Périgord.
Artigues près Bordeaux	Réalisation d'un plan-guide pour la création et la transformation du parc d'activités Feydeau	En complément du travail de plan guide sur un périmètre élargi de Virecourt / avenue île de France / ex-RD936, études opérationnelles en vue de l'installation de projets privés (Decathlon, etc.) ou publics.
Artigues près Bordeaux	Aménagement voie verte avenue du Périgord entre Aimé Césaire et le carrefour Poteau d'Yvrac (autoroute à vélo - délibération n°2019-461 du 12 juillet 2019)	Etudes et travaux sous réserve de la non nécessité de la levée de préalables fonciers.
Artigues près Bordeaux	Aménagement et mise en valeur du parc de la mairie à Artigues-près-Bordeaux	Eventuel complément d'études et action en lien avec la poursuite de la requalification du centre-bourg.
Artigues près Bordeaux	Requalification du boulevard Feydeau	Proposition d'aller jusqu'à phase PRO sous réserve de la validation de l'AVP par M. le Maire
Artigues près Bordeaux	Suite opérationnelle de l'étude de redynamisation du centre-bourg	Poursuite des études préalables et examen de scénarii pour la phase opérationnelle déjà enclenchée.

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Bassens	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention
Bassens	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Bassens	Expertise du potentiel agronomique de fonciers	Réalisation d'une étude pour déterminer le potentiel agronomique de fonciers dans le cadre de perspective de création d'une zone d'agriculture urbaine
Bassens	Participation au concours Europan	La Garonne support d'une réponse structurante du territoire métropolitain à la thématique d'Europan 16 sur la « Ville Vivante » afin de renouer avec les rythmes et cycles de la nature vivante associant vitalités métaboliques et inclusives. Contribution pour participation au concours.
Bassens	Coordination partenariat et volet logement	Le Quartier de l'Avenir est identifié comme quartier prioritaire de la politique de la ville. Il est retenu par l'Etat au label ANRU-Contrat de Plan et inscrit dans le protocole de préfiguration avec l'ANRU. Il inclut les quartiers Prévert-Moura, cité Beauval et Hameau des sources dont certains programmes spécifiques sont déclinés dans d'autres fiches du présent contrat. Bordeaux Métropole intervient sur ce projet de renouvellement urbain piloté par la ville : - en accompagnement du programme établi au titre de ses différents règlements d'intervention - en tant que maître d'ouvrage sur les espaces publics. L'avenant au contrat de codev 4 permet de garantir la continuité des actions prévues dans le cadre du PRU (poursuite des études).
Bassens	PRU Quartier de l'avenir - Cité Beauval (aménagement giratoire et voie interne)	Réalisation d'un giratoire ovoïde et paysager ainsi que des voies internes et de raccordement en accompagnement des réhabilitations/reconstructions. L'avenant au contrat de codev 4 permet de garantir la continuité des actions prévues dans le cadre du PRU.
Bassens	Prévert/le Moura : études de voirie et début de travaux	Bordeaux Métropole s'engage à réaliser dans le cadre du renouvellement urbain Prévert le Moura : - les études préliminaires et AVP de requalification des rues Montant et Prévert ; - les études préliminaires et AVP de création du barreau Montant Lafayette et du débouché entre la rue Montant et la rue de la Pomme d'or ; - la levée des préalables environnementaux et fonciers ; - la réalisation de quelques travaux ponctuels permettant d'accompagner l'évolution des équipements publics. L'avenant au contrat de codev 4 permet de garantir la continuité des actions prévues dans le cadre du PRU: les opérations d'espaces publics PRU en régie, le mandat de travaux pour tous les espaces publics internes à Prévert et les études durant toute l'année 2021
Bassens	Maison itinérante du vélo et des mobilités	Dans le cadre du 2ème plan vélo, Bordeaux Métropole a lancé un appel à projet afin de développer un réseau de structures permettant de faire la promotion du vélo et des mobilités alternatives. Le jury qui s'est réuni le 29 septembre puis le 21 décembre 2017 a retenu 4 projets dont un sur la commune de Bègles. Des subventions de fonctionnement (55 000€ maximum / an / projet) seront attribuées aux associations dont les projets ont été retenus et ce pendant la durée de l'appel à projet (2018-2020). Renouvellement des conventions pour l'année 2021 sans nouvel appel à projet
Bassens	Lancement du programme pour résorber une discontinuité cyclable- Manon Cornier	Lancement d'un programme pour la résorption d'une discontinuité cyclable sur l'avenue Manon Cornier
Bassens	Soutien au programme d'actions de Hauts de Garonne Développement	Subvention maintenue en 2021
Bassens	PanOramas - bienale	Subvention maintenue en 2021
Bassens	Soutien financier de Bordeaux Métropole au GIP-GPV Hauts de Garonne	Subvention maintenue en 2021
Bassens	Festival des Hauts de Garonne	Subvention maintenue en 2021
Bassens	Festival BD : Fusion Bulles en Hauts de Garonne et Regard9	Subvention maintenue en 2021
Bassens	Carnaval des 2 rives	Subvention maintenue en 2021
Bassens	Soutien financier "National de Pétanques"	Subvention maintenue en 2021
Bassens	Parc des Coteaux - animation et valorisation de la démarche de plan de gestion intercommunal	Subvention maintenue en 2021
Bassens	Participation au S3PI	Subvention maintenue en 2021
Bassens	Rive Droite - Territoire Entrepreneur Economie de proximité	Subvention maintenue en 2021
Bassens	Parc des Coteaux - mise en oeuvre opérationnelle du plan de gestion	Subvention maintenue en 2021
Bassens	GIP-GPV mise en place de l'éco-pâturage	Subvention maintenue en 2021
Bassens	Comité de Suivi Santé Environnement : étude de l'environnement autour des incinérateurs	Poursuite de l'étude qui vise à observer l'environnement autour des incinérateurs par une surveillance au moyen de bio-indicateurs (plantes Ray-grass).
Bassens	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Poursuite des actions sur l'année 2021, en accord avec les communes

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Bassens	Travaux des ouvrages de protection contre les inondations fluvio-maritimes de la presqu'île d'Ambès	Il s'agit de relancer un marché de maîtrise d'œuvre au stade AVP. L'action comprend les études et les travaux de restauration.

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Bègles	Comité de Suivi Santé Environnement : étude de l'environnement autour des incinérateurs	Poursuite de l'étude qui vise à étudier l'environnement autour des incinérateurs par une surveillance au moyen de bio-indicateurs (plantes Ray-grass).
Bègles	Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo	Dans le contexte actuel de crise sanitaire, un plan vélo urgence a été mis en œuvre sur le territoire métropolitain, qui a conduit à réaliser, en 7 mois, près d'1 million d'euros de travaux de signalisation sur les 28 communes, comprenant plus de 40 km de voies diverses accompagnant les modes vélos. Ces projets, menés par les pôles territoriaux en lien avec la direction générale de la mobilité, ont été soumis à validation des communes puis réalisés en marquage jaune temporaire, d'une durée de vie de 3 mois à 1 an au maximum selon la classe de trafic. Il s'agit maintenant de pérenniser ces marquages d'urgence à l'échelle de la métropole.
Bègles	Maison itinérante du vélo et des mobilités	Pérennisation de l'aide apportée au fonctionnement.
Bègles	Mise en œuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Bègles	Mise en œuvre d'un traitement du biogaz sur la station d'épuration de Clos de Hilde pour injection de gaz dans le réseau	Le marché de conception-réalisation ayant été attribué, des travaux sont prévus en 2021.
Bègles	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.
Bègles	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Maintien de l'action de Bordeaux Métropole.
Bègles	Soutien aux actions d'accompagnement de l'emploi sur le territoire de l'OIN Euratlantique	Poursuite du soutien à l'action d'offre de service emploi aux entreprises sur l'opération Euratlantique
Bègles	Etude d'une liaison douce entre la rue Karl Marx et Corep (Hourcade)	Projet imposé par un équipement d'intérêt métropolitain: l'ouverture du centre de formation SNCF. Action voie verte Campus SNCF. Date prévisionnelle d'ouverture du Campus : fin 2021. Les travaux de la phase centrale entre le pont entrée du parc au bout de Karl Marx et la voie existante de desserte Corep depuis Radio Londres pourraient démarrer au second semestre 2021. Les négociations foncières auront lieu avant (50 000€). Démarrage des travaux (200 000€).
Bègles	Etude d'une continuité cyclable sur le quai Wilson	Cette action s'inscrit à court terme dans l'attente du projet d'Euratlantique (long terme) de transformation de la voie sur berges et du quai Wilson en boulevard urbain. Passage en phase PRO.
Bègles	Spectacles de Cirque contemporain sous chapiteau	Poursuite du soutien de Bordeaux Métropole.
Bègles	Soutien au programme d'actions de Talence Innovation Sud Développement	Poursuite du soutien de Bordeaux Métropole.
Bègles	Expérimentation pour la mise en place d'un Espace Temporaire d'Insertion (ETI)	Au regard des résultats compromettant la faisabilité technique, le projet d'ETI est abandonné sur la rue des Deux Estéys. L'appel d'offre est classé sans suite. Un autre terrain a été identifié pour transférer le projet. Il est convenu avec Monsieur le Maire que le projet se fasse sur le squat de la rue de la Moulinatte. Une expérimentation de résorption du bidonville directement sur site, en viabilisant le squat avec l'adhésion des familles est proposée. Suites à donner: levée des préalables techniques - préparation du terrain et lancement d'un ou deux appels d'offre (pour aménagement des modules de vie et gestion sociale du site).
Bègles	Musée de la création franche - Equipement d'intérêt métropolitain	Etudes supplémentaires de la métropole pour cet équipement dont elle a récupéré la gestion. Indemnités des candidats non retenus et démarrage des études de maîtrise d'œuvre. La métropole fera, pour compte de la ville et dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage, l'aménagement du parking, du square Chopin et l'intégration paysagère du projet dans son environnement dans des fonciers intégrés au projet d'ensemble.
Bègles	Etude de circulation secteur Nord Ouest	Cette étude doit permettre d'organiser le réseau afin de concilier les usages de transit et de vie locale tout en prenant en compte les besoins de stationnement. Le plan de circulation doit ainsi participer à l'amélioration de la qualité des espaces publics et du cadre de vie des habitants.



Communes	Intitulé FA	Descriptif
Blanquefort	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Blanquefort	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention
Blanquefort	Transfert des effluents bruts et traités de la station d'épuration de Cantinolle (Eysines) à la station d'épuration de Lille (Blanquefort) pose de collecteurs	L'arrêté d'autorisation d'exploitation de la station d'épuration (STEP) de Cantinolle est arrivé à échéance en février 2018. Dans ce cadre, l'évolution de la station s'avère nécessaire pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'une part, améliorer la qualité des rejets vis-à-vis de la Jalle</li> <li>• D'autre part, augmenter la capacité de la station de l'ordre de 55 000 EH.</li> </ul> Pour répondre à cette problématique, il a été décidé, dans un premier temps, la réalisation d'un transfert des eaux traitées de la STEP de Cantinolle vers la STEP de Lille à Blanquefort. Pour ce faire, il est prévu la réalisation d'un transfert de 9 km reliant la STEP de Cantinolle à la STEP de Lille. En parallèle de la pose de la conduite de transfert eaux traitées, il est prévu la pose de conduites de transfert d'eaux brutes (mutualisation des tranchées) afin d'anticiper l'augmentation de la capacité de la STEP de Cantinolle et permettre l'envoi d'une partie des effluents eaux brutes sur la STEP de Lille. Les travaux ont démarré à l'été 2021 et l'avenant au codev 4 permet d'assurer la continuité des opérations.
Blanquefort	Echappée belle	Subvention maintenue en 2021
Blanquefort	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Poursuite des actions sur l'année 2021, en accord avec les communes
Blanquefort	Parc des jalles - animations autour de la vacherie et des espaces de nature	subvention maintenue et renforcée pour inclure le Festival de la Nature
Blanquefort	Finalisation d'une liaison manquante du REVE: continuité cyclable sur l'avenue du XI novembre, entre les rues de la Rivière et Jean Duvert- étude et foncier	Reprendre les études et lever les préalables fonciers pour finaliser une liaison manquante sur le réseau REVE 5 (qui concerne Blanquefort et Parempuyre)

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Bordeaux	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Bordeaux	Projet agro-environnemental de La Jallère	Etudes sur les 43 hectares de terres métropolitaines.
Bordeaux	Participation au concours Europan	La Garonne support d'une réponse structurante du territoire métropolitain à la thématique d'Europan 16 sur la « Ville Vivante » afin de renouer avec les rythmes et cycles de la nature vivante associant vitalités métaboliques et inclusives. Contribution pour participation au concours.
Bordeaux	Aire d'accueil des gens du voyage	Suite à la validation du schéma départemental des aires d'accueil des gens du voyage, il est nécessaire de compléter les engagements de cette fiche action afin de procéder aux travaux sur l'aire de Bordeaux dès 2020 pour un montant de 900 000€. Le schéma a confirmé l'implantation d'une aire sur la commune de Bordeaux mais plus sur les communes d'Ambarès-et-Lagrave et Villenave d'Ornon/Gradignan.
Bordeaux	Participation au dispositif de lutte contre la précarité énergétique	Suite aux positions récentes des communes de Bordeaux, Mérignac et Pessac, ces 3 communes résignent une convention avec BM pour une dernière année d'action ciblée dans le cadre de « Mon Energie Bordeaux Métropole » jusqu'en juin 2021.
Bordeaux	Rue de Pessac, tronçon entre la rue Fernand Audeguil et la rue Saint Genès - étude	La ville de Bordeaux souhaite la poursuite des études de programme et mener à terme la concertation sur l'aménagement de la rue de Pessac entre les rues Audeguil et Saint Genès. Une fois cette concertation aboutie, Bordeaux Métropole réalisera l'étude préliminaire sur la base du programme validé pour un montant de 50 000 €. Substitution d'action.
Bordeaux	Avenue des Trois cardinaux - études	Le lancement de cette étude est retardé, la ville souhaite donc la substituer pour conduire à terme la concertation sur l'aménagement de la rue de Pessac. Substitution d'action.
Bordeaux	Rue de Pessac, tronçon entre les Boulevards et la rue François de Sourdis - travaux	Suite à la validation des études sur le tronçon de la rue de Pessac compris entre les Boulevards et la rue François de Sourdis, la ville souhaite un engagement des travaux pour 2,4 M€. Elle demande donc une substitution des engagements et des moyens alloués à la fiche action 106 "Rues de Pessac et Costedoat - études et travaux". Substitution d'action.
Bordeaux	Rues de Pessac et Costedoat - études et travaux	Suite aux avancées des études et des concertations sur des rythmes différents, les engagements de cette fiche action ne correspondent plus à la réalité opérationnelle concernant ces deux rues. La fiche est donc supprimée et les moyens alloués (1,6 M€) orientés vers la réalisation de travaux sur un tronçon de la rue de Pessac. Substitution d'action.
Bordeaux	Rue de Costedoat - travaux	La ville souhaite la réalisation des travaux de la rue Costedoat suite à la validation de l'étude préliminaire. Elle demande donc une substitution partielle de la fiche action 79 "Léo Saignat" et l'inscription au Codev d'un engagement de réalisation des travaux sur la durée du présent contrat pour un montant de 1,3 M€.
Bordeaux	Léo Saignat	L'étude préliminaire a été réalisée et les travaux sur le réseau d'eau potable sont maintenus (été 2019). Les travaux de voirie (1,1 M€) sont en revanche retirés des engagements de la fiche action pour le présent Codev.
Bordeaux	Cours du Médoc - axe réseau REVE	Etude préliminaire en cours qui s'appuie sur la mise en sens unique du cours des quais à Ravezies. Mise en œuvre à compter de mars 2021, parallèlement à l'extension du stationnement réglementé. La poursuite des études sera conditionnée au bilan de cette expérimentation.
Bordeaux	Avenue Dassault - Continuité cyclable	Travaux de structure non prévus initialement.
Bordeaux	Réaménagement de l'accès au collège Edouard Vaillant rue Louis Fargue	Voie de catégorie 2. Travaux rendus nécessaires par le réaménagement des accès du collège.
Bordeaux	PRU Les Aubiers - études préliminaires de voirie	Poursuite des études par la passation d'un marché de maîtrise d'oeuvre.
Bordeaux	Claveau - Renouvellement urbain : études et travaux première phase sur la rue Léon Blum	Phases AVP, PRO et ACP.
Bordeaux	Amélioration des aménagements cyclables sur les Boulevards	Suite à expérimentation : éventuelle pré-nécessité du plan d'urgence vélos boulevards à l'été 2021.
Bordeaux	Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo	Dans le contexte actuel de crise sanitaire, un plan vélo urgence a été mis en œuvre sur le territoire métropolitain, qui a conduit à réaliser, en 7 mois, près d'1 million d'euros de travaux de signalisation sur les 28 communes, comprenant plus de 40 km de voies diverses accompagnant les modes vélos. Ces projets, menés par les pôles territoriaux en lien avec la direction générale de la mobilité, ont été soumis à validation des communes puis réalisés en marquage jaune temporaire, d'une durée de vie de 3 mois à 1 an au maximum selon la classe de trafic. Il s'agit maintenant de pérenniser ces marquages d'urgence à l'échelle de la métropole.
Bordeaux	Fabrique Pola	Subvention maintenue en 2021
Bordeaux	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.
Bordeaux	Place Dormoy - Travaux de lutte contre les inondations sur le bassin versant de Bordeaux Sud	Travaux obligatoires.
Bordeaux	Gestion des eaux usées de la partie amont à déconnecter de la chaîne de pompage	Etudes en cours
Bordeaux	Gestion des eaux usées de la chaîne de pompage en amont de la station Jourde	Etudes en cours
Bordeaux	Gestion des eaux usées de la partie aval de la chaîne de pompage et bilan	Etudes en cours

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Bordeaux	Création d'un parking vélo dans le quartier BRAZZA à Bordeaux	Etude programme (APD, APS) jusqu'au permis de construire.
Bordeaux	Pouce	Subvention maintenue en 2021
Bordeaux	Carnaval des 2 Rives	Subvention maintenue en 2021
Bordeaux	Chahuts	Subvention maintenue en 2021
Bordeaux	Escale du Livre	Subvention maintenue en 2021
Bordeaux	Relâche	Subvention maintenue en 2021
Bordeaux	Trente trente - Festival de la forme courte	Subvention maintenue en 2021
Bordeaux	Festival International des Arts de Bordeaux Métropole - FAB	Subvention maintenue en 2021
Bordeaux	Festival International du Film Indépendant de Bordeaux - FIFIB	Subvention maintenue en 2021
Bordeaux	Bordeaux fête le vin	Subvention maintenue en 2021
Bordeaux	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Subvention maintenue en 2021

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Bouliac	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Bouliac	Augmentation de la capacité de la station de pompage d'Arcins (eaux usées)	Le renforcement de la station de pompage d'Arcins rentre dans le cadre de la suppression des débordements du réseau d'eaux usées sur le secteur Bas Floirac et Bas Bouliac, ainsi que la limitation des déversements d'eaux usées sur le premier temps de pluie (bassin de collecte sur réseau séparatif mais avec forte présences d'eaux claires parasites). L'avenant au codev 4 permettra de garantir la continuité des opérations (phase travaux en 2021)
Bouliac	Travaux d'aménagement voirie / trottoirs de la Côte de Bouliac (catégorie 2) entre l'avenue du Domaine de Vialle et l'avenue de la Belle Etoile	Réalisation de travaux sur une voie de catégorie 2, les études (faites sur le FIC) étant finalisées. Les travaux permettront d'assurer notamment la sécurité des piétons, arrêts de bus, passages piétons et mise en accessibilité.
Bouliac	Côte du Piquet : sécurisation des talus et de l'accès au plateau (poursuite des études)	Modification des engagements en ajoutant celui de l'étude PRO
Bouliac	Les Médiévales	Subvention maintenue en 2021
Bouliac	Soutien au programme d'action de Hauts de Garonne Développement	Subvention maintenue en 2021
Bouliac	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Poursuite des actions sur l'année 2021, en accord avec les communes
Bouliac	Etude PAVE	Bordeaux Métropole conduit l'élaboration des PAVE, rendus obligatoires pour les communes de plus de 1 000 habitants par la loi "Handicap" du 11 février 2005. Il s'agit de définir un programme d'actions pour mettre en accessibilité la voirie principale de la commune. Les travaux seront ensuite réalisés sur le FIC.
Bouliac	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Bruges	Parc des Jalles - Semi-marathon de Bruges	Subvention maintenue en 2021
Bruges	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Bruges	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.
Bruges	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Dans la poursuite de sa politique de développement durable, Bordeaux Métropole souhaite accompagner les acteurs du territoire au premier rang desquels les communes. Cet accompagnement s'adresse à la fois aux communes et aux habitants (propriétaires ou locataires, juniors ou non).
Bruges	Ligne verte – 55 000 hectares – Aménagement nature de la « ligne verte » ferroviaire Ravezies – La Vache – Sainte Germaine	Aménagement nature/biodiversité et liaison verte de la voie ferrée désaffectée et de ses abords, en connexion avec les autres espaces naturels attenants (bassin de rétention, jardins ouvriers, friches...), pour relier la place Ravezies à la future halte ferroviaire Sainte Germaine et les quartiers attenants, sur les communes de Bouscat et de Bruges. La ligne verte a été classée en itinéraire structurant, ce qui permet d'abonder la fiche de 250 000€ au titre du Plan Vélo.
Bruges	Liaison Centre-Tasta - Phase 3	Dans le cadre d'une substitution, les crédits afférents à cette fiche sont modifiés et une nouvelle fiche est créée pour la réalisation des travaux de la rue du Réduit.
Bruges	Rue du réduit	Dans le cadre d'une substitution avec la fiche "Liaison Centre-Tasta", cette fiche est créée afin de réaliser les travaux sur la rue du Réduit.
Bruges	PAE Ausone	Le Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) d'Ausone a été instauré par délibération du conseil de communauté de novembre 2009. Sur ce contrat, Bordeaux Métropole s'engage à poursuivre les acquisitions foncières, à terminer les travaux d'aménagement de la rue des Hirondelles et à réaliser ceux des rues Beyerman et Derruppé. La Métropole s'engage par ailleurs au titre de l'avenant au codev 4 à réaliser les études de la rue Allard Ouest.
Bruges	Avenant n°1 (Création) Élargissement du pont ferroviaire, avenue d'Aquitaine	A l'issue de la procédure d'Appel d'Offres, surcoût des travaux d'environ 18%. Ces travaux sont d'ailleurs lancés et très avancés : ils se termineront à la fin 2020. Un avenant à la convention de financement de SNCF va passer en Conseil de novembre.
Bruges	Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo	Dans le contexte actuel de crise sanitaire, un plan vélo urgence a été mis en œuvre sur le territoire métropolitain, qui a conduit à réaliser, en 7 mois, près d'1 million d'euros de travaux de signalisation sur les 28 communes, comprenant plus de 40 km de voies diverses accompagnant les modes vélos. Ces projets, menés par les pôles territoriaux en lien avec la direction générale de la mobilité, ont été soumis à validation des communes puis réalisés en marquage jaune temporaire, d'une durée de vie de 3 mois à 1 an au maximum selon la classe de trafic. Il s'agit maintenant de pérenniser ces marquages d'urgence à l'échelle de la métropole.



Communes	Intitulé FA	Descriptif
Carbon Blanc	Austin Conte : aménagement du tronçon entre le carrefour Vignau Anglade et la rue Blanqui (études)	Modification des engagements à travers un changement dans le périmètre du tronçon concerné par l'étude
Carbon Blanc	Discontinuités cyclables	Dans le cadre du plan vélo, la commune souhaite réaliser des aménagements dont le programme sera à affiner (marquage au sol...)
Carbon Blanc	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Carbon Blanc	AIRE 1 Fontaine - études opérationnelles d'aménagement de l'avenue Lafontaine	Etudes opérationnelles d'aménagement de l'avenue Lafontaine: Le permis de construire du projet CUBECO est en phase de préinstruction et sa desserte nécessitera l'aménagement de l'avenue Lafontaine au droit du projet. Des études préliminaires sont existantes mais sont à reprendre.
Carbon Blanc	Projet Entrée de ville	Accompagnement de la missions d'action économique pour la pilotage de la mise en oeuvre opérationnelle, sur le volet activités, du projet mixte d'activités (artisanat/ commerce/ bureau/ logement) pour lequel le groupement Idéal Promotions /Démonchy a été sélectionné.
Carbon Blanc	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.
Carbon Blanc	Mise en état correct de l'école Barbou avant rétrocession à la commune- Etudes	Démarrage des études pour la mise en état correct de l'école métropolitaine Barbou

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Cenon	Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo	Dans le contexte actuel de crise sanitaire, un plan vélo urgence a été mis en œuvre sur le territoire métropolitain, qui a conduit à réaliser, en 7 mois, près d'1 million d'euros de travaux de signalisation sur les 28 communes, comprenant plus de 40 km de voies diverses accompagnant les modes vélos. Ces projets, menés par les pôles territoriaux en lien avec la direction générale de la mobilité, ont été soumis à validation des communes puis réalisés en marquage jaune temporaire, d'une durée de vie de 3 mois à 1 an au maximum selon la classe de trafic. Il s'agit maintenant de pérenniser ces marquages d'urgence à l'échelle de la métropole.
Cenon	Aménagement de la piste cyclable des 4 Pavillons	Démarrage des travaux début 2021 . Tronçon 1 : partie basse de la piste cyclable entre mairie et entrée piétonne parc Palmer Tronçon 2 : piste cyclable partie haute jusqu'au giratoire des 2 villes
Cenon	Maison itinérante du vélo et des mobilités	Dans le cadre du 2ème plan vélo, Bordeaux Métropole a lancé un appel à projet afin de développer un réseau de structures permettant de faire la promotion du vélo et des mobilités alternatives. Le jury qui s'est réuni le 29 septembre puis le 21 décembre 2017 a retenu 4 projets dont un sur la commune de Bègles. Des subventions de fonctionnement (55 000€ maximum / an / projet) seront attribuées aux associations dont les projets ont été retenus et ce pendant la durée de l'appel à projet (2018-2020). Renouvellement des conventions pour l'année 2021 sans nouvel appel à projet
Cenon	Etude de faisabilité, programmation et de capacités urbaines architecturales et économiques et paysagères Secteur Testaud-Guesde-Brunuereau	Nouvelle étude de faisabilité, programmation et de capacités urbaines architecturales et économiques et paysagères Secteur Testaud-Guesde-Brunuereau. Appel d'offre en cours lancé par la direction de l'urbanisme
Cenon	Cenon/Lormont : Création d'une rampe PMR - Traversée piétonne vers le pont des collines et le Rocher Palmer	En lien avec le projet d'aménagement de la piste cyclable des 4 pavillons
Cenon	Création d'un centre polyvalent de santé rive droite	Cette fiche action va être supprimée, la ville demande sa substitution.
Cenon	Création d'un aménagement paysager d'une liaison verte entre la mairie et le Parc Palmer.	La ville sollicite un fond de concours au titre du RI Nature pour son projet communal d'aménagement d'une liaison paysagère entre la mairie et l'entrée du parc Palmer.
Cenon	Comité de Suivi Santé Environnement : étude de l'environnement autour des incinérateurs	Poursuite de l'étude qui vise à étudier l'environnement autour des incinérateurs par une surveillance au moyen de bio-indicateurs (plantes Ray-grass).
Cenon	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.
Cenon	Secteur Pont Rouge. Lutte contre les inondations avenue du Maréchal Foch	Une étude de faisabilité va être lancée compte tenu de l'évolution urbaine du secteur.
Cenon	Gestion des eaux usées de la partie amont à déconnecter de la chaîne de pompage	Etude de plusieurs scénarii afin de retenir une solution et planifier des travaux sur le codev 5
Cenon	Gestion des eaux usées de la chaîne de pompage en amont de la station Jourde	Engagements financiers revus à la hausse
Cenon	Parc des Coteaux - Animation et valorisation de la démarche de plan de gestion intercommunal	subvention maintenue pour 2021
Cenon	Parc des Coteaux - Mise en œuvre opérationnelle du plan de gestion	subvention maintenue pour 2021
Cenon	GIP-GPV mise en place de l'éco-pâturage	subvention maintenue pour 2021
Cenon	Soutien financier de Bordeaux Métropole au GIP-GPV Hauts de Garonne	subvention maintenue pour 2021
Cenon	Rive Droite - Territoire Entrepreneur Economie de proximité (GPV)	subvention maintenue pour 2021
Cenon	Rive Droite - Territoire Entrepreneur - Aménagement économique (GPV)	subvention maintenue pour 2021
Cenon	Toutes latitudes	subvention maintenue pour 2021
Cenon	Meli Mel'arts	subvention maintenue pour 2021
Cenon	Festival des Hauts de Garonne	subvention maintenue pour 2021
Cenon	Festival BD : Fusion Bulles en Hauts de Garonne et Regard9	subvention maintenue pour 2021
Cenon	Carnaval des 2 Rives	subvention maintenue pour 2021
Cenon	PanOramas - biennale	subvention maintenue pour 2021
Cenon	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Dans la poursuite de sa politique de développement durable, Bordeaux Métropole souhaite accompagner les acteurs du territoire au premier rang desquels les communes. Cet accompagnement s'adresse à la fois aux communes et aux habitants (propriétaires ou locataires, juniors ou non). Poursuite des actions sur l'année 2021, en accord avec les communes
Cenon	Mise en œuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention.

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Eysines	Espace naturel de Cares	Valorisation de ce site naturel assez confidentiel qui a été récemment dépollué et remis en état : aménagement de cheminements.
Eysines	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention.
Eysines	Audit énergétique du patrimoine communal	Mission d'audits énergétiques sur des bâtiments communaux réalisées par l'ALEC. La ville d'Eysines a souhaité rejoindre ce dispositif dans le cadre de l'avenant au contrat de codeveloppement 4.
Eysines	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Dans la poursuite de sa politique de développement durable, Bordeaux Métropole souhaite accompagner les acteurs du territoire au premier rang desquels les communes. Cet accompagnement s'adresse à la fois aux communes et aux habitants (propriétaires ou locataires, juniors ou non). Poursuite des actions sur l'année 2021, en accord avec les communes
Eysines	Aménagement de l'avenue de l'hippodrome entre l'avenue du Taillan-Médoc et la rue Jean Jaures	Surcoût suite à des aléas liés à la structure de chaussée Les travaux débiteront en février 2021.
Eysines	Aménagement rue Jean Mermoz, dans la section comprise entre l'avenue Pasteur et l'avenue de Magudas	Surcoût lié aux travaux d'assainissement
Eysines	Réaménagement de l'avenue du Medoc	Crédits pour investigations complémentaires et d'autres levées de préalables (DUP, géotechnique, déflexion, amiante...)
Eysines	Requalification du Carrefour Cantinolle	Crédits pour investigations complémentaires et d'autres levées de préalables (DUP, géotechnique, déflexion, amiante...)
Eysines	Réaménagement de l'Avenue du Taillan Medoc - Franchissement rocade jusqu'à l'avenue de l'Hippodrome	Poursuite des études techniques et de la levée des préalables, notamment avec la DIRA pour le franchissement de la rocade.
Eysines	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.
Eysines	Soutien au 'Raid des maraichers'	subvention maintenue pour 2021
Eysines	Les Arts mêlés	subvention maintenue pour 2021
Eysines	Création d'un Bassin d'eaux pluviales et de son exutoire-secteur Cares Cantinolle	l'opération va coûter 2,8 millions € au total, sur 2020-2021, 2 250 000 € seront mandatés. Engagements financiers revus à la hausse.
Eysines	Transfert des effluents bruts et traités de la station d'épuration de Cantinolle (Eysines) à la station d'épuration de Lille (Blanquefort) pose de collecteurs	Engagements financiers complémentaires pour ce projet prévu au PPI

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Floirac	Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo	Dans le contexte actuel de crise sanitaire, un plan vélo urgence a été mis en œuvre sur le territoire métropolitain, qui a conduit à réaliser, en 7 mois, près d'1 million d'euros de travaux de signalisation sur les 28 communes, comprenant plus de 40 km de voies diverses accompagnant les modes vélos. Ces projets, menés par les pôles territoriaux en lien avec la direction générale de la mobilité, ont été soumis à validation des communes puis réalisés en marquage jaune temporaire, d'une durée de vie de 3 mois à 1 an au maximum selon la classe de trafic. Il s'agit maintenant de pérenniser ces marquages d'urgence à l'échelle de la métropole.
Floirac	Parc des Coteaux - Etude et réalisation de l'aménagement du Fil Vert sur le site de Sybirol- phase 2	études de la phase suivante
Floirac	Maison itinérante du vélo et des mobilités	Dans le cadre du 2ème plan vélo, Bordeaux Métropole a lancé un appel à projet afin de développer un réseau de structures permettant de faire la promotion du vélo et des mobilités alternatives. Le jury qui s'est réuni le 29 septembre puis le 21 décembre 2017 a retenu 4 projets dont un sur la commune de Bègles. Des subventions de fonctionnement (55 000€ maximum / an / projet) seront attribuées aux associations dont les projets ont été retenus et ce pendant la durée de l'appel à projet (2018-2020). Renouvellement des conventions pour l'année 2021 sans nouvel appel à projet
Floirac	Participation au dispositif métropolitain de lutte contre la précarité énergétique	subvention maintenue pour 2021
Floirac	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention.
Floirac	Projet de Renouvellement Urbain - Dravemont : Volet Espaces Publics	Lancement des études sur la rue Molière et l'axe est-ouest (parvis de l'école).
Floirac	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Dans la poursuite de sa politique de développement durable, Bordeaux Métropole souhaite accompagner les acteurs du territoire au premier rang desquels les communes. Cet accompagnement s'adresse à la fois aux communes et aux habitants (propriétaires ou locataires, juniors ou non). Poursuite des actions sur l'année 2021, en accord avec les communes
Floirac	Festival des Hauts de Garonne	subvention maintenue pour 2021
Floirac	Festival BD : Fusion Bulles en Hauts de Garonne et Regard9	subvention maintenue pour 2021
Floirac	PanOramas - biennale	subvention maintenue pour 2021
Floirac	Carnaval des 2 Rives	subvention maintenue pour 2021
Floirac	Accompagnement du développement économique du secteur du Canon	subvention maintenue pour 2021
Floirac	Accompagnement au projet d'agriculture urbaine du secteur du Canon	subvention maintenue pour 2021
Floirac	OIN - Participation à la 15ème session du concours European (2019-2020)	Suite au concours d'idées European 15, un marché public d'études a été lancé par la Direction de l'Urbanisme. Une équipe a été retenue pour réaliser, dans la continuité du concours, les études urbaines relatives à la coordination des projets de la Plaine sud-Garonne. L'année 2021 fera l'objet de l'exécution d'une majeure partie des missions de ce marché, à savoir : -La tranche ferme du marché (diagnostic, scénarii programmatiques et plan guide) -6 des 10 tranches optionnelles (chaque tranche optionnelle correspondant à une mission spécifique sur des fonciers pré-identifiés)
Floirac	Parc des coteaux - mise en oeuvre opérationnelle du plan de gestion	subvention maintenue pour 2021
Floirac	Gestion des eaux usées de la chaîne de pompage en amont de la station Jourde	subvention maintenue pour 2021
Floirac	Augmentation de la capacité de la station de pompage d'Arcins (eaux usées)	subvention maintenue pour 2021
Floirac	Renforcement du réseau d'eaux usées rue Jules Guesde	Poursuite d'une nouvelle tranche de travaux
Floirac	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.
Floirac	Soutien financier au GIP GPB Hauts de Garonne	subvention maintenue pour 2021
Floirac	Diagnostic et étude de potentiel commercial	subvention maintenue pour 2021
Floirac	Saison Cirque	subvention maintenue pour 2021

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Gradignan	Etude PAVE	Bordeaux Métropole conduit l'élaboration des PAVE, rendus obligatoires pour les communes de plus de 1 000 habitants par la loi "Handicap" du 11 février 2005., sur les 6 communes encore non pourvues à ce jour. Il s'agit de définir un programme d'actions pour mettre en accessibilité la voirie principale de la commune. Les travaux seront programmés et financés au FIC.
Gradignan	Convention pour les travaux d'amélioration hydraulique sur les rives de l'Eau Bourde	subvention maintenue pour 2021
Gradignan	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Dans la poursuite de sa politique de développement durable, Bordeaux Métropole souhaite accompagner les acteurs du territoire au premier rang desquels les communes. Cet accompagnement s'adresse à la fois aux communes et aux habitants (propriétaires ou locataires, juniors ou non). Poursuite des actions sur l'année 2021, en accord avec les communes
Gradignan	Lire en Poche	subvention maintenue pour 2021
Gradignan	Soutien au programme d'actions de Arc Sud Développement	subvention maintenue pour 2021
Gradignan	Soutien au programme d'actions de Talence Innovation Sud Développement	subvention maintenue pour 2021
Gradignan	Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo	Dans le contexte actuel de crise sanitaire, un plan vélo urgence a été mis en œuvre sur le territoire métropolitain, qui a conduit à réaliser, en 7 mois, près d'1 million d'euros de travaux de signalisation sur les 28 communes, comprenant plus de 40 km de voies diverses accompagnant les modes vélos. Ces projets, menés par les pôles territoriaux en lien avec la direction générale de la mobilité, ont été soumis à validation des communes puis réalisés en marquage jaune temporaire, d'une durée de vie de 3 mois à 1 an au maximum selon la classe de trafic. Il s'agit maintenant de pérenniser ces marquages d'urgence à l'échelle de la métropole.
Gradignan	Travaux sur piste cyclable rue du Professeur Villemin	Levée des préalables fonciers + travaux de clôture
Gradignan	Projet d'exploitation agricole lié au secteur du Plantey. Cette fiche devra inclure divers travaux d'aménagements fonciers et bâtis agricoles, en vue de rendre le site communal exploitable et d'y installer un porteur de projet dès 2021.	Première phase étude hydrauliques et agronomiques et ensuite la ville va réaliser les investissements, aide au titre du RI nature.
Gradignan	Fête/ Journée de la biodiversité	subvention maintenue pour 2021
Gradignan	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention.
Gradignan	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.
Gradignan	Route de Canéjan : création d'un aménagement cyclable entre la route de Pessac et le giratoire Lahouneau	Surcoût financier du projet
Gradignan	Réalisation de la tranche 2 de Canéjan (entre la route de Pessac et la rue de Loustalot)	Levée des préalables fonciers.
Gradignan	Réseau de chaleur Métropole Sud - Réalisation de l'étude de faisabilité prévue dans le PPA de l'OIM Bic.	Il s'agit de réaliser l'étude de faisabilité prévue dans le PPA de l'OIM Bic. L'objectif est d'arriver à la décision de faire le projet et à l'élaboration du projet de service.



Communes	Intitulé FA	Descriptif
Le Bouscat	Fête du cheval à l'hippodrome du Bouscat	Subvention maintenue. La manifestation va changer de nom pour 2021.
Le Bouscat	RI Sport - Réhabilitation du pôle basket - salle de sports Jean Martial	Demande de fonds de concours supplémentaire à ce qui avait été prévu au CODEV 4, au titre du RI sport. Réhabilitation de complexe sportif pour l'USB Basket, principal club utilisateur.
Le Bouscat	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Dans la poursuite de sa politique de développement durable, Bordeaux Métropole souhaite accompagner les acteurs du territoire au premier rang desquels les communes. Cet accompagnement s'adresse à la fois aux communes et aux habitants (propriétaires ou locataires, juniors ou non).
Le Bouscat	Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo	Dans le contexte actuel de crise sanitaire, un plan vélo urgence a été mis en œuvre sur le territoire métropolitain, qui a conduit à réaliser, en 7 mois, près d'1 million d'euros de travaux de signalisation sur les 28 communes, comprenant plus de 40 km de voies diverses accompagnant les modes vélos. Ces projets, menés par les pôles territoriaux en lien avec la direction générale de la mobilité, ont été soumis à validation des communes puis réalisés en marquage jaune temporaire, d'une durée de vie de 3 mois à 1 an au maximum selon la classe de trafic. Il s'agit maintenant de pérenniser ces marquages d'urgence à l'échelle de la métropole.
Le Bouscat	Ligne verte : 55.000 hectares - aménagement nature de la voie ferroviaire Ravezies - La Vache-Sainte Germaine	Aménagement nature/biodiversité et liaison verte de la voie ferrée désaffectée et de ses abords, en connexion avec les autres espaces naturels attenants (bassin de rétention, jardins ouvriers, friches...), pour relier la place Ravezies à la future halte ferroviaire Sainte Germaine et les quartiers attenants, sur les communes du Bouscat et de Bruges. La ligne verte a été classée en itinéraire structurant, ce qui permet d'abonder la fiche de 250 000€ au titre du Plan Vélo.
Le Bouscat	Reconversion d'un pied d'immeuble en structure d'insertion par l'activité économique quartier Champ de Courses	Modification du projet et notamment du titre pour "Reconversion d'un pied d'immeuble en structure ESS quartier Champ de Courses"
Le Bouscat	Salon du livre de Jeunesse	Subvention maintenue
Le Bouscat	Développement du stationnement vélo	Il s'agit de modifier la fiche pour le déploiement des pompes à vélo.
Le Bouscat	Hippodrome du Bouscat	Subvention maintenue
Le Bouscat	Réaménagement de l'avenue de Tivoli (section Boulevard Pierre 1er - rue Raymond Poincaré)	Il s'agit de modifier les engagements de Bordeaux Métropole pour la réalisation des études et de l'AVP.
Le Bouscat	Plan urgence vélo - Pérennisation de l'avenue Schuman en sens unique si étude et travaux de la mise en sens unique de la rue Mermoz.	Il s'agit de finaliser l'inversion du sens de la rue Mermoz, permettant de pérenniser le plan d'urgence vélo sur l'avenue Schumann. Bordeaux Métropole s'engage sur les études et les travaux.
Le Bouscat	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Le Bouscat	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Le Haillan	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.
Le Haillan	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention.
Le Haillan	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Dans la poursuite de sa politique de développement durable, Bordeaux Métropole souhaite accompagner les acteurs du territoire au premier rang desquels les communes. Cet accompagnement s'adresse à la fois aux communes et aux habitants (propriétaires ou locataires, juniors ou non). Poursuite des actions sur l'année 2021, en accord avec les communes
Le Haillan	Etude rue de la Morandière entre rue des Berles et le carrefour République	Réalisation de l'AVP + levée préalable fonciers.
Le Haillan	Collège du Haillan aménagement du parvis et des accès techniques	EP/AVP en Moeu interne pour fin d'année/début d'année 2021. Le bureau d'études Prolog va évaluer les besoins en assainissement et solution compensatoire relatifs à ce projet.
Le Haillan	Raccordement C. Aigle/Vert Castel	Valorisation d'une action au sein du périmètre de l'OIM Bordeaux aéroport prise en charge en terme d'ingénierie par le service d'aménagement urbain du pôle territorial ouest sur l'année 2020 et qui ne figurait pas au Codev 4.
Le Haillan	Aménagement rue Jean Mermoz, dans la section comprise entre l'avenue Pasteur et l'avenue de Magudas	Surcoût lié aux travaux d'assainissement
Le Haillan	Le Haillan Chanté	subvention maintenue pour 2021
Le Haillan	Maison itinérante du vélo et des mobilités	Dans le cadre du 2ème plan vélo, Bordeaux Métropole a lancé un appel à projet afin de développer un réseau de structures permettant de faire la promotion du vélo et des mobilités alternatives. Le jury qui s'est réuni le 29 septembre puis le 21 décembre 2017 a retenu 4 projets dont un sur la commune de Bègles. Des subventions de fonctionnement (55 000€ maximum / an / projet) seront attribuées aux associations dont les projets ont été retenus et ce pendant la durée de l'appel à projet (2018-2020). Renouvellement des conventions pour l'année 2021 sans nouvel appel à projet
Le Haillan	Voie verte Venteille- Luzerne-Tram	Liaison douce Est-Ouest qui permet depuis les quartiers Capella du Haillan et Corbiac de Saint-Médard-En-Jalles de rejoindre le futur Collège y compris d'aller jusqu'au Terminus du Tram A. Actualisation de l'étude AVP qui date de 2014 ainsi que la levée des préalables fonciers et réglementaires.
Le Haillan	Etude de modélisation et d'adaptation de l'ex-RD 1215 au trafic futur	Compléments d'études à réaliser dans l'attente des suites du projet : - diagnostic environnemental (étude 4 saisons) - compléments topographiques route de Lacanau :

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Le Taillan-Médoc	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Le Taillan-Médoc	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention
Le Taillan-Médoc	Etude PAVE	Bordeaux Métropole conduit l'élaboration des PAVE, rendus obligatoires pour les communes de plus de 1 000 habitants par la loi "Handicap" du 11 février 2005. Il s'agit de définir un programme d'actions pour mettre en accessibilité la voirie principale de la commune. Les travaux seront ensuite réalisés sur le FIC.
Le Taillan-Médoc	Ma Ville, ma rue	Substitution de la fiche-action liée au RI culture pour abonder la fiche-action liée à la "trame verte sociale", qui mobilisera du RI nature sur l'aménagement d'une allée du cimetière en "0 phyto"
Le Taillan-Médoc	Trame verte sociale	Substitution de la fiche-action liée au RI culture pour abonder la fiche-action liée à la "trame verte sociale", qui mobilisera du RI nature sur l'aménagement d'une allée du cimetière en "0 phyto"
Le Taillan-Médoc	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Poursuite des actions sur l'année 2021, en accord avec les communes
Le Taillan-Médoc	Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo	Dans le contexte actuel de crise sanitaire, un plan vélo urgence a été mis en oeuvre sur le territoire métropolitain, qui a conduit à réaliser, en 7 mois, près d'1 million d'euros de travaux de signalisation sur les 28 communes, comprenant plus de 40 km de voies diverses accompagnant les modes vélos. Ces projets, menés par les pôles territoriaux en lien avec la direction générale de la mobilité, ont été soumis à validation des communes puis réalisés en marquage jaune temporaire, d'une durée de vie de 3 mois à 1 an au maximum selon la classe de trafic. Il s'agit maintenant de pérenniser ces marquages d'urgence à l'échelle de la métropole.
Le Taillan-Médoc	Aménagement qualitatif en faveur des modes actifs avenue de Soulac (depuis la limite de commune d'Eysines jusqu'à l'allée des jalles) + accès future opération immobilière MESOLIA/AQUITANIS/LP PROMOTION	Réalisation d'une étude préliminaire et d'un AVP et levée d'éventuels préalables réglementaires pour un aménagement en faveur des modes actifs sur l'avenue de Soulac. Une étude programme a été commandée début 2020, afin de définir un aménagement qualitatif en faveur des modes actifs avenue de Soulac (depuis la limite avec la commune d'Eysines jusqu'à l'allée des jalles), permettant notamment les accès en toute sécurité à une future opération immobilière.
Le Taillan-Médoc	Réflexion sur l'évolution paysagère et urbaine du secteur Cassenore/Puy du Luc	Cette fiche, jusque-là portée par la direction de l'urbanisme, est transmise à la direction de la nature, suite à l'avancée des réflexions de la commune sur le devenir de cette zone. L'enjeu est de travailler sur une zone d'agriculture urbaine avec le lancement d'étude pour aménager des espaces agricoles et, à terme, de faire évoluer le PLU pour le mettre en cohérence avec cette nouvelle destination agricole.
Le Taillan-Médoc	Etude de modélisation et d'adaptation de l'ex-RD 1215 au trafic futur	Compléments d'études à réaliser dans l'attente des suites du projet : - diagnostic environnemental (étude 4 saisons) - compléments topographiques route de Lacanau

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Lormont	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Lormont	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Poursuite des actions sur l'année 2021, en accord avec les communes
Lormont	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.
Lormont	Soutien financier de Bordeaux Métropole au GIP-GPV Hauts de Garonne	Reconduction de l'aide de Bordeaux Métropole.
Lormont	Bucoliques	Maintien du soutien de Bordeaux Métropole à la manifestation pour 2021.
Lormont	Les Foulées littéraires - biennale	Maintien du soutien de Bordeaux Métropole à la manifestation pour 2021.
Lormont	Parc des coteaux - Animation et valorisation de la démarche de plan de gestion intercommunal	Maintien du soutien de Bordeaux Métropole au GIP/GPV pour 2021.
Lormont	Soutien au programme d'actions de Hauts de Garonne Développement	Maintien du soutien de Bordeaux Métropole pour 2021.
Lormont	Animation des berges	Maintien du soutien de Bordeaux Métropole pour 2021.
Lormont	Festival des Hauts de Garonne	Maintien du soutien de Bordeaux Métropole à la manifestation pour 2021.
Lormont	Festival BD : fusion Bulles en Hauts de Garonne et Regard9	Maintien du soutien de Bordeaux Métropole à la manifestation pour 2021.
Lormont	PanOramas - biennale	Maintien du soutien de Bordeaux Métropole à la manifestation pour 2021.
Lormont	Maison itinérante du vélo et des mobilités	Maintien du soutien de Bordeaux Métropole pour 2021.
Lormont	Participation au dispositif métropolitain de lutte contre la précarité énergétique	Maintien du dispositif de Bordeaux Métropole.
Lormont	Ri sport - Construction salle de gymnastique d'entraînement spécialisée Ladoumègue	Par délibération n° 2015-393 du 10/07/2015, la ville de Lormont a bénéficié de l'octroi d'une subvention métropolitaine d'investissement au titre du règlement d'intervention (RI) « Sport » voté en 2014 (délibération n°2014-80 du 14/02/2014). Le montant de la participation métropolitaine avait été évalué à 304 569 € pour un coût d'opération évalué en 2015 à 1 522 847 € HT. Le coût final du projet après réalisation des travaux étant de 1 817 318 €, la contribution métropolitaine doit être revue à la hausse conformément au RI, pour atteindre un montant de 363 463 €. Un premier versement de 91 370 € ayant d'ores et déjà été réalisé au début des travaux, le solde restant dû passe donc de 213 199 € prévu initialement à 272 093 €. Cette modification entraîne la nécessité de proposer un avenant à la convention initiale. Un rapport délibératif autorisant le président à signer cet avenant doit être présenté devant le Conseil Métropolitain.
Lormont	Carnaval des 2 rives	Maintien du soutien de Bordeaux Métropole à la manifestation pour 2021.
Lormont	Parc des coteaux - Mise en œuvre opérationnelle du plan de gestion	Maintien du soutien de Bordeaux Métropole pour 2021.
Lormont	GIP-GPV - Mise en place de l'éco-pâturage	Maintien du soutien de Bordeaux Métropole pour 2021.
Lormont	PRU Lormont Carriet	Mission d'AMO, mission OPCU, mission étude stationnement et mission évaluation des PRU. AMO/études programmées sur 2021.
Lormont	Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo	Dans le contexte actuel de crise sanitaire, un plan vélo urgence a été mis en œuvre sur le territoire métropolitain, qui a conduit à réaliser, en 7 mois, près d'1 million d'euros de travaux de signalisation sur les 28 communes, comprenant plus de 40 km de voies diverses accompagnant les modes vélos. Ces projets, menés par les pôles territoriaux en lien avec la direction générale de la mobilité, ont été soumis à validation des communes puis réalisés en marquage jaune temporaire, d'une durée de vie de 3 mois à 1 an au maximum selon la classe de trafic. Il s'agit maintenant de pérenniser ces marquages d'urgence à l'échelle de la métropole.
Lormont	Sécurisation les bandes cyclables avec des séparateurs	Dans le cadre de la pérennisation des marquages réalisés pour répondre au plan d'urgence vélo, sécurisation des bandes cycables par des séparateurs.
Lormont	Cenon/Lormont : Création d'une rampe PMR sur Lormont de la plateforme vers le pont des collines	Réalisation d'une rampe PMR et d'un escalier en substitution du pas d'âne depuis La Buttinière vers le pont des collines.
Lormont	PRU Lormont Carriet : 1 fiche Etudes et Travaux Voirie Carriet	Mandat de travaux.
Lormont	PRU Lormont Carriet : aménagement plate-forme du Haut Carriet - Fiche fille	Opération d'espaces publics PRU en régie : Odilon Redon.
Lormont	Lormont - Aire 1 - Côte de Garonne - phase opérationnelle - études opérationnelles de réaménagement de la rue Mireport et des entrées et sorties du projet sur le Quai et la Côte de la Garonne	Etudes opérationnelles pour aménagements de voirie et réseaux.
Lormont	Territoire entreprendre GIP/GPV	Zone d'activités de La Gardette - Foncier Egis. Réalisation d'une étude de faisabilité architecturale.

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Lormont	Territoire entreprendre GIP/GPV	Zone d'activités de la Gardette - Périmètre rue du Courant - nord de la rue Pierre Mendès-France et rue de la Moune. Etude d'opportunité de mutation ayant pour but de détecter les opportunités foncières à venir, départ et accueil d'entreprises.
Lormont	Diagnostic et études de potentiel commercial	Participation à la réalisation d'une étude de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) en faveur du commerce.



Communes	Intitulé FA	Descriptif
Martignas-sur-Jalles	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Poursuite des actions sur l'année 2021, en accord avec les communes
Martignas-sur-Jalles	Etude de réaménagement de voies inscrites dans les réseaux REVE et structurants.	Etude programmatique et qui porte sur la façon d'aménager des liaisons douces le long des axes structurants.
Martignas-sur-Jalles	Etude préalable de faisabilité et de capacités urbaines	Reprise d'étude afin d'examiner à nouveau les conclusions.
Martignas-sur-Jalles	Aménagement d'un parc	Aménagement d'un grand parc nature de 22 hectares en lien avec le projet d'OAİM. Co-financement d'une étude en maîtrise d'ouvrage ville ayant pour but une programmation du projet de parc, en associant les habitants sous forme d'ateliers de concertation.
Martignas-sur-Jalles	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Martignas-sur-Jalles	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Mérignac	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Dans la poursuite de sa politique de développement durable, Bordeaux Métropole souhaite accompagner les acteurs du territoire au premier rang desquels les communes. Cet accompagnement s'adresse à la fois aux communes et aux habitants (propriétaires ou locataires, juniors ou non). Poursuite des actions sur l'année 2021, en accord avec les communes
Mérignac	Maison itinérante du vélo et des mobilités	Dans le cadre du 2ème plan vélo, Bordeaux Métropole a lancé un appel à projet afin de développer un réseau de structures permettant de faire la promotion du vélo et des mobilités alternatives. Le jury qui s'est réuni le 29 septembre puis le 21 décembre 2017 a retenu 4 projets dont un sur la commune de Bègles. Des subventions de fonctionnement (55 000€ maximum / an / projet) seront attribuées aux associations dont les projets ont été retenus et ce pendant la durée de l'appel à projet (2018-2020). Renouvellement des conventions pour l'année 2021 sans nouvel appel à projet
Mérignac	Création station Bourran et réaménagement station Vallon	Appel d'offres en cours, début travaux mars 2021.
Mérignac	Assainissement eaux pluviales secteur de Courtillas	Anticiper la réalisation des travaux d'assainissement sur l'avenant codev 4 afin de ne pas retarder l'aménagement de la voie
Mérignac	Etude de faisabilité - Travaux Aménagement hydraulique Secteur Feau/Coty	Les études d'AVP seront réalisées sur l'avenant afin de pouvoir négocier un démarrage des travaux dès le début du codev 5
Mérignac	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention.
Mérignac	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.
Mérignac	Avenant n°3 (modification) : Avenue de la Marne	Substitution pour création de la fiche action liée à la Ferme Urbaine
Mérignac	Fond de concours pour l'acquisition foncière prévue en 2021 pour la future ferme urbaine	Versement d'un fond de concours sur l'acquisition foncière prévue en 2021 pour la future ferme urbaine par substitution avec la fiche relative à l'avenue de la Marne. Plafond à 200 000€ pour les acquisitions foncières liées à un espace agricole
Mérignac	Sécurisation de l'avenue Beutre - Courtillas	Finalisation de l'AVP et de la DUP. Démarrage des travaux en fin d'année 2021.
Mérignac	Merignac photo (manifestation annuelle)	subvention maintenue pour 2021
Mérignac	Aménagement du parvis et des accès du collège de Mérignac Beutre (périmètre OIM)	Chiffrage des préalables fonciers, une acquisition foncière est nécessaire à la réalisation du projet de collège, préparation d'une DUP.
Mérignac	Parc sportif Robert Brettes -Etude d'insertion urbaine, paysagère et environnementale	En 2021, lancement des études pour accompagner l'ouverture de l'équipement (circulations aux abords de l'équipement qui doit ouvrir en 2022).
Mérignac	Etude sur les îlots mutables de Pichey au centre-ville, Avenue de l'Yser : étude de circulation et de stationnement	Réflexion à portée opérationnelle sur les îlots périphériques à la ZAC du centre-ville de Mérignac : commissariat, CASINO, Poste/école primaire Jules Ferry (expression de l'attente de la ville lors de la revue de contrat de juin 2014), îlot du cinéma.
Mérignac	Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo	Dans le contexte actuel de crise sanitaire, un plan vélo urgence a été mis en œuvre sur le territoire métropolitain, qui a conduit à réaliser, en 7 mois, près d'1 million d'euros de travaux de signalisation sur les 28 communes, comprenant plus de 40 km de voies diverses accompagnant les modes vélos. Ces projets, menés par les pôles territoriaux en lien avec la direction générale de la mobilité, ont été soumis à validation des communes puis réalisés en marquage jaune temporaire, d'une durée de vie de 3 mois à 1 an au maximum selon la classe de trafic. Il s'agit maintenant de pérenniser ces marquages d'urgence à l'échelle de la métropole.
Mérignac	Création d'abris vélo	Valorisation d'une action au sein du périmètre de l'OIM Bordeaux aéroport prise en charge en terme d'ingénierie par le service d'aménagement urbain du pôle territorial ouest sur l'année 2020 et qui ne figurait pas au Codev 4.
Mérignac	Liaison Mazeau/Touban	Valorisation d'une action au sein du périmètre de l'OIM Bordeaux aéroport prise en charge en terme d'ingénierie par le service d'aménagement urbain du pôle territorial ouest sur l'année 2020 et qui ne figurait pas au Codev 4.
Mérignac	Zone d'activités Hippodrome et Château Rouquey	Valorisation d'une action au sein du périmètre de l'OIM Bordeaux aéroport prise en charge en terme d'ingénierie par le service d'aménagement urbain du pôle territorial ouest sur l'année 2020 et qui ne figurait pas au Codev 4.
Mérignac	Giratoire Eiffel Volta/aménagement Pont du Chut	Valorisation d'une action au sein du périmètre de l'OIM Bordeaux aéroport prise en charge en terme d'ingénierie par le service d'aménagement urbain du pôle territorial ouest sur l'année 2020 et qui ne figurait pas au Codev 4.
Mérignac	Redressement rue R. Cassin	Valorisation d'une action au sein du périmètre de l'OIM Bordeaux aéroport prise en charge en terme d'ingénierie par le service d'aménagement urbain du pôle territorial ouest sur l'année 2020 et qui ne figurait pas au Codev 4.
Mérignac	Raccordement des rues A. Dousse et des Genêts	Valorisation d'une action au sein du périmètre de l'OIM Bordeaux aéroport prise en charge en terme d'ingénierie par le service d'aménagement urbain du pôle territorial ouest sur l'année 2020 et qui ne figurait pas au Codev 4.
Mérignac	Amélioration des échangeurs 9,10,11,12	Valorisation d'une action au sein du périmètre de l'OIM Bordeaux aéroport prise en charge en terme d'ingénierie par le service d'aménagement urbain du pôle territorial ouest sur l'année 2020 et qui ne figurait pas au Codev 4.
Mérignac	Participation au dispositif métropolitain de lutte contre la précarité énergétique	Subvention maintenue pour 2021

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Parempuyre	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Poursuite des actions sur l'année 2021, en accord avec les communes
Parempuyre	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Parempuyre	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.
Parempuyre	Au fil des Arts	Maintien de l'aide de Bordeaux Métropole à la manifestation pour 2021.
Parempuyre	Réaménagement de la rue de Landegrand	Levée des préalables et réalisation d'une première tranche de travaux d'un chantier dont la continuité doit impérativement être assurée.
Parempuyre	Recalibrage de l'avenue de Labarde (ex RD 209)	Travaux d'élargissement des 2 ouvrages d'art situés sur le tronçon de RD 209 transféré à la Métropole, à savoir les ouvrages CADILLAC et PONT BLANC.
Parempuyre	Finalisation d'une liaison manquante du REVE: continuité cyclable sur l'avenue du XI novembre, entre les rues de la Rivière et Jean Duvert	Réalisation d'une liaison manquante sur le REVE 5 Blanquefort / Parempuyre : reprise des études + levée des préalables fonciers.
Parempuyre	Etude PAVE	Réalisation du PAVE de la commune selon obligation législative.

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Pessac	Maison itinérante du vélo et des mobilités	Dans le cadre du 2ème plan vélo, Bordeaux Métropole a lancé un appel à projet afin de développer un réseau de structures permettant de faire la promotion du vélo et des mobilités alternatives. Le jury qui s'est réuni le 29 septembre puis le 21 décembre 2017 a retenu 4 projets dont un sur la commune de Bègles. Des subventions de fonctionnement (55 000€ maximum / an / projet) seront attribuées aux associations dont les projets ont été retenus et ce pendant la durée de l'appel à projet (2018-2020). Renouvellement des conventions pour l'année 2021 sans nouvel appel à projet
Pessac	Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo	Dans le contexte actuel de crise sanitaire, un plan vélo urgence a été mis en œuvre sur le territoire métropolitain, qui a conduit à réaliser, en 7 mois, près d'1 million d'euros de travaux de signalisation sur les 28 communes, comprenant plus de 40 km de voies diverses accompagnant les modes vélos. Ces projets, menés par les pôles territoriaux en lien avec la direction générale de la mobilité, ont été soumis à validation des communes puis réalisés en marquage jaune temporaire, d'une durée de vie de 3 mois à 1 an au maximum selon la classe de trafic. Il s'agit maintenant de pérenniser ces marquages d'urgence à l'échelle de la métropole.
Pessac	Aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage pour les familles des patients hospitalisés	Des acquisitions foncières sont en cours pour acheter un foncier afin d'y réaliser un projet d'aire d'accueil des gens du voyage.
Pessac	Festival international du film d'histoire	Subvention maintenue pour 2021
Pessac	Les Vibrations Urbaines	Subvention maintenue pour 2021
Pessac	Soutien au programme d'expositions de l'Artothèque	Subvention maintenue pour 2021
Pessac	Réseau de chaleur Métropole Sud - Réalisation de l'étude de faisabilité prévue dans le PPA de l'OIM Bic	Il s'agit de réaliser l'étude de faisabilité prévue dans le PPA de l'OIM Bic. L'objectif est d'arriver à la décision de faire le projet et à l'élaboration du projet de service.
Pessac	Participation au dispositif métropolitain de lutte contre la précarité énergétique	Subvention maintenue pour 2021
Pessac	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Pessac	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention
Pessac	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Poursuite des actions sur l'année 2021, en accord avec les communes
Pessac	Elargissement du périmètre d'étude rue Jean Cordier (de l'avenue Nancel Pénard à Bordeaux)	Extension du périmètre d'études envisagé
Pessac	Accompagnement au développement du stationnement vélo	Dans le cadre de l'avenant au codev 4, Bordeaux Métropole accompagnera la commune pour la préparation d'un programme qui pourra se décliner dans un contrat de codev suivant
Pessac	Cité Fruges – Etude urbaine, paysagère et environnementale – Rayonnement métropolitain du quartier	Etude urbaine sur l'aménagement du quartier
Pessac	Projet de renouvellement urbain de Pessac : coordination, partenariat et volet logement	Pour faire suite au transfert du projet de renouvellement urbain de Pessac Saige à Bordeaux Métropole à compter du 1er janvier 2020, il sera prévu au titre de l'année 2021 des études complémentaires afin de préciser le projet urbain.
Pessac	Etude eaux usées - secteur Toctoucau Travaux	Réalisation d'une étude hydraulique eaux usées sur le secteur de Toctoucau pour diagnostiquer les dysfonctionnements récurrents dans ce bassin de collecte sur le codev 4. L'avenant permet de modifier les engagements pour la réalisation des études de maîtrise d'oeuvre.
Pessac	Matérialisation de la trajectoire des vélos aux abords et sur les giratoires	Réalisation de marquage au sol (peinture pour logo vélo/ modification de l'arrivée des bandes cyclables sur le giratoire) sur 15 giratoires
Pessac	Schéma de circulation modes doux du centre ville Périmètre d'intervention : Ouest = Giratoire des Ombrages Sud = Voie ferrée Est = Chateaubriand Nord = Av Nancel Pénard	L'enjeu est d'aboutir à un plan d'actions reposant sur des aménagements, de la piétonnisation de certaines voies de façon pérenne ou ponctuelle, (un jour par semaine, un jour par mois) qui devront par la suite être programmés soit sur le FIC soit sur le codev selon la catégorie de la voie.

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Saint-Aubin	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Saint-Aubin	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.
Saint-Aubin	Les Noctambules	Maintien de l'aide ed Bordeaux Métropole en 2021.
Saint-Aubin	Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo	Dans le contexte actuel de crise sanitaire, un plan vélo urgence a été mis en œuvre sur le territoire métropolitain, qui a conduit à réaliser, en 7 mois, près d'1 million d'euros de travaux de signalisation sur les 28 communes, comprenant plus de 40 km de voies diverses accompagnant les modes vélos. Ces projets, menés par les pôles territoriaux en lien avec la direction générale de la mobilité, ont été soumis à validation des communes puis réalisés en marquage jaune temporaire, d'une durée de vie de 3 mois à 1 an au maximum selon la classe de trafic. Il s'agit maintenant de pérenniser ces marquages d'urgence à l'échelle de la métropole.
Saint-Aubin	Voie verte route de Hourton entre allée de Pinsoles à la route de Salaunes. Aménagement sommaire du carrefour Castelnaud/Salaunes/Hourton.	Etudes d'une piste cyclable le long d'une voie de catégorier 2.
Saint-Aubin	Route de Mounic	Dans le cadre du PAE, finalisation des études, levée des préalables fonciers et démarrage des travaux.
Saint-Aubin	Etude de modélisation et d'adaptation de l'ex-RD 1215 au trafic futur	Compléments d'études en attendant la décision des élus métropolitains sur les suites du projet : - diagnostic environnemental - compléments topographiques

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Saint-Louis de Montferrand	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Dans la poursuite de sa politique de développement durable, Bordeaux Métropole souhaite accompagner les acteurs du territoire au premier rang desquels les communes. Cet accompagnement s'adresse à la fois aux communes et aux habitants (propriétaires ou locataires, juniors ou non).
Saint-Louis de Montferrand	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Saint-Louis de Montferrand	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.
Saint-Louis de Montferrand	Etude PAVE	Elaboration du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE)
Saint-Louis de Montferrand	Festy Saint-Louis	Subvention maintenue pour 2021
Saint-Louis de Montferrand	Soutien au programme d'actions de hauts de Garonne développement (HDGD)	Subvention maintenue pour 2021
Saint-Louis de Montferrand	Travaux des ouvrages de protection contre les inondations fluvio-maritimes de la presqu'île d'Ambès	Il s'agit de relancer un marché de maîtrise d'œuvre au stade AVP. L'action comprend les études et les travaux de restauration.

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Saint-Médard-en-Jalles	Festival Big Bang	Pérennisation du soutien de Bordeaux Métropole.
Saint-Médard-en-Jalles	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Saint-Médard-en-Jalles	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.
Saint-Médard-en-Jalles	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Poursuite des actions sur l'année 2021, en accord avec les communes
Saint-Médard-en-Jalles	FAB - Festival international des Arts de Bordeaux Métropole	Subvention maintenue pour 2021
Saint-Médard-en-Jalles	Jalles House Rock	Subvention maintenue pour 2021
Saint-Médard-en-Jalles	Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo	Dans le contexte actuel de crise sanitaire, un plan vélo urgence a été mis en œuvre sur le territoire métropolitain, qui a conduit à réaliser, en 7 mois, près d'1 million d'euros de travaux de signalisation sur les 28 communes, comprenant plus de 40 km de voies diverses accompagnant les modes vélos. Ces projets, menés par les pôles territoriaux en lien avec la direction générale de la mobilité, ont été soumis à validation des communes puis réalisés en marquage jaune temporaire, d'une durée de vie de 3 mois à 1 an au maximum selon la classe de trafic. Il s'agit maintenant de pérenniser ces marquages d'urgence à l'échelle de la métropole.
Saint-Médard-en-Jalles	OIM Bordeaux Aéroport - requalification de la liaison Capeyron/Marcel Dassault	Au regard du montant des travaux, il est projeté de lancer un appel d'offre de MOE globale fin 2020. La procédure se poursuivrait début 2021 avec la remise du DCE aux candidats retenus, puis choix du MOE. Les études devraient démarrer en septembre 2021. En attendant, les investigations préalables ont été réalisées ou sont en cours de réalisation (levé topographique, diagnostic amiante/HAP, reconnaissances des chaussées existantes par déflexion/carottages, diagnostic 4 saisons).
Saint-Médard-en-Jalles	Avenue Blaise Pascal entre le rond point du Lignan (inclus) et la place d'Issac.	Suite aux travaux d'assainissement pluvial sur l'avenue Blaise Pascal : finalisation AVP et enfouissement des réseaux.
Saint-Médard-en-Jalles	Mise à jour du volet « écoulement du trafic de transit et protection du centre-ville » du schéma communal de déplacement réalisé en 2019	La commune souhaite réexaminer la question du trafic de transit dans le centre-ville. La nouvelle étude prévoira la mise à jour du diagnostic selon les décisions les plus récentes, et l'élaboration de nouvelles propositions, en fonction des objectifs fixés.
Saint-Médard-en-Jalles	Aménagement de l'Avenue Léon Blum entre Alexis Puyo et Anatole France	Finalisation des études d'enfouissement (réseaux secs sur 2 giratoires et éclairage public à programmer par la ville).




Communes	Intitulé FA	Descriptif
Saint-Vincent-de-Paul	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Dans le cadre de sa politique de développement durable, Bordeaux Métropole souhaite accompagner les acteurs du territoire au premier rang desquels les communes. Cet accompagnement s'adresse à la fois aux communes et aux habitants (propriétaires ou locataires, juniors ou non).
Saint-Vincent-de-Paul	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention.
Saint-Vincent-de-Paul	1 million d'arbres	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Saint-Vincent-de-Paul	Etude PAVE	Elaboration du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE)
Saint-Vincent-de-Paul	Travaux des ouvrages de protection contre les inondations fluvio-maritimes de la presqu'île d'Ambès	Il s'agit de relancer un marché de maîtrise d'œuvre au stade AVP. L'action comprend les études et les travaux de restauration.
Saint-Vincent-de-Paul	Soutien au programme d'actions de hauts de Garonne développement (HDGD)	Subvention maintenue sur 2021
Saint-Vincent-de-Paul	Projet d'aménagement du centre bourg 1 -volet urbanisme	Il s'agit du lancement d'une étude préliminaire sur le centre-bourg de la commune de Saint-Vincent-de-Paul. Le projet est désormais suivi par le Pôle Territorial Rive Droite. Les crédits sont affectés pour la réalisation de certains préalables (Amiante/HAP, ITV, levés topo, sondages, etc.)

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Talence	Réseau de chaleur Métropole Sud - Réalisation de l'étude de faisabilité prévue dans le PPA de l'OIM Bic.	Il s'agit de réalisation l'étude de faisabilité prévue dans le PPA de l'OIM Bic. L'objectif est d'arriver à la décision de faire le projet et à l'élaboration du projet de service.
Talence	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Talence	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.
Talence	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Dans la poursuite de sa politique de développement durable, Bordeaux Métropole souhaite accompagner les acteurs du territoire au premier rang desquels les communes. Cet accompagnement s'adresse à la fois aux communes et aux habitants (propriétaires ou locataires, juniors ou non).
Talence	Requalification du cours de la Libération	En raison de l'augmentation financière du projet, il est convenu de procéder à une substitution avec la fiche "Requalification du cœur de quartier de Thouars: création d'une voie douce dans le secteur Acapulco pour desservir l'espace Chanteclerc".
Talence	Stade Pierre Paul Bernard - Equipement d'intérêt métropolitain	Etude sur la requalification des abords
Talence	Festival ODP	Subvention maintenue sur 2021
Talence	FACTS arts et sciences - biennale	Subvention maintenue sur 2021
Talence	Le Décastar organisée par l'association A.D.E.M	Subvention maintenue sur 2021
Talence	Soutien au programme d'actions de Talence innovation sud développement (TISD)	Subvention maintenue sur 2021
Talence	Participation au dispositif métropolitain de lutte contre la précarité énergétique	Il s'agit de poursuivre l'action "Mon Energie Bordeaux Métropole" si la commune souhaite adhérer.
Talence	Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo	Dans le contexte actuel de crise sanitaire, un plan vélo urgence a été mis en œuvre sur le territoire métropolitain, qui a conduit à réaliser, en 7 mois, près d'1 million d'euros de travaux de signalisation sur les 28 communes, comprenant plus de 40 km de voies diverses accompagnant les modes vélos. Ces projets, menés par les pôles territoriaux en lien avec la direction générale de la mobilité, ont été soumis à validation des communes puis réalisés en marquage jaune temporaire, d'une durée de vie de 3 mois à 1 an au maximum selon la classe de trafic. Il s'agit maintenant de pérenniser ces marquages d'urgence à l'échelle de la métropole.
Talence	Requalification du cœur de quartier de Thouars: création d'une voie douce dans le secteur "Acapulco" pour desservir l'espace Chanteclerc	En raison de l'augmentation financière de la fiche "Requalification du cours de la Libération", cette fiche est supprimée pour abonder en crédit le projet de requalification du cours de la Libération.
Talence	Aménagement durable et évaluation - Expertise et accompagnement	Il s'agit d'accompagner la commune dans son projet de micro-forêt via le règlement d'intervention Nature.
Talence	Etude de faisabilité du bassin de stockage de Monadey	Bordeaux Métropole s'engage à poursuivre les études sur cette fiche avec l'étude de faisabilité au titre de l'avenant au CODEV 4.
Talence	Pôle multimodal de la Médoquine	Bordeaux Métropole s'engage à poursuivre les études sur cette fiche avec l'étude de faisabilité au titre de l'avenant au CODEV 4.
Talence	Développement du stationnement vélo	Il s'agit de poursuivre le développement du stationnement vélo sur la commune de Talence avec le déploiement de 2 modules supplémentaires de 10 places.
Talence	Accompagnement de l'opération Bahia	Bordeaux Métropole s'engage au titre de l'avenant au CODEV 4 à poursuivre les études avec l'analyse foncière de la rue Sèvine afin d'aboutir à un programme de requalification.
Talence	Réseaux de chaleur de Thouars : études préalables	Fioche supprimée au profit de la fiche portant sur un périmètre plus large intitulée Réseau de chaleur Métropole Sud - Réalisation de l'étude de faisabilité prévue dans le PPA de l'OIM Bic.

Communes	Intitulé FA	Descriptif
Villenave d'Ornon	Mise en oeuvre de la stratégie biodiversité	Un plan d'actions permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée est en cours d'élaboration. Il se déclinera au travers de nouvelles actions d'intérêt métropolitain et par un soutien accru aux initiatives communes dans le cadre d'un règlement d'intervention
Villenave d'Ornon	Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo	Dans le contexte actuel de crise sanitaire, un plan vélo urgence a été mis en oeuvre sur le territoire métropolitain, qui a conduit à réaliser, en 7 mois, près d'1 million d'euros de travaux de signalisation sur les 28 communes, comprenant plus de 40 km de voies diverses accompagnant les modes vélos. Ces projets, menés par les pôles territoriaux en lien avec la direction générale de la mobilité, ont été soumis à validation des communes puis réalisés en marquage jaune temporaire, d'une durée de vie de 3 mois à 1 an au maximum selon la classe de trafic. Il s'agit maintenant de pérenniser ces marquages d'urgence à l'échelle de la métropole.
Villenave d'Ornon	Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable	Dans la poursuite de sa politique de développement durable, Bordeaux Métropole souhaite accompagner les acteurs du territoire au premier rang desquels les communes. Cet accompagnement s'adresse à la fois aux communes et aux habitants (propriétaires ou locataires, juniors ou non).
Villenave d'Ornon	Etude urbaine de la centralité de Chambéry	Il a été convenu de poursuivre les études sur le quartier Chambéry sur la piste cyclable avec l'étude préliminaire et le démarrage des négociations foncières amiables. Concernant la Place du marché, il est prévu de préciser les domanialités pour en déduire les fonciers à acquérir en vue de la préparation d'un dossier de DUP au CODEV 5.
Villenave d'Ornon	1 million d'arbres	Dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale ou privée, à travers un règlement d'intervention.
Villenave d'Ornon	Soutien à la manifestation 'Transhumance urbaine'	Subvention maintenue sur 2021
Villenave d'Ornon	Plan de gestion et valorisation de la vallée de l'eau blanche	Subvention maintenue sur 2021
Villenave d'Ornon	Soutien au programme d'actions de Arc Sud Développement	Subvention maintenue sur 2021
Villenave d'Ornon	Soutien à réalisation de jardins partagés	Il est nécessaire d'augmenter le fonds de concours du RI Nature au regard de l'évolution de l'opération estimée à 250 000€ (études, travaux et lieux de convivialité).
Villenave d'Ornon	Réalisation d'un cheminement au sein de l'espace naturel sensible (ENS) de la vallée de l'eau blanche	Subvention maintenue sur 2021
Villenave d'Ornon	Etudes préalables à l'aménagement de continuités cyclables entre le pont de la Maye et le Vieux Bourg	Bordeaux Métropole s'engage à apporter à la commune des éléments pour décider l'itinéraire de piste cyclable à privilégier, l'objectif étant de disposer d'un programme (profils en travers permettant d'identifier les préalables et de définir une enveloppe) pour négocier la poursuite des études au codev 5.
Villenave d'Ornon	Réseau de chaleur Métropole Sud - Réalisation de l'étude de faisabilité prévue dans le PPA de l'OIM Bic.	Il s'agit de réaliser l'étude de faisabilité prévue dans le PPA de l'OIM Bic. L'objectif est d'arriver à la décision de faire le projet et à l'élaboration du projet de service.



	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 18 décembre 2020</b>	<b>N° 2020-553</b>

Convocation du 11 décembre 2020  
Aujourd'hui vendredi 18 décembre 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Baptiste MAURIN, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jérôme PESCHINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL  
Mme Stephanie ANFRAY à Mme Typhaine CORNACCHIARI  
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI  
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI  
M. Nicolas FLORIAN à M. Patrick BOBET  
M. Stéphane MARI à Mme Anne FAHMY  
Mme Eva MILLIER à M. Gwénaél LAMARQUE  
M. Patrick PUJOL à M. Dominique ALCALA


**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Christine BOST à M. Serge TOURNERIE de 14h30 à 16h20  
M. Jean TOUZEAU à M. Jean-François EGRON à partir de 15h30  
M. Patrick PAPADATO à Mme Nadia SAADI de 10h30 à 11h  
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON à partir de 16h10  
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Baptiste MAURIN à partir de 16h  
M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET à partir de 15h30  
Mme Géraldine AMOUROUX à M. Kévin SUBRENAT à partir de 15h10  
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabien ROBERT à partir de 15h  
M. Alain CAZABONNE à M. Jérôme PESCHINA à partir de 15h30  
M. Olivier CAZAUX à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 14h30  
M. Thomas CAZENAVE à Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h  
M. Didier CUGY à M. Maxime GHESQUIERE à partir de 15h30  
Mme Nathalie DELATTRE à Mme Béatrice SABOURET à partir de 12h45  
M. Stéphane GOMOT à Mme Eve DEMANGE à partir de 14h30  
Mme Fabienne HELBIG à M. Thomas CAZENAVE jusqu'à 11h  
M. Thierry MILLET à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 15h55  
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Simone BONORON à partir de 15h25  
M. Michel POIGNONEC à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h30  
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 14h40  
Mme Nadia SAADI à Mme Delphine JAMET à partir de 16h20  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON à partir de 12h45

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**



 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 18 décembre 2020</b>	<i>Délibération</i>
	Direction générale des Territoires  <b>Mission contractualisation</b>	<b>N° 2020-553</b>

---

**Contrats de co-développement de 4<sup>ème</sup> génération (2018-2020) - Année supplémentaire d'exécution - Avenants - Décision - Autorisation**

---

Madame Brigitte TERRAZA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

**Contrats de co-développement 2018-2020 – Avenants de prolongation – Autorisation**

**Le contexte**

Le contrat de co-développement est un outil de convergence de l'action de Bordeaux Métropole et de la commune sur son territoire, qui se traduit par des engagements réciproques et négociés.

La démarche de co-développement, initiée en 2009, est aujourd'hui structurante et incontournable dans les relations entre Bordeaux Métropole et les communes. Elle a démontré son efficacité dans la mise en œuvre des ambitions vers le développement d'un territoire harmonisé, en permettant la déclinaison des politiques métropolitaines en feuille de route opérationnelle et concertée sur 3 ans.

La 4<sup>ème</sup> génération de contrat de co-développement a été adoptée par délibération du Conseil métropolitain le 27 avril 2018 et couvre la période 2018-2020. Les 28 contrats de co-développement de 4<sup>ème</sup> génération étaient constitués lors de leur signature de 1163 fiches actions, d'enjeu communal, intercommunal ou métropolitain, 867 fiches actions étant des fiches uniques.

Les actions des contrats de co-développement 2018-2020 se déclinent sur l'ensemble des domaines d'intervention de la Métropole : mobilité – transports, aménagement urbain et patrimoine, itinéraires et voies, économie-tourisme, habitat – logement – renouvellement urbain, performance de la collectivité, eaux-assainissement, rayonnement métropolitain, environnement – nature, déchets et autres (politique foncière, culture, événementiel, activités funéraires, enseignement supérieur). Ces contrats arrivent à échéance en décembre 2020.

La démarche partenariale de co-construction entre Bordeaux Métropole et les communes pour la prochaine génération de contrat (2021-2023) aurait dû débuter dès mai 2020, pour se dérouler sur une durée d'environ un an. Cependant, le décalage dans le temps du calendrier électoral a retardé le lancement de cette démarche.

Les contrats de co-développement ayant vocation à être un levier important dans la mise en œuvre de la politique volontariste portée par Bordeaux Métropole dans ses domaines de compétence, il convient de préserver, dans le cadre de cette nouvelle mandature, les temps de réflexion et de priorisation des politiques publiques métropolitaines ainsi que d'élaboration des projets métropolitains et communaux.

De plus, l'un des principes fondateurs de la démarche des contrats de co-développement étant la co-construction d'un projet partagé avec les communes, il semble important de maintenir un temps de dialogue et d'échanges entre les communes et Bordeaux Métropole.

A ces grandes étapes s'ajoutent des temps de consolidation et d'échanges permanents entre les services communaux et métropolitaines.

Ainsi, le travail préparatoire et de cadrage de la nouvelle génération de contrats de co-développement est en cours ; les discussions avec les communes débiteront début 2021 pour aboutir, après négociations, à la signature des nouveaux contrats en septembre 2021.

Il est cependant nécessaire d'assurer la continuité des projets et actions engagés au titre du contrat de co-développement en cours, sans qu'il y ait de discontinuité due au décalage des nouvelles négociations.

Il a donc été décidé de proroger d'une année supplémentaire, les contrats de co-développement de 4ème génération, pour l'ensemble des communes.

Ces avenants auront pour objectif de sécuriser les projets et actions engagés au titre du contrat de codéveloppement 2018-2020 mais aussi de tenir compte des impacts de la crise sanitaire et de préparer la prochaine génération de contrats. La lettre de cadrage de cette prolongation d'exécution des contrats de co-développement 2018-2020 a été présentée lors du bureau métropolitain du 10 septembre et de la conférence des maires du 14 septembre.

### **Le cadrage de l'avenant**

Les principes définis par cette lettre de cadrage sont les suivants :

Toutes les fiches actions existantes dans les contrats de co-développement voient leur durée d'exécution prolongée automatiquement d'une année. Ne figurent donc dans les avenants présentés que les fiches modifiées ou nouvellement créées.

Les actions présentées dans le cadre de cet avenant relèvent de 3 catégories :

- Les actions engagées et à poursuivre nécessitant des anticipations sur les engagements de la Métropole
- Les actions nouvelles
- Les modifications et substitutions habituelles

Au titre des actions engagées et à poursuivre on trouve :

- le soutien de la Métropole aux actions récurrentes validées dans le contrat 2018-2020
- l'ensemble des projets engagés et en phase opérationnelle qui ne sont pas reportables

Par principe, toute action nouvelle structurante, qu'elle soit métropolitaine ou communale, sera prise en compte dans le cadre de la négociation des contrats de co-développement 2021-2023.

Néanmoins ont été prises en compte :

- la pérennisation des travaux qui ont été effectués dans le cadre de la crise sanitaire, en lien avec le plan d'urgence Vélo et concernant le Réseau Express VElo (Réseau REVE) ou le réseau structurant
- la réalisation de travaux structurants de mobilité douce si les études ont déjà été effectuées
- la poursuite des études des Plans d'accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)
- les actions concomitantes et indissociables de projets pilotés par un partenaire institutionnel extérieur
- des études en lien avec des équipements d'intérêt métropolitain ou avec des travaux devant impérativement débiter dès le début de l'exécution du contrat de co-développement suivant

De plus, les communes ont pu demander des actions nouvelles par substitution, dans le cadre habituel des substitutions (fiche de même niveau d'enjeu et de coût financier similaire).

Enfin, cet avenant de prolongation représente l'occasion pour la Métropole de décliner dans des fiches actions certaines des nouvelles priorités de la mandature. Ainsi, les fiches-actions « 1 million d'arbres » et « mise en œuvre de la stratégie biodiversité » intègrent les contrats de co-développement des 28 communes.

### **Le contenu des avenants**

Ce cadrage a été adressé à toutes les communes afin qu'elles puissent faire état de leurs demandes pouvant entrer dans le cadre de cet avenant. Le contenu de ces avenants, comprenant à la fois les évolutions



envisagées par les services métropolitains et celles demandées par les villes, a été discuté avec les communes lors des revues de contrat qui se sont tenues entre la mi-octobre et la mi-novembre.

Les évolutions qui vous sont présentées répondent à plusieurs critères cumulatifs :

- Elles sont conformes au cadrage de l'avenant présenté ci-dessus
- Elles sont conformes au cadrage financier métropolitain
- Elles sont en adéquation avec le plan de charge des directions opérationnelles et des pôles territoriaux
- Elles concernent des études ou des projets dont le démarrage est prévu au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021
- Elles correspondent à des objectifs partagés entre les villes et la Métropole

Certaines demandes formulées par les villes n'ont cependant pas été retenues, du fait de l'inadéquation avec le cadrage validé, du manque de maturité des projets, du manque de capacité à faire des directions opérationnelles ou des pôles territoriaux ou encore de l'engagement financier trop important qu'elles représentaient. Toutes ces demandes seront cependant ré-examinées dans le cadre des négociations des contrats 2021-2023, de même que les projets dont le démarrage opérationnel ne pouvait pas être envisagé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021 et qui n'ont pas été retenus au titre de cet avenant.

Enfin, le respect de l'équité de traitement entre toutes les communes a aussi été pris en compte et recherché.

Les avenants passés avec les 28 communes représentent au total 395 fiches-actions modifiées ou créées (soit 245 fiches-actions uniques), le nombre de fiche par commune s'échelonnant entre 6 et 35.

Une partie de ces actions sont déjà intégrées dans le Plan Pluriannuel d'Investissement de la Métropole. Cependant, beaucoup ne le sont pas. Ainsi, le budget supplémentaire nécessaire à l'exécution de ces avenants est de 18 595 000€ (1 818 000€ en fonctionnement et 16 777 000€ en investissement).

#### Le soutien aux actions récurrentes

Toutes les actions récurrentes, et notamment le soutien aux manifestations culturelles, pour lesquelles la Métropole apporte un soutien financier annuel, ont été reconduites à l'identique pour l'année 2021. Cela représente 128 fiches-actions (72 fiches-actions uniques), pour un budget de fonctionnement de 1 687 000€.

Les éventuelles demandes de soutien à de nouvelles actions sont traitées dans le cadre de substitution pour des manifestations ayant lieu en 2021 et dans le cadre des négociations des contrats 2021-2023 pour des manifestations ultérieures.

#### Les actions concomitantes et indissociables de projets pilotés par un partenaire institutionnel extérieur

Il s'agit essentiellement d'aménagements d'espaces publics qui sont contraints par la date de livraison d'un autre équipement public (collège ou établissement d'enseignement, route départementale). Les investissements liés à ces projets représentent un montant de 3 400 000€. On peut notamment citer les aménagements liés aux projets de collèges du Plan Collège du Département sur les communes du Haillan, de Mérignac (dans le quartier de Beutre) ou les travaux de l'avenue de Labarde à Parempuyre.

#### Les actions en lien avec la mobilité

Conformément aux objectifs de cet avenant, plusieurs actions en lien avec la mobilité ont été inscrites (53 fiches-actions dont 31 fiches-actions uniques), pour un coût d'investissement supplémentaire de 4 133 000€.

Parmi ces fiches-actions, on trouve :

- la pérennisation du plan d'urgence vélo pour 1 686 000€
- les travaux d'aménagement de la halte ferroviaire de Lagrave
- la poursuite des études des Plans d'accessibilité de la voirie et des Espaces publics (PAVE) pour toutes les communes non encore pourvues (obligation réglementaire)
- des études relatives à des pistes vertes/cyclables sur des axes structurants ou à des sécurisations d'itinéraires piétons (Blanquefort, Bordeaux, Gradignan, Le Bouscat ...)
- la réalisation de travaux structurants (piste cyclable de la Côte des 4 pavillons à Cenon, voie verte avenue de la forêt à Eysines)



- le développement du stationnement vélo (Talence)

### La poursuite des études ou projets engagés

Tous les projets en cours et qui ne sont pas achevés se poursuivent en 2021.

Cependant, pour certains projets, il est nécessaire de franchir une étape supplémentaire, soit en termes d'études, soit en termes de travaux.

En effet, certains projets, dont il était acté que la phase suivante devait débiter dès le démarrage du prochain contrat de co-développement, ne peuvent pas être interrompus, car cela engendrerait des problèmes de sécurisation des espaces publics, d'importants désagréments pour les usagers, voire même des surcoûts financiers liés à l'arrêt et au redémarrage des travaux à quelques mois d'intervalle.

De même, il est proposé de permettre l'engagement de jalons d'études plus précis (levée des préalables, passage en phase AVP ...) afin que les éventuels travaux qui en découleraient puissent être négociés dans le cadre du contrat de co-développement 2021-2023.

Enfin sont pris en compte dans ces avenants les surcoûts des projets validés dans les contrats de co-développement quand ils sont liés à des problématiques techniques non connues lors de l'élaboration de la fiche-action (notamment en lien avec l'assainissement ou l'état de la chaussée) ou à des prix issus des appels d'offre plus élevés que prévu. Ces surcoûts s'élèvent à 4 080 000€ et concernent des projets d'aménagement urbain situés sur les communes de Bruges, Eysines, Gradignan, Le Haillan, Mérignac et Talence.

Les surcoûts liés à des demandes d'évolution du projet (évolution quantitative ou qualitative) émanant des communes doivent quant à eux faire l'objet d'une négociation avec la commune et d'une éventuelle substitution.

La prise en compte des surcoûts, la poursuite de travaux en cours ainsi que la réalisation d'études permettant d'entrer dans une phase opérationnelle de travaux au 1<sup>er</sup> semestre 2021 participent à l'effort financier de la Métropole au titre du plan de relance en répondant au besoin de relance immédiat de l'économie locale pour un montant de 8 214 000€.

### Les modifications et substitutions

On trouve dans cette catégorie 90 fiches-actions dont 34 FA uniques.

Ont notamment été intégrées à cette catégorie les nouvelles fiches-actions concernant toutes les communes, relatives au plan 1 million d'arbres et à la mise en œuvre de la stratégie de biodiversité, soit 56 fiches.

Figurent aussi les substitutions classiques. Sont concernées les villes de Bordeaux, Bruges, Cenon, Le Taillan-Médoc, Mérignac et Talence. Les règles classiques liées au niveau d'enjeu (métropolitain, intercommunal et communal) ainsi qu'à l'engagement financier similaire ont été respectées.

Enfin, plusieurs fiches ont été modifiées pour tenir compte d'une évolution du niveau d'engagement de la Métropole, par exemple pour une modification de périmètre d'étude, sans qu'il n'y ait pour autant d'incidence financière.

Le tableau figurant en annexe dresse un état, commune par commune, des fiches-actions créées ou modifiées par avenant. Les communes devront à leur tour approuver ces évolutions en conseil municipal.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

#### **Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** la délibération n° 2018/247 en date du 27 avril 2018 autorisant Monsieur le Président à signer les 28 contrats de co-développement,

**VU** les délibérations n° 2018-623, 2019-142, 2019-541, 2019-790 et 2020-25, ainsi que les arrêtés n° 2020-BM0531 et n° 2020-BM0580 autorisant le Président à signer avec les communes d'Ambarès-et-Lagrave, Bruges, Bordeaux, Gradignan, Martignas-sur-Jalle, Mérignac, Villenave-d'Ornon des avenants aux contrats de co-développement

VU les délibérations des conseils municipaux des 28 communes membres approuvant les contrats de co-développement ainsi que leurs éventuels avenants,

**ENTENDU le rapport de présentation**

**CONSIDERANT** que le décalage du calendrier électoral a entraîné un décalage du démarrage des négociations pour la nouvelle génération de contrats de co-développement

**CONSIDERANT** l'importance de la poursuite de la démarche de contractualisation engagée entre Bordeaux Métropole et les communes au travers des contrats de co-développement,

**DECIDE**

**Article 1 :**

La durée d'exécution des contrats de co-développement 2018-2020 est prolongée d'une année, soit jusqu'au 31 décembre 2021, ces contrats s'intitulant désormais contrats « 2018-2021 ».

**Article 2 :**

Toutes les fiches actions existantes dans les contrats de co-développement sont maintenues et voient leur durée d'exécution prolongée automatiquement d'une année.

**Article 3 :**

Les adaptations aux contrats de co-développement 2018-2021 présentées ci-dessus ainsi que dans l'annexe jointe sont validées.

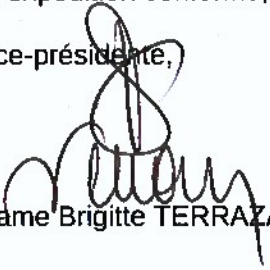
**Article 4 :**

Monsieur le Président est autorisé à signer un avenant aux contrats 2018-2021 avec chacune des 28 communes de la Métropole.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 18 décembre 2020

<p>Le Service Central de la Préfecture de la Gironde a délégué à la Préfecture de la Gironde le :</p> <p><b>23 DEC. 2020</b></p>	<p>Pour expédition conforme, la Vice-présidente,  Madame Brigitte TERRAZA</p>
--	---



## Fiches action par niveau d'enjeu

### Métropolitain

0002	OIM Bordeaux Aéroport - Opération d'aménagement Galaxie 4
0003	Avenant 2021 (modification) OIM Bordeaux Aéroport - requalification de la liaison Capeyron/Marcel Dassault
0004	OIM Bordeaux Aéroport - Etude préliminaire de faisabilité du bassin de Touban
0005	OIM Bordeaux Aéroport - Boulevard technologique
0006	Stratégie et veille foncière à l'échelle du périmètre de l'OIM Bordeaux Aéroport
0020	SDODM - Amélioration de la desserte des communes de Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Eysines et le Taillan-Médoc, par l'extension du réseau du tramway
0021	SDODM - BHNS Saint-Aubin de Médoc - Liaison Bordeaux centre-Caudéran-St Médard-en-Jalles
0024	Développement du stationnement vélo
0026	Adaptation de l'évolution du territoire à l'accueil de nouvelles populations
0028	Parc des jalles - Porte de Gajac
0029	Natura 2000 'Réseau hydrographique des Jalles de Saint-Médard et d'Eysines' - animation et valorisation des espaces naturels et agricoles au sein de la zone Natura 2000
0030	Programme d'actions du PEANP des Jalles
0031	Carré des Jalles - Equipement d'intérêt métropolitain -
0032	Avenant 2021 (modification) Festival Big Bang
0034	Avenant 2021 (modification) FAB - Festival international des Arts de Bordeaux Métropole
0035	Orientations de la stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en œuvre
0037	Territoire zéro déchet zéro gaspillage : partenariat pour un changement de comportement des habitants
0038	Avenant 2021 (modification) Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable
0039	Avenant 2021 (création) Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo
0043	Avenant 2021 (création): 1 million d'arbres
0044	Avenant 2021 (création): action métropolitaine- Mise en œuvre de la stratégie biodiverCité

## Intercommunal

0007	Coopération technique dans le cadre de la réalisation et de la mise en oeuvre du PPRT Ariane Group
0016	Assainissement pluvial sur l'avenue Blaise Pascal (Niox-Lignan)
0017	Aménagement de l'avenue de Martignas : création d'une liaison douce (Poupay-Hugon)
0023	Piste cyclable Martignas-sur-Jalle/Saint-Médard-en-Jalles
0027	Achat de parcelles à des fins de préservation et de valorisation d'espaces naturels
0033	Avenant 2021 (modification) Jalles House Rock

## Communal

0001	Place de la République : réaménagement phase 1
0008	Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) AIRE Fonciers économiques : site "Les Artigons"
0009	PAE de Cerillan
0010	Programme 50 000 lgts - Ilot Dupérier
0011	Programme 50 000 logements - Ilot Le Bourdieu / Cassy-Vigney
0012	Programme 50 000 logements - Ilot Berlincan
0013	Ecole de Gajac - hors OAIM
0014	Ecole La Garenne - hors OAIM
0015	Etude du carrefour Dupérier / Corbiac
0018	Etude de faisabilité de la desserte en TCSP des quartiers ouest
0019	Aide à la mise en oeuvre de stationnement payant
0022	Aménagement cyclable sur les avenues de Capeyron et Gay Lussac
0025	Etude déplacement à l'échelle du territoire communal
0036	Acquisitions foncières pour le compte des communes
0040	Avenant 2021 (création) Avenue Blaise Pascal entre le rond point du Lignan (inclus) et la place d'Issac.
0041	Avenant 2021 (création) Aménagement de l'Avenue Léon Blum entre Alexis Puyo et Anatole France
0042	Avenant 2021 (création) Mise à jour du volet « écoulement du trafic de transit et protection du centre-ville » du schéma communal de déplacement réalisé en 2019

## Fiches action par numéro d'ordre

0001	Place de la République : réaménagement phase 1
0002	OIM Bordeaux Aéroport - Opération d'aménagement Galaxie 4
0003	Avenant 2021 (modification) OIM Bordeaux Aéroport - requalification de la liaison Capeyron/Marcel Dassault
0004	OIM Bordeaux Aéroport - Etude préliminaire de faisabilité du bassin de Touban
0005	OIM Bordeaux Aéroport - Boulevard technologique
0006	Stratégie et veille foncière à l'échelle du périmètre de l'OIM Bordeaux Aéroport
0007	Coopération technique dans le cadre de la réalisation et de la mise en oeuvre du PPRT Ariane Group
0008	Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) AIRE Fonciers économiques : site "Les Artignons"
0009	PAE de Cerillan
0010	Programme 50 000 lgts - Ilot Dupérier
0011	Programme 50 000 logements - Ilot Le Bourdieu / Cassy-Vigney
0012	Programme 50 000 logements - Ilot Berlincan
0013	Ecole de Gajac - hors OAIM
0014	Ecole La Garenne - hors OAIM
0015	Etude du carrefour Dupérier / Corbiac
0016	Assainissement pluvial sur l'avenue Blaise Pascal (Niox-Lignan)
0017	Aménagement de l'avenue de Martignas : création d'une liaison douce (Poupay-Hugon)
0018	Etude de faisabilité de la desserte en TCSP des quartiers ouest
0019	Aide à la mise en oeuvre de stationnement payant
0020	SDODM - Amélioration de la desserte des communes de Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Eysines et le Taillan-Médoc, par l'extension du réseau du tramway
0021	SDODM - BHNS Saint-Aubin de Médoc - Liaison Bordeaux centre-Caudéran-St Médard-en-Jalles
0022	Aménagement cyclable sur les avenues de Capeyron et Gay Lussac
0023	Piste cyclable Martignas-sur-Jalle/Saint-Médard-en-Jalles
0024	Développement du stationnement vélo
0025	Etude déplacement à l'échelle du territoire communal
0026	Adaptation de l'évolution du territoire à l'accueil de nouvelles populations
0027	Achat de parcelles à des fins de préservation et de valorisation d'espaces naturels
0028	Parc des jalles - Porte de Gajac
0029	Natura 2000 'Réseau hydrographique des Jalles de Saint-Médard et d'Eysines' - animation et valorisation des espaces naturels et agricoles au sein de la zone Natura 2000

0030	Programme d'actions du PEANP des Jalles
0031	Carré des Jalles - Equipement d'intérêt métropolitain -
0032	Avenant 2021 (modification) Festival Big Bang
0033	Avenant 2021 (modification) Jalles House Rock
0034	Avenant 2021 (modification) FAB - Festival international des Arts de Bordeaux Métropole
0035	Orientations de la stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en œuvre
0036	Acquisitions foncières pour le compte des communes
0037	Territoire zéro déchet zéro gaspillage : partenariat pour un changement de comportement des habitants
0038	Avenant 2021 (modification) Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable
0039	Avenant 2021 (création) Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo
0040	Avenant 2021 (création) Avenue Blaise Pascal entre le rond point du Lignan (inclus) et la place d'Issac.
0041	Avenant 2021 (création) Aménagement de l'Avenue Léon Blum entre Alexis Puyo et Anatole France
0042	Avenant 2021 (création) Mise à jour du volet « écoulement du trafic de transit et protection du centre-ville » du schéma communal de déplacement réalisé en 2019
0043	Avenant 2021 (création): 1 million d'arbres
0044	Avenant 2021 (création): action métropolitaine- Mise en œuvre de la stratégie biodiverCité

**Fiche n°1****Place de la République : réaménagement phase 1**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

La Ville souhaite réaménager cette place afin de prendre en compte de nouveaux enjeux : création d'une liaison douce / paysagère entre les sites du Bourdieu et Dupérier (50 000 logements), arrivée du BHNS et potentiellement du tramway, recomposition des espaces publics et des façades ....

Bordeaux Métropole s'engage sur la réalisation d'une première phase d'aménagement correspondant au cœur du projet : parking du Bourdieu, avenue Montesquieu, parvis Nord, partie Nord des voies latérales.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Réaliser les travaux

**Niveau engagement Commune :**

--&gt;Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	6 500 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	4 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	700 000,00 €
2019	2 000 000,00 €
2020	1 300 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune



**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°2****OIM Bordeaux Aéroport - Opération d'aménagement Galaxie 4**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Le projet « Galaxie 4 », situé dans le périmètre de l'Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroport, a pour objectif l'aménagement de terrains à vocation économique. Les terrains s'adresseront prioritairement mais non exclusivement aux entreprises de la filière aéronautique. Des études pré-opérationnelles, sous maîtrise d'ouvrage de la Fab, ont été menées en 2013 avec la réalisation d'un diagnostic « Faune/Flore » et d'études pédologiques en 2016.

Les études en cours doivent permettre de valider les choix opérationnels, de lever les préalables environnementaux et de viabiliser les terrains qui seront commercialisés.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >C04\_Commercialiser des îlots
- >C04\_Poursuivre la levée des préalables environnementaux
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Réaliser les travaux
- >Établir le bilan financier de l'opération

**Niveau engagement Commune :**

- >C04\_Céder le foncier
- >C04\_Participer à la démarche

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	3 157 308,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	790 428,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	104 692,00 €
2019	104 692,00 €
2020	104 692,00 €
2021	476 352,00 €

Recettes attendues	2 366 880,00 €
--------------------	----------------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

GERBEAU-MORIN CELINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

SPL La Fab

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_03- Déroulement des études et/ou concertation							
C04_05- Commercialisation lots et secteurs							
C04_05- Consultations							
C04_08- Clôture de l'opération (mise en exploitation)							

**Fiche n°3****Avenant 2021 (modification) OIM Bordeaux Aéroport -  
requalification de la liaison Capeyron/Marcel Dassault**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Dans le cadre du schéma directeur de déplacement, il est prévu la requalification des voies permettant une desserte ouest de l'Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroport. Cette opération de voirie est envisagée au delà de 2021. Toutefois au regard de la croissance importante sur cet axe lié au développement industriel du secteur, il apparaît nécessaire de lancer cette opération. De plus, cette voie d'une largeur de 5 mètres pour un trafic de 9000 véhicule/jours est en très mauvais état. Cela devient dangereux notamment au regard du trafic poids lourds (accès déchetterie et centre de compostage de déchets verts).

Avenant 2021 : au regard du montant des travaux, il est projeté de lancer un appel d'offre de MOE globale fin 2020. La procédure se poursuivrait début 2021 avec la remise du DCE aux candidats retenus, puis choix du MOE. Les études devraient démarrer en septembre 2021. En attendant, les investigations préalables ont été réalisées ou sont en cours de réalisation (levé topographique, diagnostic amiante/HAP, reconnaissances des chaussées existantes par déflexion/carottages, diagnostic 4 saisons).

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Établir le programme  
-->Lancer des consultations

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Participer à la démarche

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	5 434 185,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	50 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

MARCHAND ANNE-LAURE

**Direction en charge de l'action :**Z\_C04\_DAB MISSION STRATÉGIE  
TERRITORIALE ET INGÉNIERIE DGVT**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°4****OIM Bordeaux Aéroport - Etude préliminaire de faisabilité du bassin de Touban**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1 - Descriptif :**

Suite à l'étude hydraulique du bassin versant du Magudas, il est proposé de réaliser une étude préliminaire de faisabilité du bassin de Touban et de démarrer des études de maîtrise d'œuvre, ces dernières étant conditionnées aux résultats de la première.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Réaliser les études préalables

**Niveau engagement Commune :**

--&gt;C04\_Valider l'étude

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	50 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

PAJOT CYRIL

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_CAE DIRECTION DE L'EAU

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							



**Fiche n°5****OIM Bordeaux Aéroport - Boulevard technologique**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Lancement des études en vue de réaliser un aménagement dit du "boulevard technologique" allant du terminus du tramway A Haillan Rostand, en passant par le rond point des 5 chemins, la rue Toussaint Catros, le Chemin du Phare et les avenues de Beaudésert, Roland Garros et François Mitterrand à la sortie 12 de la rocade. Cet aménagement doit permettre d'accompagner les opérations d'aménagement publiques et privées envisagées de part et d'autre, de créer un véritable lien entre les différents lieux de vie et d'emploi existants et à venir, de réaliser un aménagement pouvant offrir des espaces publics utiles et porteurs d'une ambiance et d'une qualité renouvelées, d'offrir une meilleure cohabitation des différents modes de déplacements en trouvant le meilleur équilibre possible entre la gestion du trafic et la qualité d'usage attendue, de favoriser le développement du covoiturage en développant des emprises réservées à ce mode de déplacement ainsi qu'aux transports en commun, d'intégrer l'exemplarité en matière de performance environnementale et de rechercher des solutions innovantes favorisant le partage de la voirie.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->C04\_Racheter le foncier  
 -->Réaliser l'étude préliminaire  
 -->Lever les préalables fonciers  
 -->Lancer la DUP  
 -->Réaliser les études d'avant projet (AVP)  
 -->Mener la concertation  
 -->C04\_Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)  
 -->Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)  
 -->C04\_Prendre la décision suite à l'étude préalable

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Participer à la démarche

### 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	38 500 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	170 000,00 €
2019	400 000,00 €
2020	100 000,00 €
2021	1 830 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

### 4 - Préalables au projet et acteurs :

**Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

HERVE LAURENT

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Préalables :**

- >C04\_Engager les négociations foncières
- >C04\_Lancer une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP)
- >C04\_Participation des habitants
- >C04\_Préalables environnementaux (études d'impact, dossier loi sur l'eau)
- >C04\_Réaliser les acquisitions foncières

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°6**

**Stratégie et veille foncière à l'échelle du périmètre de l'OIM Bordeaux Aéroport**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Stratégie foncière et veille foncière. Le montant est inscrit en autorisation de programme pour les 3 communes du territoire concerné.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

**Niveau engagement Métropole :**

- >C04\_Poursuivre la levée des préalables fonciers
- >Lever les préalables fonciers
- >Assurer une veille foncière
- >Faire de la réserve foncière

**Niveau engagement Commune :**

- >C04\_Négocier le foncier

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	7 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	5 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	1 000 000,00 €
2019	2 000 000,00 €
2020	2 000 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :**

<b>Référent :</b>
BRUN-ROUDIER JEAN

<b>Chef de projet :</b>
CINQUALBRES SYLVIE

<b>Direction en charge de l'action :</b>
Z_C04_DAB MISSION STRATÉGIE TERRITORIALE ET INGÉNIERIE DGVT

<b>Maîtrise d'ouvrage :</b>
Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							

**Fiche n°7**

**Coopération technique dans le cadre de la réalisation et de la mise en oeuvre du PPRT Ariane Group**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

**1- Descriptif :**

Le PPRT concernant les sites de DGA Essais Missiles et Ariane Group sis sur les communes de Saint Médard et Martignas est approuvé le 9 juin 2017. Les entreprises Ariane Group et Roxel font par ailleurs l'objet d'un autre PPRT sur la commune de Saint-Médard approuvé le 2 août 2011. BM apporte une assistance technique dans le suivi des PPRT (siège notamment aux commissions de suivi de site) et dans la mise en œuvre des prescriptions établies dans le cadre du PPRT DGA Ariane Group.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

**Niveau engagement Métropole :**

-->Signer une convention  
-->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Participer à la démarche

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :**

**Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

DOURNEAU HELENE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBA DIRECTION DE LA NATURE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Autres

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							

Fiche n°8

**Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) AIRE Fonciers économiques : site "Les Artignons"**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1 - Descriptif :**

Ingénierie de Bordeaux Métropole et accompagnement de la commune dans la sélection d'un opérateur.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Initier la démarche

**Niveau engagement Commune :**

--&gt;C04\_Participer à la démarche

--&gt;C04\_Céder le foncier

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	50 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

ZZZ\_CHAUSI BENOIT DOUBLON

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DCA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_03- Déroulement des études et/ou concertation							
C04_05- Commercialisation lots et secteurs							
C04_05- Consultations							
C04_08- Clôture de l'opération (mise en exploitation)							



**Fiche n°9****PAE de Cerillan**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Bordeaux Métropole s'engage à terminer la réalisation du programme des équipements publics du PAE, qui prendra fin le 9 juillet 2020. Il reste à réaliser les travaux d'aménagement de la rue Claude Debussy (sud) et de la place Marceron, le prolongement de la rue du Pont de la Pierre, le prolongement de l'allée Camille Saint Saëns et la rue Frantz Liszt. Sur la durée du contrat, la métropole s'engage à finaliser/poursuivre les études et réaliser les travaux.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les études d'avant projet (AVP)  
-->Réaliser les travaux

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_ Valider l'Avant Projet  
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	1 635 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 635 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	330 000,00 €
2019	1 015 000,00 €
2020	290 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

GREGOIRE NADINE

**Direction en charge de l'action :**Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°10****Programme 50 000 lgts - Ilot Dupérier**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

La Fab conduit les études visant à construire sur le site Dupérier dont une partie est détenue par Ariane Goup. Un groupe de travail est constitué sur la valeur foncière. Les contraintes réglementaires portant sur le foncier ont conduit Ariane Group à temporiser l'avancement du projet. En octobre 2017, les discussions ont repris et le projet se trouve réenclenché.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Lever les préalables fonciers
- >Réaliser l'étude
- >Participer à l'étude
- >Valider l'étude

**Niveau engagement Commune :**

- >C04\_Participer au financement du PEP, contribution du FIC
- >C04\_Valider l'étude et les suites opérationnelles proposées (mode opératoire, outils opérationnels)
- >C04\_Valider l'étude
- >C04\_Participer à la démarche
- >Participer aux négociations
- >Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement
- >Valider le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	192 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	192 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	72 000,00 €
2019	120 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

BALLEREAU ALEXIA

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

**Maîtrise d'ouvrage :**

SPL La Fab

**Autre(s) acteur(s) :**

- >Autres
- >Commune

**Préalables :**

- >C04\_Engager les négociations foncières

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_03- Déroulement des études et/ou concertation							
C04_05- Commercialisation lots et secteurs							
C04_05- Consultations							
C04_08- Clôture de l'opération (mise en exploitation)							

**Fiche n°11****Programme 50 000 logements - Ilot Le Bourdieu / Cassy-Vigney**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Le projet est inscrit sur la liste des sites d'intervention annexée au contrat que Bordeaux Métropole a passé avec La Fab.

La métropole et la ville sont attachées à l'aboutissement du projet en raison de son emplacement stratégique situé en centre-ville. Une étude doit être lancée pour mesurer les capacités possible. La prise de contact avec les propriétaires se poursuit.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->C04\_Poursuivre la levée des préalables fonciers  
-->Initier la démarche  
-->Participer à l'étude  
-->Valider l'étude

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Valider l'étude et les suites opérationnelles proposées (mode opératoire, outils opérationnels)  
-->C04\_Valider l'étude  
-->C04\_Participer à la démarche  
-->Mener la concertation

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	96 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	96 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	36 000,00 €
2019	30 000,00 €
2020	30 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

BALLEREAU ALEXIA

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

**Maîtrise d'ouvrage :**

SPL La Fab

**Autre(s) acteur(s) :**

--&gt;Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Rédaction du cahier des charges							
04_05- Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_03- Consultation							
C04_04- Désignation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine							
C04_06- Présentation des conclusions de l'étude							
C04_07- Validation des conclusions de l'étude urbaine (dont mode opératoire)							

**Fiche n°12**

**Programme 50 000 logements - Ilot Berlican**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Etude de capacité en cours par la Fab pouvant déboucher sur une suite opérationnelle. L'objectif étant de valider le montage et la programmation en 2018, de finaliser les projets (dépôt d'AOS) en 2019 pour un démarrage de travaux prévu en 2020.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Valider l'étude  
 -->C04\_Valider l'étude et les suites opérationnelles proposées (mode opératoire, outils opérationnels)  
 -->C04\_Participer à la démarche

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	30 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	15 000,00 €
2019	15 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :**

<b>Référent :</b> BRUN-ROUDIER JEAN
--

<b>Chef de projet :</b> BALLEREAU ALEXIA
---

<b>Direction en charge de l'action :</b> Z_C04_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES
---

<b>Maîtrise d'ouvrage :</b> SPL La Fab
---

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							



**Fiche n°13****Ecole de Gajac - hors OAIM**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

L'attribution d'un fond de concours dans le cadre du règlement d'intervention écoles hors opération d'aménagement d'intérêt métropolitain pour l'école de Gajac a été acté par délibération du 24 novembre 2017.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->C04\_ Étudier la demande de financement  
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_ Assurer l'entretien, la gestion et le fonctionnement des équipements  
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales  
-->Formaliser la demande de financement

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	1 241 635,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	310 409,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	310 409,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

AMEN PIERRE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

**Fiche n°14****Ecole La Garenne - hors OAIM**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

L'attribution d'un fond de concours dans le cadre du règlement d'intervention écoles hors opération d'aménagement d'intérêt métropolitain pour l'école de Gajac a été acté par délibération du 24 novembre 2017.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->C04\_ Étudier la demande de financement  
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_ Assurer l'entretien, la gestion et le fonctionnement des équipements  
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales  
-->Formaliser la demande de financement

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	285 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	71 250,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	71 250,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

AMEN PIERRE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

**Fiche n°15****Etude du carrefour Dupérier / Corbiac**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Diagnostic du fonctionnement du carrefour et, selon conclusions, suppression des feux dans le cadre de la politique de la Métropole en la matière

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude préliminaire  
 -->Réaliser les études préalables  
 -->C04\_Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Valider l'étude préliminaire  
 -->Participer aux études

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	25 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	25 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	12 500,00 €
2020	12 500,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

GREGOIRE NADINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°16****Assainissement pluvial sur l'avenue Blaise Pascal (Niox-Lignan)**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

**1 - Descriptif :**

Réalisation de l'assainissement pluvial sur l'avenue Blaise Pascal, entre la rue du Général Niox et le carrefour Temple/Lignan (non compris).

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Prendre la confirmation de décision de faire  
-->Réaliser les travaux

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Participer à la démarche

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	1 340 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 340 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	1 340 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

GREGOIRE NADINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							



## Fiche n°17

**Aménagement de l'avenue de Martignas : création d'une liaison douce (Poupay-Hugon)**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

**1 - Descriptif :**

Bordeaux Métropole s'engage à réaliser les travaux d'aménagement de cette section de voie.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Réaliser les travaux

**Niveau engagement Commune :**

--&gt;Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	1 085 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 085 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	1 085 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

GREGOIRE NADINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°18****Etude de faisabilité de la desserte en TCSP des quartiers ouest**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Réalisation d'une étude de desserte en Transports en Commun en Site Propre (TCSP) pour l'amélioration de la desserte des quartiers ouest de la commune de Saint-Médard-en-Jalles non desservis par le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Saint-Aubin de Médoc - Bordeaux et le tramway.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Réaliser l'étude

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Valider l'étude  
-->Participer aux études

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	40 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	40 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	40 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

POUPRY NICOLAS

**Direction en charge de l'action :**Z\_C04\_BCA DIRECTION DES  
INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_02-Décision de faire							
C04_03-Consultation							
C04_04-Préalables							
C04_05-Réalisation de l'étude							

**Fiche n°19**

**Aide à la mise en oeuvre de stationnement payant**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Bordeaux Métropole accompagne la commune dans ses réflexions autour de la transformation des zones bleues en zones de stationnement réglementées avec horodateurs. Bordeaux Métropole participera à hauteur de 50% aux frais de fourniture et de pose d'horodateurs et réalisera les travaux de signalisation. La ville estime ses besoins à une vingtaine d'horodateurs.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Participer à la démarche

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	150 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	75 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	50 000,00 €
2020	25 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :**

**Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

DABADIE SEBASTIEN

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_BCA DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							



**Fiche n°20****SDODM - Amélioration de la desserte des communes de Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Eysines et le Taillan-Médoc, par l'extension du réseau du tramway****Niveau enjeu de l'action : métropolitain****1- Descriptif :**

Le projet examiné par la Commission Transport de mars 2018 consiste en une extension de la ligne D du réseau de tramway en voie unique entre la station Cantinolle et le centre de Saint-Médard-en-Jalles, sur un linéaire d'environ 5 km empruntant la RD1215, l'avenue de la Boétie, avec un terminus positionné aux abords de la place de la République, plusieurs stations, deux parc-relais d'un minimum de 250 places, et des aménagements de voirie connexes contribuant à l'insertion de son tracé dans le tissu urbain.

Le bilan de la concertation, qui s'est déroulé de février 2017 à janvier 2018, doit être approuvé au Conseil de mars 2018.

Sous réserve de la décision des élus de poursuivre le projet sur un des tracés, les étapes suivantes seront menées sur la période du codev4:

- consultation d'un Maître d'oeuvre,
- conception initiale (EP/AVP) en vue de la DUP
- Si DUP obtenue :
  - o poursuite des études de détails
  - o lancement des consultations

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Lancer la DUP
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >C04\_Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)
- >Lancer des consultations
- >C04\_Prendre la décision de faire (jalon GSP)

**Niveau engagement Commune :**

- >Participer aux études

### 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	63 000 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	4 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	500 000,00 €
2019	1 500 000,00 €
2020	1 000 000,00 €
2021	1 000 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

### 4 - Préalables au projet et acteurs :

**Référent :**  
BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**  
POUPRY NICOLAS

**Direction en charge de l'action :**  
Z\_C04\_BCA DIRECTION DES  
INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS

**Maîtrise d'ouvrage :**  
Bordeaux Métropole

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier	■						
C04_02- Programme	■						
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires		■	■				
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)					■	■	
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre	■	■					
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)			■	■	■	■	
C04_09- Confirmation de décision de faire						■	
C04_10-Consultation travaux							■
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°21****SDODM - BHNS Saint-Aubin de Médoc - Liaison Bordeaux centre-Caudéran-St Médard-en-Jalles**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) « Bordeaux centre - Caudéran - Le Haillan - Saint-Médard-en-Jalles - Saint-Aubin de Médoc".

projet de BHNS en optimisant le coût :

- avec la limitation des travaux d'infrastructures (sans travaux réseaux ou déviation des réseaux uniquement sur certains secteurs),
- en se concentrant sur les points durs (réaliser des travaux lourds de voirie a minima où les gains de temps seront réellement significatifs à savoir principalement en intra - rocade),
- l'aménagement des stations (aménagement urbain sur le mode tramway),
- le matériel roulant (donnant une image qualitative du bus).

La réalisation de cette ligne selon ces modalités d'intervention permet d'améliorer la qualité de service offert (aménagement et capacité pour une meilleure efficacité et régularité, confort pour les usagers en station, matériel roulant et information).

Il est à noter que ce projet nécessite encore quelques arbitrages notamment le passage par Caudéran. Par ailleurs, une étude détaillée de l'extension vers Saint-Aubin de Médoc est également nécessaire.

Cette action, non sollicitée par la ville, n'est pas en contradiction avec l'inscription de l'extension de la ligne D du tramway au SDODM.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >C04\_Remise de l'ouvrage au gestionnaire
- >C04\_Etablir les PV de mise en exploitation, et participer aux opérations de transferts d'ouvrages
- >C04\_Engager les procédures d'évolution réglementaire du PLU nécessaires à la réalisation du projet
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables fonciers
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser l'étude
- >C04\_Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

**Niveau engagement Commune :**

- >C04\_Participer à la réception des travaux
- >C04\_Valider l'étude
- >C04\_Participer à la démarche
- >Participer aux études

### 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	112 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	112 000 000,00 €
---	------------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	10 000 000,00 €
2019	52 000 000,00 €
2020	35 000 000,00 €
2021	15 000 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

### 4 - Préalables au projet et acteurs :

**Référent :**  
BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**  
CHADOUTAUD EMILIE

**Direction en charge de l'action :**  
Z\_C04\_BCA DIRECTION DES  
INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS

**Maîtrise d'ouvrage :**  
Bordeaux Métropole

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier	■	■					
C04_02- Programme	■	■					
C04_03- Études préliminaires		■	■	■			
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)			■	■	■		
C04_05-Levée des préalables fonciers					■	■	■
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre			■	■			
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )				■	■	■	■
C04_09- Confirmation de décision de faire		■	■				
C04_10-Consultation travaux							■
C04_11- Réalisation des travaux							■
C04_12- Remise de l'ouvrage au gestionnaire							

Fiche n°22

**Aménagement cyclable sur les avenues de Capeyron et Gay Lussac**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Aménagement cyclable (études) en site propre sur la dernière section de l'avenue de Capeyron non pourvue, entre les avenues de Mazeau et de Martignas, et franchissement cyclable de l'avenue Gay Lussac.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude préliminaire  
 -->Lever les préalables fonciers  
 -->Réaliser les études d'avant projet (AVP)  
 -->C04\_Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Participer à la démarche

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	30 000,00 €
2020	20 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

GREGOIRE NADINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole



**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°23****Piste cyclable Martignas-sur-Jalle/Saint-Médard-en-Jalles**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

**1- Descriptif :**

Élaboration des dossiers techniques et réglementaires (dont DUP) pour la création d'une piste cyclable entre Martignas-sur-Jalle et Saint-Médard-en-Jalles.

Réalisation des acquisitions foncières en lien avec les emplacements réservés inscrits au PLU sur les deux communes.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Lever les préalables fonciers  
 -->Lancer la DUP  
 -->Réaliser les études d'avant projet (AVP)  
 -->C04\_Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Valider l'étude

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	1 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	200 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	20 000,00 €
2019	95 000,00 €
2020	85 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

LETHIER JEAN-BAPTISTE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°24****Développement du stationnement vélo**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Dans le cadre du 2e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite développer le stationnement vélo et mettre à la disposition des usagers une palette complète de solutions :

- modules de stationnement sécurisé de petite capacité
- abris-vélos sécurisés de moyenne capacité

2 sites sont à l'étude sur la ville de Saint-Médard-en-Jalles.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >C04\_Prise en charge du suivi animation
- >Réaliser les travaux

**Niveau engagement Commune :**

- >C04\_Négocier le foncier
- >C04\_Identifier un terrain
- >C04\_Participer à la démarche

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	50 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

COIGNAC FLORENT

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_BBA DIRECTION DE LA MULTIMODALITÉ

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

--&gt;Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							



**Fiche n°25****Etude déplacement à l'échelle du territoire communal**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

A la suite du schéma de déplacements tous modes de l'agglomération, il est proposé la réalisation du schéma communal des déplacements de Saint-Médard-en-Jalles. Cette étude permettra d'apporter une expertise sur les modes de déplacements sur le territoire communal et de répondre à des préoccupations locales tout en les corrélant avec les enjeux des territoires limitrophes. La commune de Saint-Médard-en-Jalles souhaite que deux sujets soient étudiés : le trafic de transit, en particulier celui qui passe par le centre ville, et les itinéraires pour favoriser les modes actifs.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude  
-->Valider l'étude

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Valider l'étude  
-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	50 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

MEROUZE AUDE

**Direction en charge de l'action :**Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_02-Décision de faire							
C04_03-Consultation							
C04_04-Préalables							
C04_05-Réalisation de l'étude							

## Fiche n°26

## Adaptation de l'évolution du territoire à l'accueil de nouvelles populations

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

L'étude devra permettre à la commune et à Bordeaux Métropole de se projeter dans l'avenir, afin de définir ses besoins prioritaires en équipements publics et les moyens d'y répondre.

Par équipements publics, nous entendons : les ouvrages et installations techniques nécessaires aux réseaux publics (réseaux routiers, électriques, d'assainissements...) et ceux qui relèvent de constructions liées aux administrations publiques et équipements locaux (équipements scolaires, sportifs, culturels, petite enfance...).

Cette réflexion sera conduite sur les bases de l'étude conduite par l'A'Urba et l'Institut d'Études Démographiques de l'Université Bordeaux IV, qui doit évaluer l'évolution démographique de la commune en lien à sa production de logements.

Ainsi, la qualité des équipements existants sera ensuite examinée à travers des visites, des entretiens auprès des gestionnaires et des utilisateurs. Au regard des besoins estimés, des attentes des élus, de l'offre voisine et d'une analyse des finances communales et métropolitaines, des scénarios de programmation de nouveaux équipements seront enfin proposés et croisés avec des scénarios de développement urbain plus ou moins ambitieux. Ce travail devra aboutir au choix d'une stratégie globale de développement communal et de la détermination des outils permettant aux collectivités de la conduire.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Participer à l'étude
- >Valider l'étude

**Niveau engagement Commune :**

- >C04\_Valider l'étude
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Participer aux études

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	20 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	20 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	20 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

BALLEREAU ALEXIA

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

- >Autres
- >C04\_VILLE

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Rédaction du cahier des charges							
04_05- Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_03- Consultation							
C04_04- Désignation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine							
C04_06- Présentation des conclusions de l'étude							
C04_07- Validation des conclusions de l'étude urbaine (dont mode opératoire)							

**Fiche n°27**

**Achat de parcelles à des fins de préservation et de valorisation d'espaces naturels**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

**1- Descriptif :**

La ville souhaite que la Métropole participe à l'achat de parcelles à des fins de préservation et de valorisation d'espaces naturels (trames vertes et bleues), ainsi que de constitution de cheminements doux et naturels dans l'ensemble des quartiers (acquisition de parcelles le long des cours d'eau et des fossés, dans les espaces verts de lotissement).

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

**Niveau engagement Métropole :**

-->Accompagner financièrement le programme

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Racheter le foncier  
 -->C04\_Négocier le foncier  
 -->Réaliser l'opération

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	70 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	35 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	10 000,00 €
2019	10 000,00 €
2020	15 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :**

<b>Référent :</b> BRUN-ROUDIER JEAN
--

<b>Chef de projet :</b> SUFFRAN YVES
---

<b>Direction en charge de l'action :</b> Z_C04_DBA DIRECTION DE LA NATURE
--

<b>Maîtrise d'ouvrage :</b> Commune
--

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

**Fiche n°28****Parc des jalles - Porte de Gajac**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

La métropole et les communes concernées souhaitent créer le parc des jalles, espace intercommunal de 5000 ha, d'eau de nature et d'agriculture. Un schéma d'aménagement global sert de base aux projets de valorisation à mener localement sur les communes, avec entrées pour l'accueil de public, patrimoine bâti à restaurer et sentiers de découvertes. Ce vaste espace vert adossé à la ville centre de Bordeaux remplit de nombreuses fonctions vitales pour la métropole et le parc des jalles se veut aussi un lieu de sensibilisation et de formation aux questions de nature et d'économie agricole au bénéfice direct des habitants.

Suite au dernier comité de pilotage parc des jalles, une proposition de plan d'action a été faite.

Les coûts sont ceux donnés lors du comité de pilotage au sein d'un tableau "plan d'action 2020".

Sur Saint-Médard, il est souhaité en priorité initier les actions d'aménagement de la porte de Gajac.

Bordeaux Métropole s'engage au versement d'un fonds de concours à hauteur de 50% du montant des travaux, ou à hauteur du financement communal, mais la maîtrise d'ouvrage est à préciser avec la commune.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

-->Formaliser la demande de financement

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	130 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	65 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	30 000,00 €
2020	35 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

GENOT ELISE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBA DIRECTION DE LA NATURE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune



**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°29****Natura 2000 'Réseau hydrographique des Jalles de Saint-Médard et d'Eysines' - animation et valorisation des espaces naturels et agricoles au sein de la zone Natura 2000**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Natura 2000 est un ensemble de sites naturels et agricoles, identifiés au niveau européen pour la rareté ou la fragilité des espèces et des habitats qu'ils abritent.

En 2012, Bordeaux Métropole s'est vu confier l'animation du site Natura 2000 du 'Réseau hydrographique des jalles de Saint-Médard et d'Eysines'. Cette phase d'animation se manifeste par l'adhésion libre des communes, des propriétaires et des gestionnaires à la charte Natura 2000, ainsi qu'à différents types de contrats co-financés par l'Europe et l'État, et rémunérant des actions en faveur de la biodiversité.

Trois projets propres à la commune de Saint-Médard-en-Jalles s'ajoutent à cette fiche codev Natura 2000 :

- un suivi faune-flore sur les propriétés communales situées en Natura 2000 : 2.500€/an sur trois ans ;
- la création de trois mares pédagogiques en bords de jalle Natura 2000 (en 2018), pour un coût total de 8.000€ ;
- et des animations trimestrielles autour de ces mares pédagogiques : 600€/an sur trois ans.

Conformément au RI Nature, la direction de la Nature assumerait au maximum la moitié de ces dépenses, à parts égales avec la commune.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >C04\_Aide aux travaux
- >Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

**Niveau engagement Commune :**

- >Accompagner techniquement une démarche/une étude

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	17 300,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	8 650,00 €
---	------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	5 550,00 €
2019	1 550,00 €
2020	1 550,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

SUFFRAN YVES

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBA DIRECTION DE LA NATURE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Diagnostic - Etudes préalables							
C04_03- Programme							
C04_04- Pour les écoles : Signature de la convention de rétrocession							
C04_05- Etudes d'avant-projet							
C04_06- Consultation et choix du maître d'oeuvre							
C04_07-Validation de l'APD et du coût des travaux							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10- Consultation - Attribution des marchés de travaux							
C04_11-Travaux							
C04_12- Réception							
C04_13- Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

**Fiche n°30****Programme d'actions du PEANP des Jalles****Niveau enjeu de l'action : métropolitain****1- Descriptif :**

Le programme d'action du PEANP des Jalles concerne 6 communes territorialement ; le budget global (1 644 059 euros) doit donc être réparti entre toutes, mais aussi avec Bordeaux Métropole lorsque les actions réalisées seront métropolitaines.

En 2012, le Conseil Départemental a créé un Périmètre de protection et de préemption des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains, le PEANP des Jalles à la demande de Bordeaux Métropole et des communes concernées. Le PEANP des Jalles s'étend sur 785 ha sur 6 communes : Eysines, Bruges, Saint-Médard-en-Jalles, Blanquefort, Le Haillan et Le Taillan-Médoc. Le site comprend une vallée maraîchère à l'Est et un site de captage d'eau potable à l'ouest. Le plan d'action porte sur l'ensemble du périmètre et se décline sur chacune des 6 communes.

Depuis février 2014, Bordeaux Métropole a été désignée pour porter l'animation des PEANP sur son territoire, en lien avec le Conseil Départemental, le Conseil Régional, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et les partenaires associatifs et scientifiques compétents en termes de préservation de la biodiversité et de développement d'une agriculture locale respectueuse de l'environnement.

Le plan d'action du PEANP des Jalles a été validé en 2015 pour une durée de 10 ans (2015-2025) par le comité de pilotage du PEANP composé notamment des représentants des six communes concernées, de Bordeaux Métropole et du Conseil Départemental de la Gironde.

L'objectif premier est la vocation maraîchère de cette zone mais le but est également d'intégrer la protection de la biodiversité de manière transversale. Les actions du programme s'inscrivent dans 9 objectifs :

Optimiser la gestion et le fonctionnement du réseau hydrographique

- Classement des fossés et cours d'eau pour clarifier le contexte réglementaire
- Construction d'une stratégie collective d'amélioration de l'entretien du réseau des fossés
- Mise en place concertée d'un règlement de l'eau

Installer des maraîchers – volet foncier

- Animation foncière en vue d'installer et conforter des exploitations agricoles
- Acquisition / rétrocession de terres à potentiel maraîcher et des bâtiments
- Lutter contre l'enfrichement et les usages concurrents

Installer des maraîchers sur le PEANP

- Mise en place d'une formation au maraichage professionnalisante pérenne
- Attirer des candidats à l'installation et les accompagner dans leurs démarches
- Créer des espaces tests d'apprentissage chez les agriculteurs en place et volontaires
- Valoriser les savoir-faire des anciens

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >C04\_Engager les procédures d'évolution réglementaire du PLU nécessaires à la réalisation du projet
- >C04\_Prendre en charge une partie des investissements
- >C04\_Étudier la demande de financement
- >Mener la concertation
- >Assurer une veille foncière
- >Faire de la réserve foncière
- >Accompagner financièrement le programme
- >Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
- >Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

**Niveau engagement Commune :**

- >C04\_Accepter les évolutions du PLU
- >C04\_Racheter le foncier
- >C04\_Identifier un terrain
- >C04\_Partager des fichiers ou informations
- >C04\_Apporter un soutien financier
- >Signer une convention
- >Accompagner financièrement le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)
- >Formaliser la demande de financement

### 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 644 059,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 644 059,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	532 179,00 €
2019	555 940,00 €
2020	555 940,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

### 4 - Préalables au projet et acteurs :

**Référent :**  
BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**  
ALVAREZ MARION

**Direction en charge de l'action :**  
Z\_C04\_DBA DIRECTION DE LA NATURE

**Maîtrise d'ouvrage :**  
Bordeaux Métropole

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

**Fiche n°31****Carré des Jalles - Equipement d'intérêt métropolitain -**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Dans le cadre du transfert de cet équipement à Bordeaux Métropole, une politique de rénovation et de valorisation du bâtiment est en cours de planification avec la commune.

Les études de programmation étant en cours, le montant total définitif de l'opération n'est pas arrêté à ce stade. La provision des dépenses faite dans la fiche action permet de poursuivre les études de rénovation et les travaux de Gros Entretien Rénovation.

Dans le cadre du projet et des validations à venir en comité de suivi, la métropole pourra poursuivre le projet de rénovation et de valorisation sans engager d'avenant au contrat de co-développement.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les études préalables  
-->C04\_Prendre la décision d'étudier (Jalon GSP)

**Niveau engagement Commune :**

-->Accompagner financièrement le programme

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	1 200 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 200 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	300 000,00 €
2019	300 000,00 €
2020	300 000,00 €
2021	300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

MACHINET ARNAUD

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DCG MISSION RAYONNEMENT ET ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole



**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Diagnostic - Etudes préalables							
C04_03- Programme							
C04_04- Pour les écoles : Signature de la convention de rétrocession							
C04_05- Etudes d'avant-projet							
C04_06- Consultation et choix du maître d'oeuvre							
C04_07-Validation de l'APD et du coût des travaux							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10- Consultation - Attribution des marchés de travaux							
C04_11-Travaux							
C04_12- Réception							
C04_13- Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

**Fiche n°32****Avenant 2021 (modification) Festival Big Bang**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Orienté autour de l'air et de l'espace, le festival Big Bang est une manifestation unique sur le territoire qui met en valeur le domaine de l'aéronautique.

Organisé par la ville chaque mois de mai, il propose une programmation culturelle et scientifique avec au programme, films, documentaires, courts métrages, animations/spectacles jeunesse, conférences/rencontres, expositions, salon emploi de la filière, meeting aérien à découvrir sur 4 jours.

Avenant 2021 : pérennisation du soutien de Bordeaux Métropole.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->C04\_Étudier la demande de financement  
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Apporter un soutien financier  
-->Réaliser l'opération  
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales  
-->Formaliser la demande de financement

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	60 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	60 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	15 000,00 €
2019	15 000,00 €
2020	15 000,00 €
2021	15 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

KHALEF YACINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DCA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

**Fiche n°33**

**Avenant 2021 (modification) Jalles House Rock**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

**1- Descriptif :**

Depuis 11 ans, Saint-Médard-en-Jalles se met pour deux jours et deux nuits au diapason du rock dans le cadre frais et verdoyant du bord de la jalle.

Organisée conjointement par la ville et l'association l'Estran, la manifestation mêle découvertes, talents confirmés et artistes locaux prometteurs, buvette, restauration et village d'exposants « rock » (disquaires, labels, créateurs, animations...) en bonus.

Avenant 2021 : pérennisation du soutien de Bordeaux Métropole.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

**Niveau engagement Métropole :**

-->C04\_Étudier la demande de financement  
 -->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Apporter un soutien financier  
 -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales  
 -->Formaliser la demande de financement

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	507 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	40 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	10 000,00 €
2019	10 000,00 €
2020	10 000,00 €
2021	10 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :**

**Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

PASCAUD CLOTILDE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DCG MISSION RAYONNEMENT ET ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

## Fiche n°34

**Avenant 2021 (modification) FAB - Festival international des Arts de Bordeaux Métropole**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Le Festival international des Arts de Bordeaux Métropole est né de la fusion du festival des souris des hommes (ancien festival porté par la ville de Saint-Médard-en-Jalles) et de Novart (ancien festival porté par la ville de Bordeaux).

Il met à l'affiche une trentaine de propositions artistiques sur toute la métropole, dont les deux-tiers environ issues de compagnies internationales.

Avenant 2021 : pérennisation du soutien de Bordeaux Métropole.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->C04\_ Étudier la demande de financement  
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_ Apporter un soutien financier  
-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune  
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	3 159 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	640 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	160 000,00 €
2019	160 000,00 €
2020	160 000,00 €
2021	160 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

PASCAUD CLOTILDE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DCG MISSION RAYONNEMENT ET ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

**Maîtrise d'ouvrage :**

Associatif

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

**Fiche n°35****Orientations de la stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en œuvre**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

L'objectif de cette action est d'organiser et décliner de façon partenariale la stratégie foncière dans les territoires communaux, en accord avec les objectifs métropolitains et communaux en matière d'aménagement économique, d'urbanisme et habitat, de nature. Ce partenariat et ce co-pilotage de la stratégie foncière s'appuiera notamment sur les données et outils cartographiques de la stratégie foncière mis à disposition par la Métropole : Foncier Stratégique identifié à l'occasion des travaux de révision du PLU 3.1 (pour le développement urbain, le développement économique, etc.), AOS (permis de construire, consommation foncière...), base de données DVF sur les prix (Demande de Valeurs Foncières, très riche d'informations, et qui répertorie l'intégralité des transactions foncières et immobilières sur le territoire de Bordeaux Métropole), etc. Bordeaux Métropole (direction du foncier - service stratégie foncière) assurera l'animation et la production des données et documents nécessaires aux groupes de travail. La commune participe au groupe de travail et désigne élu(s) et technicien(s) référents.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Réaliser la prestation

**Niveau engagement Commune :**

--&gt;C04\_Participer à la démarche

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

FERRER GREGOIRE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBB DIRECTION DU FONCIER

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole



## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							

**Fiche n°36**

**Acquisitions foncières pour le compte des communes**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Bordeaux Métropole s'engage à acquérir le bien et à le rétrocéder à la commune conformément aux conditions de la délibération du conseil du 29 septembre 2017 relative au portage foncier pour le compte des communes. La commune sera régulièrement consultée sur l'évolution du projet ayant nécessité une maîtrise foncière.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

**Niveau engagement Métropole :**

-->Faire de la réserve foncière

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Racheter le foncier

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :**

**Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

CINQUALBRES SYLVIE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBB DIRECTION DU FONCIER

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							

**Fiche n°37**

**Territoire zéro déchet zéro gaspillage : partenariat pour un changement de comportement des habitants**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Bordeaux Métropole a été lauréate de la démarche "territoire zéro déchet zéro gaspillage" : l'enjeu est la réduction de la production des déchets des ménages et des entreprises. Un plan d'actions a été adopté (juillet 2017), qui, pour un effet levier renforcé, doit se décliner à l'échelle des communes notamment sur les actions relatives à la réduction des déchets des ménages et de l'économie circulaire.

La ville de Saint-Médard-en-Jalles s'engage à :

- contribuer via un conventionnement à la distribution des composteurs : au minimum une distribution par an, objectif minimal à atteindre 190 composteurs à distribuer pour passer de 18% à 20% de logements individuels dotés. Bordeaux Métropole fournit les composteurs et l'animation, la commune en assure la distribution.
- faire la promotion des actions de réduction des déchets via le relais de la communication de Bordeaux Métropole dans les supports municipaux. Bordeaux Métropole fournit le support de communication, la commune en assure la diffusion.
- Bordeaux Métropole assure pour tous les habitants des formations gratuites au compostage. Il est possible d'organiser des formations sur le cadran Ouest à condition qu'elles soient organisées en commun avec les communes limitrophes et ouvertes à leurs habitants.
- favoriser l'apposition du stop pub notamment dans le logement collectif. Bordeaux Métropole met à disposition le stop pub, la commune en assure la diffusion.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

**Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

**Niveau engagement Commune :**

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude  
 -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :**

**Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

COUSIN BORIS

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_CAF DIRECTION GESTION DES DÉCHETS ET PROPRETÉ

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							

**Fiche n°38****Avenant 2021 (modification) Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Dans le cadre de sa politique de développement durable, Bordeaux Métropole souhaite accompagner les acteurs du territoire au premier rang desquels les communes.

Cet accompagnement s'adresse à la fois aux communes et aux habitants (propriétaires ou locataires, juniors ou non). Les projets proposés sont portés par la Métropole, ils ne pourront donc pas faire l'objet d'une demande de subvention de la part de la commune.

Il revêt plusieurs formes :

1- Afin d'impulser une dynamique territoriale, Bordeaux Métropole souhaite constituer un réseau d'échange d'expérience et de mutualisation de bonnes pratiques avec les communes sur les sujets répondant aux enjeux de la transition énergétique et écologique (prêt d'exposition, production d'événements en commun, mise en place de projets partagés,...).

2- Afin d'accompagner les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique de leur logement, Bordeaux Métropole propose aux communes de la Métropole d'accueillir des permanences espace info énergie pour permettre aux habitants de rencontrer un conseiller chargé de les guider dans leur projet. Par ailleurs, le conseiller info énergie proposera des permanences pour sensibiliser la population sur la thermographie aérienne (été 2018) et le cadastre solaire (début 2018).

La commune met à disposition du conseiller info énergie un local pour recevoir les habitants et s'engage à relayer auprès de la population les documents de communication mis à disposition par Bordeaux Métropole.

3- Depuis, 2 ans, Bordeaux Métropole organise le défi des familles à énergie positive. Ce dispositif propose à tous les habitants de réduire leurs consommations d'énergie et d'eau sur la saison de chauffe, entre le 1er décembre et le 30 avril, sans intervention sur le bâti.

Le principe est simple : réunis en équipe, par commune, les familles sont invitées à mettre en place des éco-gestes.

Leurs progrès sont calculés en fonction de leur consommation durant l'hiver précédent. Les participants sont accompagnés tout au long du défi par un animateur chargé de suivre et de dispenser conseils et astuces.

Des temps forts, rencontres et animations sont organisés tout au long du défi. Un logiciel de suivi des consommations leur permet de suivre leur progrès en temps réel.

L'objectif est de réaliser une économie d'énergie de l'ordre 8% par rapport aux consommations d'énergie de l'année précédente. En moyenne, les familles métropolitaines ont réalisé une économie de 10% lors des deux dernières éditions.

Avenant 2021 : prolongation de l'action avec abondement financier.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->C04\_Prise en charge du suivi animation

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Partager des fichiers ou informations

-->C04\_Participer à la démarche

-->C04\_Veiller à la pérennisation du dispositif

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

### 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 320 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 320 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	330 000,00 €
2019	330 000,00 €
2020	330 000,00 €
2021	330 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

### 4 - Préalables au projet et acteurs :

**Référent :**  
BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**  
DRION MAITÉ

**Direction en charge de l'action :**  
Z\_C04\_CAD DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVT DURABLE

**Maîtrise d'ouvrage :**  
Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**  
-->Association  
-->Autres  
-->Commune  
-->Etat

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							



## Fiche n°39

**Avenant 2021 (création) Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, un plan vélo urgence a été mis en œuvre sur le territoire métropolitain, qui a conduit à réaliser, en 7 mois, près d'1 million d'euros de travaux de signalisation sur les 28 communes, comprenant plus de 40 km de voies diverses accompagnant les modes vélos. Ces projets, menés par les pôles territoriaux en lien avec la direction générale de la mobilité, ont été soumis à validation des communes puis réalisés en marquage jaune temporaire, d'une durée de vie de 3 mois à 1 an au maximum selon la classe de trafic. Il s'agit maintenant de pérenniser ces marquages d'urgence à l'échelle de la métropole.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Établir le programme  
-->Réaliser les travaux

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Participer à la démarche  
-->Valider le programme

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	1 666 300,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 666 300,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	1 666 300,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

DUROUCHOUX ARNAULD

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_BCA DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°40

**Avenant 2021 (création) Avenue Blaise Pascal entre le rond point du Lignan (inclus) et la place d'Issac.**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Suite aux travaux d'assainissement pluvial sur l'avenue Blaise Pascal : finalisation AVP et enfouissement des réseaux.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)

**Niveau engagement Commune :**

- >C04\_Valider l'Avant Projet
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	300 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

GREGOIRE NADINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°41****Avenant 2021 (création) Aménagement de l'Avenue Léon Blum entre Alexis Puyo et Anatole France**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Finalisation des études d'enfouissement (réseaux secs sur 2 giratoires et éclairage public à programmer par la ville).

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Réaliser l'étude

**Niveau engagement Commune :**

-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales  
-->Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

GREGOIRE NADINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							



**Fiche n°42****Avenant 2021 (création) Mise à jour du volet « écoulement du trafic de transit et protection du centre-ville » du schéma communal de déplacement réalisé en 2019**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

La commune souhaite réexaminer la question du trafic de transit dans le centre-ville. La nouvelle étude prévoira la mise à jour du diagnostic selon les décisions les plus récentes, et l'élaboration de nouvelles propositions, en fonction des objectifs fixés.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Réaliser l'étude

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Prendre la décision des suites de l'étude  
 -->C04\_Valider l'étude  
 -->Accompagner techniquement une démarche/une étude

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	15 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	15 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	15 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

MEROUZE AUDE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_02-Décision de faire							
C04_03-Consultation							
C04_04-Préalables							
C04_05-Réalisation de l'étude							

**Fiche n°43****Avenant 2021 (création): 1 million d'arbres**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, contre la perte de biodiversité, les pollutions et les nuisances et pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale, à travers un règlement d'intervention. Un accompagnement aux initiatives et projets citoyens est en cours de réflexion.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

Niveau engagement Métropole :

Niveau engagement Commune :

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	2 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	400 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	400 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

DELALOY CATHERINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBA DIRECTION DE LA NATURE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

**Autre(s) acteur(s) :**

--&gt;Association

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

## Fiche n°44

**Avenant 2021 (création): action métropolitaine- Mise en œuvre de la stratégie biodiverCité**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Un plan d'actions quinquennal permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée doit être adopté en janvier 2021. Il se déclinera au travers de nouvelles actions portées par Bordeaux Métropole qui se déploieront sur le territoire métropolitain et par des actions communales qui seront accompagnées en ingénierie et en financement par Bordeaux Métropole dans le cadre du règlement d'intervention.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

Niveau engagement Métropole :

Niveau engagement Commune :

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

DELALOY CATHERINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBA DIRECTION DE LA NATURE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole


**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							



Annexe - liste des adaptations - Conseil Métropolitain du 21 mai 2021  
 Contrat de co-développement 2018-2020

Communes	n°	Titre	Objet de la demande	Commentaires
Saint-Médard-en-Jalles	Suppression	<b>Avenant 2021 (création) Avenue Blaise Pascal entre le rond point du Lignan (inclus) et la place d'Issac.</b>	Travaux financés sur le FIC	Accord de la commune
Saint-Médard-en-Jalles	Création	<b>"Avenant 2021 (création) Aménagement de l'Avenue Léon Blum entre Alexis Puyo et Anatole France"</b>	Le lancement des travaux pour l'avenue Léon Blum nécessite l'abondement de l'action de 600 000€. Cette somme sera prélevée sur le FIC ainsi que sur la fiche action "Avenant 2021 (création) Avenue Blaise Pascal entre le rond point du Lignan (inclus) et la place d'Issac." (300 000€)	Accord de la commune

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i><b>Délibération</b></i>
	<b>Séance publique du 21 mai 2021</b>	<b>N° 2021-253</b>

Convocation du 12 mai 2021

Aujourd'hui vendredi 21 mai 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

Mme Claudine BICHET à Mme Fannie LE BOULANGER  
Mme Céline PAPIN à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET  
M. Nicolas FLORIAN à M. Emmanuel SALLABERRY  
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Pierre HURMIC à M. Olivier CAZAUX de 14h30 à 15h50 et à partir de 16h45  
Mme Christine BOST à Mme Andréa KISS de 13h15 à 16h  
Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANCOIS de 14h30 à 15h30  
M. Bernard Louis BLANC à Mme Brigitte BLOCH à partir de 13h28  
M. Jean-François EGRON à M. Alexandre RUBIO de 12h à 14h30  
Mme Delphine JAMET à Mme Harmonie LECERF de 10h30 à 11h40 et de 14h30 à 15h  
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 16h10  
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à partir de 16h45  
Mme Géraldine AMOUROUX à Mme Béatrice SABOURET à partir de 13h15  
MM. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h  
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabrice MORETTI à partir de 15h25  
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI jusqu'à 10h30  
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Eva MILLIER de 10h30 à 14h30  
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h55  
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE à partir de 14h30  
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO à partir de 12h15  
M. Christophe DUPRAT à M. Jérôme PEScina à partir de 17h10  
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean-Marie TROUCHE de 14h30 à 16h24  
M. Stéphane GOMOT à M. Stéphane PFEIFFER à partir de 16h  
M. Laurent GUILLEMIN à M. Stéphane GOMOT de 11h45 à 15h50  
M. Michel LABARDIN à M. Franck RAYNAL à partir de 16h56  
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Fabienne DUMAS de 13h à 14h30  
Mme Zeineb LOUNICI à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 10h30  
M. Jacques MANGON à Mme Christine BONNEFOY de 11h40 à 14h30  
M. Jacques MANGON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h16  
M. Guillaume MARI à Mme Nadia SAADI à partir de 12h20  
M. Thierry MILLET à Mme Karine ROUX-LABAT de 12h55 à 14h30  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Simone BONORON à partir de 16h15  
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 13h15




M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h15  
M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY à partir  
de 13h15  
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Stéphanie ANFRAY à  
partir de 16h05  
M. Thierry TRIJOLET à M. Alain ANZIANI jusqu'à 10h et à  
partir de 16h

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h50

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLÉ</b>	<b>Conseil du 21 mai 2021</b>	<i><b>Délibération</b></i>
	Direction générale des Territoires  <b>Mission contractualisation</b>	<i><b>N° 2021-253</b></i>

---

**Contrats de co-développement 2018/2021 - Adaptations des contrats - Décision - Autorisation**

---

Madame Brigitte TERRAZA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Les contrats de co-développement 2018-2021 déclinent et territorialisent pour chacune des 28 communes les politiques métropolitaines en feuilles de route opérationnelles et concertées pour 4 ans, tant dans le domaine de l'aménagement urbain, du développement économique, de la voirie, des déplacements que du développement durable.

L'article 6 des contrats prévoit la possibilité de faire des adaptations des contrats selon le principe de substitution d'actions, avec une action d'ampleur équivalente et de même niveau d'enjeux.

Le présent rapport concerne les ajustements du contrat de co-développement de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles. Cette demande a fait l'objet d'une instruction favorable des services concernés et de la mission contractualisation.

En conséquence, il est proposé de modifier les annexes 1 et 2 du contrat de co-développement de la ville de Saint-Médard-en-Jalles conformément aux éléments précisés dans le tableau annexé.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la présente délibération :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

- **VU** la délibération n° 2018/247 en date du 27 avril 2018 autorisant Monsieur le Président à signer les 28 contrats de co-développement,
- **VU** la délibération n° 2020/553 en date du 18 décembre 2020 autorisant Monsieur le Président à signer les avenants aux contrats de co-développement 2018-2020 avec chacune des 28 communes de la Métropole,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** que la démarche de contractualisation engagée entre Bordeaux Métropole et les communes au travers des contrats de co-développement doit se poursuivre,

## DECIDE

### **Article 1 :**

La validation des adaptations aux contrats de co-développement 2018- 2021 de la ville de Saint-Médard-en-Jalles ci annexées.

### **Article 2 :**

Monsieur le Président est autorisé à signer un avenant avec la ville de Saint-Médard-en-Jalles.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.  
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 21 mai 2021

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>31 MAI 2021</b>	Pour expédition conforme,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>31 MAI 2021</b>	la Vice-présidente,
	Madame Brigitte TERRAZA

## Fiches action par niveau d'enjeu

### Métropolitain

0002	OIM Bordeaux Aéroport - Opération d'aménagement Galaxie 4
0003	Avenant 2021 (modification) OIM Bordeaux Aéroport - requalification de la liaison Capeyron/Marcel Dassault
0004	OIM Bordeaux Aéroport - Etude préliminaire de faisabilité du bassin de Touban
0005	OIM Bordeaux Aéroport - Boulevard technologique
0006	Stratégie et veille foncière à l'échelle du périmètre de l'OIM Bordeaux Aéroport
0020	SDODM - Amélioration de la desserte des communes de Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Eysines et le Taillan-Médoc, par l'extension du réseau du tramway
0021	SDODM - BHNS Saint-Aubin de Médoc - Liaison Bordeaux centre-Caudéran-St Médard-en-Jalles
0024	Développement du stationnement vélo
0026	Adaptation de l'évolution du territoire à l'accueil de nouvelles populations
0028	Parc des jalles - Porte de Gajac
0029	Natura 2000 'Réseau hydrographique des Jalles de Saint-Médard et d'Eysines' - animation et valorisation des espaces naturels et agricoles au sein de la zone Natura 2000
0030	Programme d'actions du PEANP des Jalles
0031	Carré des Jalles - Equipement d'intérêt métropolitain -
0032	Avenant 2021 (modification) Festival Big Bang
0034	Avenant 2021 (modification) FAB - Festival international des Arts de Bordeaux Métropole
0035	Orientations de la stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en œuvre
0037	Territoire zéro déchet zéro gaspillage : partenariat pour un changement de comportement des habitants
0038	Avenant 2021 (modification) Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable
0039	Avenant 2021 (création) Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo
0043	Avenant 2021 (création): 1 million d'arbres
0044	Avenant 2021 (création): action métropolitaine- Mise en œuvre de la stratégie biodiverCité

## Intercommunal

0007	Coopération technique dans le cadre de la réalisation et de la mise en oeuvre du PPRT Ariane Group
0016	Assainissement pluvial sur l'avenue Blaise Pascal (Niox-Lignan)
0017	Aménagement de l'avenue de Martignas : création d'une liaison douce (Poupay-Hugon)
0023	Piste cyclable Martignas-sur-Jalle/Saint-Médard-en-Jalles
0027	Achat de parcelles à des fins de préservation et de valorisation d'espaces naturels
0033	Avenant 2021 (modification) Jalles House Rock

## Communal

0001	Place de la République : réaménagement phase 1
0008	Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) AIRE Fonciers économiques : site "Les Artigons"
0009	PAE de Cerillan
0010	Programme 50 000 lgts - Ilot Dupérier
0011	Programme 50 000 logements - Ilot Le Bourdieu / Cassy-Vigney
0012	Programme 50 000 logements - Ilot Berlincan
0013	Ecole de Gajac - hors OAIM
0014	Ecole La Garenne - hors OAIM
0015	Etude du carrefour Dupérier / Corbiac
0018	Etude de faisabilité de la desserte en TCSP des quartiers ouest
0019	Aide à la mise en oeuvre de stationnement payant
0022	Aménagement cyclable sur les avenues de Capeyron et Gay Lussac
0025	Etude déplacement à l'échelle du territoire communal
0036	Acquisitions foncières pour le compte des communes
0040	Avenant à l'avenant 2021 (modification) Avenue Blaise Pascal entre le rond point du Lignan (inclus) et la place d'Issac.
0041	Avenant à l'avenant 2021 (modification) Aménagement de l'Avenue Léon Blum entre Alexis Puyo et Anatole France
0042	Avenant 2021 (création) Mise à jour du volet « écoulement du trafic de transit et protection du centre-ville » du schéma communal de déplacement réalisé en 2019

## Fiches action par numéro d'ordre

0001	Place de la République : réaménagement phase 1
0002	OIM Bordeaux Aéroport - Opération d'aménagement Galaxie 4
0003	Avenant 2021 (modification) OIM Bordeaux Aéroport - requalification de la liaison Capeyron/Marcel Dassault
0004	OIM Bordeaux Aéroport - Etude préliminaire de faisabilité du bassin de Touban
0005	OIM Bordeaux Aéroport - Boulevard technologique
0006	Stratégie et veille foncière à l'échelle du périmètre de l'OIM Bordeaux Aéroport
0007	Coopération technique dans le cadre de la réalisation et de la mise en oeuvre du PPRT Ariane Group
0008	Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) AIRE Fonciers économiques : site "Les Artignons"
0009	PAE de Cerillan
0010	Programme 50 000 lgts - Ilot Dupérier
0011	Programme 50 000 logements - Ilot Le Bourdieu / Cassy-Vigney
0012	Programme 50 000 logements - Ilot Berlincan
0013	Ecole de Gajac - hors OAIM
0014	Ecole La Garenne - hors OAIM
0015	Etude du carrefour Dupérier / Corbiac
0016	Assainissement pluvial sur l'avenue Blaise Pascal (Niox-Lignan)
0017	Aménagement de l'avenue de Martignas : création d'une liaison douce (Poupay-Hugon)
0018	Etude de faisabilité de la desserte en TCSP des quartiers ouest
0019	Aide à la mise en oeuvre de stationnement payant
0020	SDODM - Amélioration de la desserte des communes de Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Eysines et le Taillan-Médoc, par l'extension du réseau du tramway
0021	SDODM - BHNS Saint-Aubin de Médoc - Liaison Bordeaux centre-Caudéran-St Médard-en-Jalles
0022	Aménagement cyclable sur les avenues de Capeyron et Gay Lussac
0023	Piste cyclable Martignas-sur-Jalle/Saint-Médard-en-Jalles
0024	Développement du stationnement vélo
0025	Etude déplacement à l'échelle du territoire communal
0026	Adaptation de l'évolution du territoire à l'accueil de nouvelles populations
0027	Achat de parcelles à des fins de préservation et de valorisation d'espaces naturels
0028	Parc des jalles - Porte de Gajac
0029	Natura 2000 'Réseau hydrographique des Jalles de Saint-Médard et d'Eysines' - animation et valorisation des espaces naturels et agricoles au sein de la zone Natura 2000

0030	Programme d'actions du PEANP des Jalles
0031	Carré des Jalles - Equipement d'intérêt métropolitain -
0032	Avenant 2021 (modification) Festival Big Bang
0033	Avenant 2021 (modification) Jalles House Rock
0034	Avenant 2021 (modification) FAB - Festival international des Arts de Bordeaux Métropole
0035	Orientations de la stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en œuvre
0036	Acquisitions foncières pour le compte des communes
0037	Territoire zéro déchet zéro gaspillage : partenariat pour un changement de comportement des habitants
0038	Avenant 2021 (modification) Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable
0039	Avenant 2021 (création) Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo
0040	Avenant à l'avenant 2021 (modification) Avenue Blaise Pascal entre le rond point du Lignan (inclus) et la place d'Issac.
0041	Avenant à l'avenant 2021 (modification) Aménagement de l'Avenue Léon Blum entre Alexis Puyo et Anatole France
0042	Avenant 2021 (création) Mise à jour du volet « écoulement du trafic de transit et protection du centre-ville » du schéma communal de déplacement réalisé en 2019
0043	Avenant 2021 (création): 1 million d'arbres
0044	Avenant 2021 (création): action métropolitaine- Mise en œuvre de la stratégie biodiverCité



**Fiche n°1****Place de la République : réaménagement phase 1**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

La Ville souhaite réaménager cette place afin de prendre en compte de nouveaux enjeux : création d'une liaison douce / paysagère entre les sites du Bourdieu et Dupérier (50 000 logements), arrivée du BHNS et potentiellement du tramway, recomposition des espaces publics et des façades ....

Bordeaux Métropole s'engage sur la réalisation d'une première phase d'aménagement correspondant au cœur du projet : parking du Bourdieu, avenue Montesquieu, parvis Nord, partie Nord des voies latérales.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Réaliser les travaux

**Niveau engagement Commune :**

--&gt;Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	6 500 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	4 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	700 000,00 €
2019	2 000 000,00 €
2020	1 300 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°2****OIM Bordeaux Aéroport - Opération d'aménagement Galaxie 4**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Le projet « Galaxie 4 », situé dans le périmètre de l'Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroport, a pour objectif l'aménagement de terrains à vocation économique. Les terrains s'adresseront prioritairement mais non exclusivement aux entreprises de la filière aéronautique. Des études pré-opérationnelles, sous maîtrise d'ouvrage de la Fab, ont été menées en 2013 avec la réalisation d'un diagnostic « Faune/Flore » et d'études pédologiques en 2016.

Les études en cours doivent permettre de valider les choix opérationnels, de lever les préalables environnementaux et de viabiliser les terrains qui seront commercialisés.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >C04\_Commercialiser des îlots
- >C04\_Poursuivre la levée des préalables environnementaux
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >Réaliser les travaux
- >Établir le bilan financier de l'opération

**Niveau engagement Commune :**

- >C04\_Céder le foncier
- >C04\_Participer à la démarche

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	3 157 308,00 €
Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	790 428,00 €
Répartition annuelle de la dépense	
2018	104 692,00 €
2019	104 692,00 €
2020	104 692,00 €
2021	476 352,00 €
Recettes attendues	2 366 880,00 €

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

GERBEAU-MORIN CELINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

SPL La Fab

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_03- Déroulement des études et/ou concertation							
C04_05- Commercialisation lots et secteurs							
C04_05- Consultations							
C04_08- Clôture de l'opération (mise en exploitation)							

**Fiche n°3****Avenant 2021 (modification) OIM Bordeaux Aéroport -  
requalification de la liaison Capeyron/Marcel Dassault**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Dans le cadre du schéma directeur de déplacement, il est prévu la requalification des voies permettant une desserte ouest de l'Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroport. Cette opération de voirie est envisagée au delà de 2021. Toutefois au regard de la croissance importante sur cet axe lié au développement industriel du secteur, il apparaît nécessaire de lancer cette opération. De plus, cette voie d'une largeur de 5 mètres pour un trafic de 9000 véhicule/jours est en très mauvais état. Cela devient dangereux notamment au regard du trafic poids lourds (accès déchetterie et centre de compostage de déchets verts).

Avenant 2021 : au regard du montant des travaux, il est projeté de lancer un appel d'offre de MOE globale fin 2020. La procédure se poursuivrait début 2021 avec la remise du DCE aux candidats retenus, puis choix du MOE. Les études devraient démarrer en septembre 2021. En attendant, les investigations préalables ont été réalisées ou sont en cours de réalisation (levé topographique, diagnostic amiante/HAP, reconnaissances des chaussées existantes par déflexion/carottages, diagnostic 4 saisons).

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Établir le programme  
-->Lancer des consultations

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Participer à la démarche

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	5 434 185,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	50 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

MARCHAND ANNE-LAURE

**Direction en charge de l'action :**Z\_C04\_DAB MISSION STRATÉGIE  
TERRITORIALE ET INGÉNIERIE DGVT**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°4****OIM Bordeaux Aéroport - Etude préliminaire de faisabilité du bassin de Touban**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1 - Descriptif :**

Suite à l'étude hydraulique du bassin versant du Magudas, il est proposé de réaliser une étude préliminaire de faisabilité du bassin de Touban et de démarrer des études de maîtrise d'œuvre, ces dernières étant conditionnées aux résultats de la première.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Réaliser les études préalables

**Niveau engagement Commune :**

--&gt;C04\_Valider l'étude

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	50 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

PAJOT CYRIL

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_CAE DIRECTION DE L'EAU

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole



## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°5****OIM Bordeaux Aéroport - Boulevard technologique**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Lancement des études en vue de réaliser un aménagement dit du "boulevard technologique" allant du terminus du tramway A Haillan Rostand, en passant par le rond point des 5 chemins, la rue Toussaint Catros, le Chemin du Phare et les avenues de Beaudésert, Roland Garros et François Mitterrand à la sortie 12 de la rocade. Cet aménagement doit permettre d'accompagner les opérations d'aménagement publiques et privées envisagées de part et d'autre, de créer un véritable lien entre les différents lieux de vie et d'emploi existants et à venir, de réaliser un aménagement pouvant offrir des espaces publics utiles et porteurs d'une ambiance et d'une qualité renouvelées, d'offrir une meilleure cohabitation des différents modes de déplacements en trouvant le meilleur équilibre possible entre la gestion du trafic et la qualité d'usage attendue, de favoriser le développement du covoiturage en développant des emprises réservées à ce mode de déplacement ainsi qu'aux transports en commun, d'intégrer l'exemplarité en matière de performance environnementale et de rechercher des solutions innovantes favorisant le partage de la voirie.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->C04\_Racheter le foncier  
 -->Réaliser l'étude préliminaire  
 -->Lever les préalables fonciers  
 -->Lancer la DUP  
 -->Réaliser les études d'avant projet (AVP)  
 -->Mener la concertation  
 -->C04\_Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)  
 -->Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)  
 -->C04\_Prendre la décision suite à l'étude préalable

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Participer à la démarche

### 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	38 500 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	2 500 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	170 000,00 €
2019	400 000,00 €
2020	100 000,00 €
2021	1 830 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

### 4 - Préalables au projet et acteurs :

**Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

HERVE LAURENT

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Préalables :**

- >C04\_Engager les négociations foncières
- >C04\_Lancer une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP)
- >C04\_Participation des habitants
- >C04\_Préalables environnementaux (études d'impact, dossier loi sur l'eau)
- >C04\_Réaliser les acquisitions foncières

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°6**

**Stratégie et veille foncière à l'échelle du périmètre de l'OIM Bordeaux Aéroport**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Stratégie foncière et veille foncière. Le montant est inscrit en autorisation de programme pour les 3 communes du territoire concerné.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

**Niveau engagement Métropole :**

- >C04\_Poursuivre la levée des préalables fonciers
- >Lever les préalables fonciers
- >Assurer une veille foncière
- >Faire de la réserve foncière

**Niveau engagement Commune :**

- >C04\_Négocier le foncier

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	7 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	5 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	1 000 000,00 €
2019	2 000 000,00 €
2020	2 000 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :**

<b>Référent :</b>
BRUN-ROUDIER JEAN

<b>Chef de projet :</b>
CINQUALBRES SYLVIE

<b>Direction en charge de l'action :</b>
Z_C04_DAB MISSION STRATÉGIE TERRITORIALE ET INGÉNIERIE DGVT

<b>Maîtrise d'ouvrage :</b>
Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							

**Fiche n°7**

**Coopération technique dans le cadre de la réalisation et de la mise en oeuvre du PPRT Ariane Group**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

**1- Descriptif :**

Le PPRT concernant les sites de DGA Essais Missiles et Ariane Group sis sur les communes de Saint Médard et Martignas est approuvé le 9 juin 2017. Les entreprises Ariane Group et Roxel font par ailleurs l'objet d'un autre PPRT sur la commune de Saint-Médard approuvé le 2 août 2011. BM apporte une assistance technique dans le suivi des PPRT (siège notamment aux commissions de suivi de site) et dans la mise en œuvre des prescriptions établies dans le cadre du PPRT DGA Ariane Group.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

**Niveau engagement Métropole :**

-->Signer une convention  
-->Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Participer à la démarche

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :**

**Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

DOURNEAU HELENE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBA DIRECTION DE LA NATURE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Autres

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							

**Fiche n°8****Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) AIRE Fonciers économiques : site "Les Artignons"**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1 - Descriptif :**

Ingénierie de Bordeaux Métropole et accompagnement de la commune dans la sélection d'un opérateur.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Initier la démarche

**Niveau engagement Commune :**

--&gt;C04\_Participer à la démarche

--&gt;C04\_Céder le foncier

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	50 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

ZZZ\_CHAUSI BENOIT DOUBLON

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DCA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole



## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_03- Déroulement des études et/ou concertation							
C04_05- Commercialisation lots et secteurs							
C04_05- Consultations							
C04_08- Clôture de l'opération (mise en exploitation)							

**Fiche n°9****PAE de Cerillan**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Bordeaux Métropole s'engage à terminer la réalisation du programme des équipements publics du PAE, qui prendra fin le 9 juillet 2020. Il reste à réaliser les travaux d'aménagement de la rue Claude Debussy (sud) et de la place Marceron, le prolongement de la rue du Pont de la Pierre, le prolongement de l'allée Camille Saint Saëns et la rue Frantz Liszt. Sur la durée du contrat, la métropole s'engage à finaliser/poursuivre les études et réaliser les travaux.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les études d'avant projet (AVP)  
-->Réaliser les travaux

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Valider l'Avant Projet  
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	1 635 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 635 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	330 000,00 €
2019	1 015 000,00 €
2020	290 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

GREGOIRE NADINE

**Direction en charge de l'action :**Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°10****Programme 50 000 lgts - Ilot Dupérier**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

La Fab conduit les études visant à construire sur le site Dupérier dont une partie est détenue par Ariane Goup. Un groupe de travail est constitué sur la valeur foncière. Les contraintes réglementaires portant sur le foncier ont conduit Ariane Group à temporiser l'avancement du projet. En octobre 2017, les discussions ont repris et le projet se trouve réenclenché.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Lever les préalables fonciers
- >Réaliser l'étude
- >Participer à l'étude
- >Valider l'étude

**Niveau engagement Commune :**

- >C04\_Participer au financement du PEP, contribution du FIC
- >C04\_Valider l'étude et les suites opérationnelles proposées (mode opératoire, outils opérationnels)
- >C04\_Valider l'étude
- >C04\_Participer à la démarche
- >Participer aux négociations
- >Participer à la mise au point de l'opération d'aménagement
- >Valider le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	192 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	192 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	72 000,00 €
2019	120 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

BALLEREAU ALEXIA

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

**Maîtrise d'ouvrage :**

SPL La Fab

**Autre(s) acteur(s) :**

- >Autres
- >Commune

**Préalables :**

- >C04\_Engager les négociations foncières

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Montage du dossier (création/ réalisation ZAC-PUP-TAM-lotissement)							
04- Validation (dossier approuvé ou signature convention)							
06- Préalables (dont fonciers)							
07- Travaux : réalisations des équipements ou aménagements publics							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_03- Déroulement des études et/ou concertation							
C04_05- Commercialisation lots et secteurs							
C04_05- Consultations							
C04_08- Clôture de l'opération (mise en exploitation)							

**Fiche n°11****Programme 50 000 logements - Ilot Le Bourdieu / Cassy-Vigney**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Le projet est inscrit sur la liste des sites d'intervention annexée au contrat que Bordeaux Métropole a passé avec La Fab.

La métropole et la ville sont attachées à l'aboutissement du projet en raison de son emplacement stratégique situé en centre-ville. Une étude doit être lancée pour mesurer les capacités possible. La prise de contact avec les propriétaires se poursuit.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->C04\_Poursuivre la levée des préalables fonciers  
-->Initier la démarche  
-->Participer à l'étude  
-->Valider l'étude

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Valider l'étude et les suites opérationnelles proposées (mode opératoire, outils opérationnels)  
-->C04\_Valider l'étude  
-->C04\_Participer à la démarche  
-->Mener la concertation

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	96 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	96 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	36 000,00 €
2019	30 000,00 €
2020	30 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

BALLEREAU ALEXIA

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

**Maîtrise d'ouvrage :**

SPL La Fab

**Autre(s) acteur(s) :**

--&gt;Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Rédaction du cahier des charges							
04_05- Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_03- Consultation							
C04_04- Désignation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine							
C04_06- Présentation des conclusions de l'étude							
C04_07- Validation des conclusions de l'étude urbaine (dont mode opératoire)							



**Fiche n°12**

**Programme 50 000 logements - Ilot Berlincan**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Etude de capacité en cours par la Fab pouvant déboucher sur une suite opérationnelle. L'objectif étant de valider le montage et la programmation en 2018, de finaliser les projets (dépôt d'AOS) en 2019 pour un démarrage de travaux prévu en 2020.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Valider l'étude  
 -->C04\_Valider l'étude et les suites opérationnelles proposées (mode opératoire, outils opérationnels)  
 -->C04\_Participer à la démarche

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	30 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	30 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	15 000,00 €
2019	15 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :**

<b>Référent :</b> BRUN-ROUDIER JEAN
--

<b>Chef de projet :</b> BALLEREAU ALEXIA
---

<b>Direction en charge de l'action :</b> Z_C04_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES
---

<b>Maîtrise d'ouvrage :</b> SPL La Fab
---

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							

**Fiche n°13****Ecole de Gajac - hors OAİM**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

L'attribution d'un fond de concours dans le cadre du règlement d'intervention écoles hors opération d'aménagement d'intérêt métropolitain pour l'école de Gajac a été acté par délibération du 24 novembre 2017.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->C04\_ Étudier la demande de financement  
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Assurer l'entretien, la gestion et le fonctionnement des équipements  
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales  
-->Formaliser la demande de financement

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	1 241 635,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	310 409,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	310 409,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

AMEN PIERRE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

**Fiche n°14****Ecole La Garenne - hors OAIM**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

L'attribution d'un fond de concours dans le cadre du règlement d'intervention écoles hors opération d'aménagement d'intérêt métropolitain pour l'école de Gajac a été acté par délibération du 24 novembre 2017.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->C04\_ Étudier la demande de financement  
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_ Assurer l'entretien, la gestion et le fonctionnement des équipements  
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales  
-->Formaliser la demande de financement

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	285 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	71 250,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	71 250,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

AMEN PIERRE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

**Fiche n°15****Etude du carrefour Dupérier / Corbiac**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Diagnostic du fonctionnement du carrefour et, selon conclusions, suppression des feux dans le cadre de la politique de la Métropole en la matière

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude préliminaire  
 -->Réaliser les études préalables  
 -->C04\_Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Valider l'étude préliminaire  
 -->Participer aux études

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	25 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	25 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	12 500,00 €
2020	12 500,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

GREGOIRE NADINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°16****Assainissement pluvial sur l'avenue Blaise Pascal (Niox-Lignan)**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

**1 - Descriptif :**

Réalisation de l'assainissement pluvial sur l'avenue Blaise Pascal, entre la rue du Général Niox et le carrefour Temple/Lignan (non compris).

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Prendre la confirmation de décision de faire  
-->Réaliser les travaux

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Participer à la démarche

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	1 340 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 340 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	1 340 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

GREGOIRE NADINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							



Fiche n°17

**Aménagement de l'avenue de Martignas : création d'une liaison douce (Poupay-Hugon)**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

**1 - Descriptif :**

Bordeaux Métropole s'engage à réaliser les travaux d'aménagement de cette section de voie.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Réaliser les travaux

**Niveau engagement Commune :**

--&gt;Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	1 085 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 085 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	1 085 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

GREGOIRE NADINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°18****Etude de faisabilité de la desserte en TCSP des quartiers ouest**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Réalisation d'une étude de desserte en Transports en Commun en Site Propre (TCSP) pour l'amélioration de la desserte des quartiers ouest de la commune de Saint-Médard-en-Jalles non desservis par le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Saint-Aubin de Médoc - Bordeaux et le tramway.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Réaliser l'étude

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Valider l'étude  
-->Participer aux études

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	40 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	40 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	40 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

POUPRY NICOLAS

**Direction en charge de l'action :**Z\_C04\_BCA DIRECTION DES  
INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_02-Décision de faire							
C04_03-Consultation							
C04_04-Préalables							
C04_05-Réalisation de l'étude							

**Fiche n°19**

**Aide à la mise en oeuvre de stationnement payant**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Bordeaux Métropole accompagne la commune dans ses réflexions autour de la transformation des zones bleues en zones de stationnement réglementées avec horodateurs. Bordeaux Métropole participera à hauteur de 50% aux frais de fourniture et de pose d'horodateurs et réalisera les travaux de signalisation. La ville estime ses besoins à une vingtaine d'horodateurs.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

**Niveau engagement Métropole :**

-->Initier la démarche

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Participer à la démarche

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	150 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	75 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	50 000,00 €
2020	25 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :**

**Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

DABADIE SEBASTIEN

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_BCA DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

**Fiche n°20****SDODM - Amélioration de la desserte des communes de Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Eysines et le Taillan-Médoc, par l'extension du réseau du tramway****Niveau enjeu de l'action : métropolitain****1- Descriptif :**

Le projet examiné par la Commission Transport de mars 2018 consiste en une extension de la ligne D du réseau de tramway en voie unique entre la station Cantinolle et le centre de Saint-Médard-en-Jalles, sur un linéaire d'environ 5 km empruntant la RD1215, l'avenue de la Boétie, avec un terminus positionné aux abords de la place de la République, plusieurs stations, deux parc-relais d'un minimum de 250 places, et des aménagements de voirie connexes contribuant à l'insertion de son tracé dans le tissu urbain.

Le bilan de la concertation, qui s'est déroulé de février 2017 à janvier 2018, doit être approuvé au Conseil de mars 2018.

Sous réserve de la décision des élus de poursuivre le projet sur un des tracés, les étapes suivantes seront menées sur la période du codev4:

- consultation d'un Maître d'oeuvre,
- conception initiale (EP/AVP) en vue de la DUP
- Si DUP obtenue :
  - o poursuite des études de détails
  - o lancement des consultations

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Lancer la DUP
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- >C04\_Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)
- >Lancer des consultations
- >C04\_Prendre la décision de faire (jalon GSP)

**Niveau engagement Commune :**

- >Participer aux études

### 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	63 000 000,00 €
--------------------------	-----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	4 000 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	500 000,00 €
2019	1 500 000,00 €
2020	1 000 000,00 €
2021	1 000 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

### 4 - Préalables au projet et acteurs :

**Référent :**  
BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**  
POUPRY NICOLAS

**Direction en charge de l'action :**  
Z\_C04\_BCA DIRECTION DES  
INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS

**Maîtrise d'ouvrage :**  
Bordeaux Métropole

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier	■						
C04_02- Programme	■						
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires		■	■				
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)					■	■	
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre	■	■					
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)			■	■	■	■	
C04_09- Confirmation de décision de faire						■	
C04_10-Consultation travaux							■
C04_11- Réalisation des travaux							



**Fiche n°21****SDODM - BHNS Saint-Aubin de Médoc - Liaison Bordeaux centre-Caudéran-St Médard-en-Jalles**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) « Bordeaux centre - Caudéran - Le Haillan - Saint-Médard-en-Jalles - Saint-Aubin de Médoc".

projet de BHNS en optimisant le coût :

- avec la limitation des travaux d'infrastructures (sans travaux réseaux ou déviation des réseaux uniquement sur certains secteurs),
- en se concentrant sur les points durs (réaliser des travaux lourds de voirie a minima où les gains de temps seront réellement significatifs à savoir principalement en intra - rocade),
- l'aménagement des stations (aménagement urbain sur le mode tramway),
- le matériel roulant (donnant une image qualitative du bus).

La réalisation de cette ligne selon ces modalités d'intervention permet d'améliorer la qualité de service offert (aménagement et capacité pour une meilleure efficacité et régularité, confort pour les usagers en station, matériel roulant et information).

Il est à noter que ce projet nécessite encore quelques arbitrages notamment le passage par Caudéran. Par ailleurs, une étude détaillée de l'extension vers Saint-Aubin de Médoc est également nécessaire.

Cette action, non sollicitée par la ville, n'est pas en contradiction avec l'inscription de l'extension de la ligne D du tramway au SDODM.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >C04\_Remise de l'ouvrage au gestionnaire
- >C04\_Etablir les PV de mise en exploitation, et participer aux opérations de transferts d'ouvrages
- >C04\_Engager les procédures d'évolution réglementaire du PLU nécessaires à la réalisation du projet
- >Réaliser l'étude pré opérationnelle
- >Réaliser l'étude préliminaire
- >Réaliser les études préalables
- >Prendre la confirmation de décision de faire
- >Lever les préalables fonciers
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- >Mener la concertation
- >Réaliser l'étude
- >C04\_Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)
- >Lancer des consultations
- >Réaliser les travaux
- >Réceptionner les travaux

**Niveau engagement Commune :**

- >C04\_Participer à la réception des travaux
- >C04\_Valider l'étude
- >C04\_Participer à la démarche
- >Participer aux études

### 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	112 000 000,00 €
--------------------------	------------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	112 000 000,00 €
---	------------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	10 000 000,00 €
2019	52 000 000,00 €
2020	35 000 000,00 €
2021	15 000 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

### 4 - Préalables au projet et acteurs :

**Référent :**  
BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**  
CHADOUTAUD EMILIE

**Direction en charge de l'action :**  
Z\_C04\_BCA DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS

**Maîtrise d'ouvrage :**  
Bordeaux Métropole

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier	■	■					
C04_02- Programme	■	■					
C04_03- Études préliminaires		■	■	■			
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)			■	■	■		
C04_05-Levée des préalables fonciers					■	■	■
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre			■	■			
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais...)				■	■	■	■
C04_09- Confirmation de décision de faire		■	■				
C04_10-Consultation travaux							■
C04_11- Réalisation des travaux							■
C04_12- Remise de l'ouvrage au gestionnaire							

Fiche n°22

**Aménagement cyclable sur les avenues de Capeyron et Gay Lussac**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Aménagement cyclable (études) en site propre sur la dernière section de l'avenue de Capeyron non pourvue, entre les avenues de Mazeau et de Martignas, et franchissement cyclable de l'avenue Gay Lussac.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude préliminaire  
 -->Lever les préalables fonciers  
 -->Réaliser les études d'avant projet (AVP)  
 -->C04\_Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Participer à la démarche

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	30 000,00 €
2020	20 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

GREGOIRE NADINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°23****Piste cyclable Martignas-sur-Jalle/Saint-Médard-en-Jalles**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

**1- Descriptif :**

Élaboration des dossiers techniques et réglementaires (dont DUP) pour la création d'une piste cyclable entre Martignas-sur-Jalle et Saint-Médard-en-Jalles.

Réalisation des acquisitions foncières en lien avec les emplacements réservés inscrits au PLU sur les deux communes.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Lever les préalables fonciers  
 -->Lancer la DUP  
 -->Réaliser les études d'avant projet (AVP)  
 -->C04\_Lever des préalables environnementaux (étude d'impact, dossier loi sur l'eau)

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Valider l'étude

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	1 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	200 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	20 000,00 €
2019	95 000,00 €
2020	85 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

LETHIER JEAN-BAPTISTE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°24****Développement du stationnement vélo**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Dans le cadre du 2e plan vélo métropolitain, Bordeaux Métropole souhaite développer le stationnement vélo et mettre à la disposition des usagers une palette complète de solutions :

- modules de stationnement sécurisé de petite capacité
- abris-vélos sécurisés de moyenne capacité

2 sites sont à l'étude sur la ville de Saint-Médard-en-Jalles.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >C04\_Prise en charge du suivi animation
- >Réaliser les travaux

**Niveau engagement Commune :**

- >C04\_Négocier le foncier
- >C04\_Identifier un terrain
- >C04\_Participer à la démarche

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	50 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

COIGNAC FLORENT

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_BBA DIRECTION DE LA MULTIMODALITÉ

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

--&gt;Bordeaux Métropole



## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°25****Etude déplacement à l'échelle du territoire communal**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

A la suite du schéma de déplacements tous modes de l'agglomération, il est proposé la réalisation du schéma communal des déplacements de Saint-Médard-en-Jalles. Cette étude permettra d'apporter une expertise sur les modes de déplacements sur le territoire communal et de répondre à des préoccupations locales tout en les corrélant avec les enjeux des territoires limitrophes. La commune de Saint-Médard-en-Jalles souhaite que deux sujets soient étudiés : le trafic de transit, en particulier celui qui passe par le centre ville, et les itinéraires pour favoriser les modes actifs.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser l'étude  
-->Valider l'étude

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Valider l'étude  
-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	50 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	50 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	50 000,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

MEROUZE AUDE

**Direction en charge de l'action :**Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_02-Décision de faire							
C04_03-Consultation							
C04_04-Préalables							
C04_05-Réalisation de l'étude							

## Fiche n°26

## Adaptation de l'évolution du territoire à l'accueil de nouvelles populations

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

L'étude devra permettre à la commune et à Bordeaux Métropole de se projeter dans l'avenir, afin de définir ses besoins prioritaires en équipements publics et les moyens d'y répondre.

Par équipements publics, nous entendons : les ouvrages et installations techniques nécessaires aux réseaux publics (réseaux routiers, électriques, d'assainissements...) et ceux qui relèvent de constructions liées aux administrations publiques et équipements locaux (équipements scolaires, sportifs, culturels, petite enfance...).

Cette réflexion sera conduite sur les bases de l'étude conduite par l'A'Urba et l'Institut d'Études Démographiques de l'Université Bordeaux IV, qui doit évaluer l'évolution démographique de la commune en lien à sa production de logements.

Ainsi, la qualité des équipements existants sera ensuite examinée à travers des visites, des entretiens auprès des gestionnaires et des utilisateurs. Au regard des besoins estimés, des attentes des élus, de l'offre voisine et d'une analyse des finances communales et métropolitaines, des scénarios de programmation de nouveaux équipements seront enfin proposés et croisés avec des scénarios de développement urbain plus ou moins ambitieux. Ce travail devra aboutir au choix d'une stratégie globale de développement communal et de la détermination des outils permettant aux collectivités de la conduire.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Participer à l'étude
- >Valider l'étude

**Niveau engagement Commune :**

- >C04\_Valider l'étude
- >Accompagner techniquement une démarche/une étude
- >Participer aux études

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	20 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	20 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	20 000,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

BALLEREAU ALEXIA

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBD DIRECTION DE L'URBANISME, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**

- >Autres
- >C04\_VILLE

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
02- Rédaction du cahier des charges							
04_05- Déroulement de l'étude urbaine + études d'impact, desserte énergétique, analyse zone humide si nécessaire							
C04_01- Lancement de l'opération d'aménagement							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_03- Consultation							
C04_04- Désignation de l'équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine							
C04_06- Présentation des conclusions de l'étude							
C04_07- Validation des conclusions de l'étude urbaine (dont mode opératoire)							

**Fiche n°27**

**Achat de parcelles à des fins de préservation et de valorisation d'espaces naturels**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

**1- Descriptif :**

La ville souhaite que la Métropole participe à l'achat de parcelles à des fins de préservation et de valorisation d'espaces naturels (trames vertes et bleues), ainsi que de constitution de cheminements doux et naturels dans l'ensemble des quartiers (acquisition de parcelles le long des cours d'eau et des fossés, dans les espaces verts de lotissement).

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

**Niveau engagement Métropole :**

-->Accompagner financièrement le programme

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Racheter le foncier  
 -->C04\_Négocier le foncier  
 -->Réaliser l'opération

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	70 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	35 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	10 000,00 €
2019	10 000,00 €
2020	15 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :**

<b>Référent :</b> BRUN-ROUDIER JEAN
--

<b>Chef de projet :</b> SUFFRAN YVES
---

<b>Direction en charge de l'action :</b> Z_C04_DBA DIRECTION DE LA NATURE
--

<b>Maîtrise d'ouvrage :</b> Commune
--

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

**Fiche n°28****Parc des jalles - Porte de Gajac**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

La métropole et les communes concernées souhaitent créer le parc des jalles, espace intercommunal de 5000 ha, d'eau de nature et d'agriculture. Un schéma d'aménagement global sert de base aux projets de valorisation à mener localement sur les communes, avec entrées pour l'accueil de public, patrimoine bâti à restaurer et sentiers de découvertes. Ce vaste espace vert adossé à la ville centre de Bordeaux remplit de nombreuses fonctions vitales pour la métropole et le parc des jalles se veut aussi un lieu de sensibilisation et de formation aux questions de nature et d'économie agricole au bénéfice direct des habitants.

Suite au dernier comité de pilotage parc des jalles, une proposition de plan d'action a été faite.

Les coûts sont ceux donnés lors du comité de pilotage au sein d'un tableau "plan d'action 2020".

Sur Saint-Médard, il est souhaité en priorité initier les actions d'aménagement de la porte de Gajac.

Bordeaux Métropole s'engage au versement d'un fonds de concours à hauteur de 50% du montant des travaux, ou à hauteur du financement communal, mais la maîtrise d'ouvrage est à préciser avec la commune.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

-->Formaliser la demande de financement

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	130 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	65 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	30 000,00 €
2020	35 000,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

GENOT ELISE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBA DIRECTION DE LA NATURE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune



**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°29****Natura 2000 'Réseau hydrographique des Jalles de Saint-Médard et d'Eysines' - animation et valorisation des espaces naturels et agricoles au sein de la zone Natura 2000**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Natura 2000 est un ensemble de sites naturels et agricoles, identifiés au niveau européen pour la rareté ou la fragilité des espèces et des habitats qu'ils abritent.

En 2012, Bordeaux Métropole s'est vu confier l'animation du site Natura 2000 du 'Réseau hydrographique des jalles de Saint-Médard et d'Eysines'. Cette phase d'animation se manifeste par l'adhésion libre des communes, des propriétaires et des gestionnaires à la charte Natura 2000, ainsi qu'à différents types de contrats co-financés par l'Europe et l'État, et rémunérant des actions en faveur de la biodiversité.

Trois projets propres à la commune de Saint-Médard-en-Jalles s'ajoutent à cette fiche codev Natura 2000 :

- un suivi faune-flore sur les propriétés communales situées en Natura 2000 : 2.500€/an sur trois ans ;
- la création de trois mares pédagogiques en bords de jalle Natura 2000 (en 2018), pour un coût total de 8.000€ ;
- et des animations trimestrielles autour de ces mares pédagogiques : 600€/an sur trois ans.

Conformément au RI Nature, la direction de la Nature assumerait au maximum la moitié de ces dépenses, à parts égales avec la commune.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >C04\_Aide aux travaux
- >Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

**Niveau engagement Commune :**

- >Accompagner techniquement une démarche/une étude

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	17 300,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	8 650,00 €
---	------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	5 550,00 €
2019	1 550,00 €
2020	1 550,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

SUFFRAN YVES

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBA DIRECTION DE LA NATURE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Diagnostic - Etudes préalables							
C04_03- Programme							
C04_04- Pour les écoles : Signature de la convention de rétrocession							
C04_05- Etudes d'avant-projet							
C04_06- Consultation et choix du maître d'oeuvre							
C04_07-Validation de l'APD et du coût des travaux							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10- Consultation - Attribution des marchés de travaux							
C04_11-Travaux							
C04_12- Réception							
C04_13- Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							

**Fiche n°30****Programme d'actions du PEANP des Jalles****Niveau enjeu de l'action : métropolitain****1- Descriptif :**

Le programme d'action du PEANP des Jalles concerne 6 communes territorialement ; le budget global (1 644 059 euros) doit donc être réparti entre toutes, mais aussi avec Bordeaux Métropole lorsque les actions réalisées seront métropolitaines.

En 2012, le Conseil Départemental a créé un Périmètre de protection et de préemption des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains, le PEANP des Jalles à la demande de Bordeaux Métropole et des communes concernées. Le PEANP des Jalles s'étend sur 785 ha sur 6 communes : Eysines, Bruges, Saint-Médard-en-Jalles, Blanquefort, Le Haillan et Le Taillan-Médoc. Le site comprend une vallée maraîchère à l'Est et un site de captage d'eau potable à l'ouest. Le plan d'action porte sur l'ensemble du périmètre et se décline sur chacune des 6 communes.

Depuis février 2014, Bordeaux Métropole a été désignée pour porter l'animation des PEANP sur son territoire, en lien avec le Conseil Départemental, le Conseil Régional, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et les partenaires associatifs et scientifiques compétents en termes de préservation de la biodiversité et de développement d'une agriculture locale respectueuse de l'environnement.

Le plan d'action du PEANP des Jalles a été validé en 2015 pour une durée de 10 ans (2015-2025) par le comité de pilotage du PEANP composé notamment des représentants des six communes concernées, de Bordeaux Métropole et du Conseil Départemental de la Gironde.

L'objectif premier est la vocation maraîchère de cette zone mais le but est également d'intégrer la protection de la biodiversité de manière transversale. Les actions du programme s'inscrivent dans 9 objectifs :

Optimiser la gestion et le fonctionnement du réseau hydrographique

- Classement des fossés et cours d'eau pour clarifier le contexte réglementaire
- Construction d'une stratégie collective d'amélioration de l'entretien du réseau des fossés
- Mise en place concertée d'un règlement de l'eau

Installer des maraîchers – volet foncier

- Animation foncière en vue d'installer et conforter des exploitations agricoles
- Acquisition / rétrocession de terres à potentiel maraîcher et des bâtiments
- Lutter contre l'enfrichement et les usages concurrents

Installer des maraîchers sur le PEANP

- Mise en place d'une formation au maraichage professionnalisante pérenne
- Attirer des candidats à l'installation et les accompagner dans leurs démarches
- Créer des espaces tests d'apprentissage chez les agriculteurs en place et volontaires
- Valoriser les savoir-faire des anciens

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >C04\_Engager les procédures d'évolution réglementaire du PLU nécessaires à la réalisation du projet
- >C04\_Prendre en charge une partie des investissements
- >C04\_Étudier la demande de financement
- >Mener la concertation
- >Assurer une veille foncière
- >Faire de la réserve foncière
- >Accompagner financièrement le programme
- >Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
- >Assurer une assistance technique/ ingénierie/animation

**Niveau engagement Commune :**

- >C04\_Accepter les évolutions du PLU
- >C04\_Racheter le foncier
- >C04\_Identifier un terrain
- >C04\_Partager des fichiers ou informations
- >C04\_Apporter un soutien financier
- >Signer une convention
- >Accompagner financièrement le programme
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)
- >Formaliser la demande de financement

### 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 644 059,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 644 059,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	532 179,00 €
2019	555 940,00 €
2020	555 940,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

### 4 - Préalables au projet et acteurs :

**Référent :**  
BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**  
ALVAREZ MARION

**Direction en charge de l'action :**  
Z\_C04\_DBA DIRECTION DE LA NATURE

**Maîtrise d'ouvrage :**  
Bordeaux Métropole

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

**Fiche n°31****Carré des Jalles - Equipement d'intérêt métropolitain -**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Dans le cadre du transfert de cet équipement à Bordeaux Métropole, une politique de rénovation et de valorisation du bâtiment est en cours de planification avec la commune.

Les études de programmation étant en cours, le montant total définitif de l'opération n'est pas arrêté à ce stade.

La provision des dépenses faite dans la fiche action permet de poursuivre les études de rénovation et les travaux de Gros Entretien Rénovation.

Dans le cadre du projet et des validations à venir en comité de suivi, la métropole pourra poursuivre le projet de rénovation et de valorisation sans engager d'avenant au contrat de co-développement.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Réaliser les études préalables

-->C04\_Prendre la décision d'étudier (Jalon GSP)

**Niveau engagement Commune :**

-->Accompagner financièrement le programme

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	1 200 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 200 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	300 000,00 €
2019	300 000,00 €
2020	300 000,00 €
2021	300 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

MACHINET ARNAUD

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DCG MISSION RAYONNEMENT ET ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Diagnostic - Etudes préalables							
C04_03- Programme							
C04_04- Pour les écoles : Signature de la convention de rétrocession							
C04_05- Etudes d'avant-projet							
C04_06- Consultation et choix du maître d'oeuvre							
C04_07-Validation de l'APD et du coût des travaux							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10- Consultation - Attribution des marchés de travaux							
C04_11-Travaux							
C04_12- Réception							
C04_13- Pour les écoles : cession après l'année de parfait achèvement							



**Fiche n°32****Avenant 2021 (modification) Festival Big Bang**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Orienté autour de l'air et de l'espace, le festival Big Bang est une manifestation unique sur le territoire qui met en valeur le domaine de l'aéronautique.

Organisé par la ville chaque mois de mai, il propose une programmation culturelle et scientifique avec au programme, films, documentaires, courts métrages, animations/spectacles jeunesse, conférences/rencontres, expositions, salon emploi de la filière, meeting aérien à découvrir sur 4 jours.

Avenant 2021 : pérennisation du soutien de Bordeaux Métropole.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->C04\_Étudier la demande de financement  
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Apporter un soutien financier  
-->Réaliser l'opération  
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales  
-->Formaliser la demande de financement

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	60 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	60 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	15 000,00 €
2019	15 000,00 €
2020	15 000,00 €
2021	15 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

KHALEF YACINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DCA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

**Fiche n°33**

**Avenant 2021 (modification) Jalles House Rock**

Niveau enjeu de l'action : intercommunal

**1- Descriptif :**

Depuis 11 ans, Saint-Médard-en-Jalles se met pour deux jours et deux nuits au diapason du rock dans le cadre frais et verdoyant du bord de la jalle.

Organisée conjointement par la ville et l'association l'Estran, la manifestation mêle découvertes, talents confirmés et artistes locaux prometteurs, buvette, restauration et village d'exposants « rock » (disquaires, labels, créateurs, animations...) en bonus.

Avenant 2021 : pérennisation du soutien de Bordeaux Métropole.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

**Niveau engagement Métropole :**

-->C04\_Étudier la demande de financement  
 -->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Apporter un soutien financier  
 -->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales  
 -->Formaliser la demande de financement

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	507 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	40 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	10 000,00 €
2019	10 000,00 €
2020	10 000,00 €
2021	10 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :**

**Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

PASCAUD CLOTILDE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DCG MISSION RAYONNEMENT ET ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

## Fiche n°34

**Avenant 2021 (modification) FAB - Festival international des Arts de Bordeaux Métropole**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Le Festival international des Arts de Bordeaux Métropole est né de la fusion du festival des souris des hommes (ancien festival porté par la ville de Saint-Médard-en-Jalles) et de Novart (ancien festival porté par la ville de Bordeaux).

Il met à l'affiche une trentaine de propositions artistiques sur toute la métropole, dont les deux-tiers environ issues de compagnies internationales.

Avenant 2021 : pérennisation du soutien de Bordeaux Métropole.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->C04\_ Étudier la demande de financement  
-->Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_ Apporter un soutien financier  
-->Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune  
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	3 159 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	640 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	160 000,00 €
2019	160 000,00 €
2020	160 000,00 €
2021	160 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

PASCAUD CLOTILDE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DCG MISSION RAYONNEMENT ET ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

**Maîtrise d'ouvrage :**

Associatif

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

## Fiche n°35

**Orientations de la stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en œuvre**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

L'objectif de cette action est d'organiser et décliner de façon partenariale la stratégie foncière dans les territoires communaux, en accord avec les objectifs métropolitains et communaux en matière d'aménagement économique, d'urbanisme et habitat, de nature. Ce partenariat et ce co-pilotage de la stratégie foncière s'appuiera notamment sur les données et outils cartographiques de la stratégie foncière mis à disposition par la Métropole : Foncier Stratégique identifié à l'occasion des travaux de révision du PLU 3.1 (pour le développement urbain, le développement économique, etc.), AOS (permis de construire, consommation foncière...), base de données DVF sur les prix (Demande de Valeurs Foncières, très riche d'informations, et qui répertorie l'intégralité des transactions foncières et immobilières sur le territoire de Bordeaux Métropole), etc. Bordeaux Métropole (direction du foncier - service stratégie foncière) assurera l'animation et la production des données et documents nécessaires aux groupes de travail. La commune participe au groupe de travail et désigne élu(s) et technicien(s) référents.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Réaliser la prestation

**Niveau engagement Commune :**

--&gt;C04\_Participer à la démarche

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

FERRER GREGOIRE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBB DIRECTION DU FONCIER

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							

**Fiche n°36**

**Acquisitions foncières pour le compte des communes**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Bordeaux Métropole s'engage à acquérir le bien et à le rétrocéder à la commune conformément aux conditions de la délibération du conseil du 29 septembre 2017 relative au portage foncier pour le compte des communes. La commune sera régulièrement consultée sur l'évolution du projet ayant nécessité une maîtrise foncière.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

**Niveau engagement Métropole :**

-->Faire de la réserve foncière

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Racheter le foncier

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :**

**Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

CINQUALBRES SYLVIE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBB DIRECTION DU FONCIER

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							



**Fiche n°37****Territoire zéro déchet zéro gaspillage : partenariat pour un changement de comportement des habitants**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Bordeaux Métropole a été lauréate de la démarche "territoire zéro déchet zéro gaspillage" : l'enjeu est la réduction de la production des déchets des ménages et des entreprises. Un plan d'actions a été adopté (juillet 2017), qui, pour un effet levier renforcé, doit se décliner à l'échelle des communes notamment sur les actions relatives à la réduction des déchets des ménages et de l'économie circulaire.

La ville de Saint-Médard-en-Jalles s'engage à :

- contribuer via un conventionnement à la distribution des composteurs : au minimum une distribution par an, objectif minimal à atteindre 190 composteurs à distribuer pour passer de 18% à 20% de logements individuels dotés. Bordeaux Métropole fournit les composteurs et l'animation, la commune en assure la distribution.
- faire la promotion des actions de réduction des déchets via le relais de la communication de Bordeaux Métropole dans les supports municipaux. Bordeaux Métropole fournit le support de communication, la commune en assure la diffusion.
- Bordeaux Métropole assure pour tous les habitants des formations gratuites au compostage. Il est possible d'organiser des formations sur le cadran Ouest à condition qu'elles soient organisées en commun avec les communes limitrophes et ouvertes à leurs habitants.
- favoriser l'apposition du stop pub notamment dans le logement collectif. Bordeaux Métropole met à disposition le stop pub, la commune en assure la diffusion.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

**Niveau engagement Commune :**

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude  
-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

COUSIN BORIS

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_CAF DIRECTION GESTION DES DÉCHETS ET PROPRETÉ

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							

**Fiche n°38****Avenant 2021 (modification) Animation, sensibilisation et conseils sur les enjeux du développement durable**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Dans le cadre de sa politique de développement durable, Bordeaux Métropole souhaite accompagner les acteurs du territoire au premier rang desquels les communes.

Cet accompagnement s'adresse à la fois aux communes et aux habitants (propriétaires ou locataires, juniors ou non). Les projets proposés sont portés par la Métropole, ils ne pourront donc pas faire l'objet d'une demande de subvention de la part de la commune.

Il revêt plusieurs formes :

1- Afin d'impulser une dynamique territoriale, Bordeaux Métropole souhaite constituer un réseau d'échange d'expérience et de mutualisation de bonnes pratiques avec les communes sur les sujets répondant aux enjeux de la transition énergétique et écologique (prêt d'exposition, production d'événements en commun, mise en place de projets partagés,...).

2- Afin d'accompagner les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique de leur logement, Bordeaux Métropole propose aux communes de la Métropole d'accueillir des permanences espace info énergie pour permettre aux habitants de rencontrer un conseiller chargé de les guider dans leur projet. Par ailleurs, le conseiller info énergie proposera des permanences pour sensibiliser la population sur la thermographie aérienne (été 2018) et le cadastre solaire (début 2018).

La commune met à disposition du conseiller info énergie un local pour recevoir les habitants et s'engage à relayer auprès de la population les documents de communication mis à disposition par Bordeaux Métropole.

3- Depuis, 2 ans, Bordeaux Métropole organise le défi des familles à énergie positive. Ce dispositif propose à tous les habitants de réduire leurs consommations d'énergie et d'eau sur la saison de chauffe, entre le 1er décembre et le 30 avril, sans intervention sur le bâti.

Le principe est simple : réunis en équipe, par commune, les familles sont invitées à mettre en place des éco-gestes.

Leurs progrès sont calculés en fonction de leur consommation durant l'hiver précédent. Les participants sont accompagnés tout au long du défi par un animateur chargé de suivre et de dispenser conseils et astuces.

Des temps forts, rencontres et animations sont organisés tout au long du défi. Un logiciel de suivi des consommations leur permet de suivre leur progrès en temps réel.

L'objectif est de réaliser une économie d'énergie de l'ordre 8% par rapport aux consommations d'énergie de l'année précédente. En moyenne, les familles métropolitaines ont réalisé une économie de 10% lors des deux dernières éditions.

Avenant 2021 : prolongation de l'action avec abondement financier.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->C04\_Prise en charge du suivi animation

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Partager des fichiers ou informations

-->C04\_Participer à la démarche

-->C04\_Veiller à la pérennisation du dispositif

-->Accompagner techniquement une démarche/une étude

### 3 - Estimation financière :

Évaluation totale action	1 320 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 320 000,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	330 000,00 €
2019	330 000,00 €
2020	330 000,00 €
2021	330 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

### 4 - Préalables au projet et acteurs :

**Référent :**  
BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**  
DRION MAITÉ

**Direction en charge de l'action :**  
Z\_C04\_CAD DIRECTION DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVT DURABLE

**Maîtrise d'ouvrage :**  
Bordeaux Métropole

**Autre(s) acteur(s) :**  
-->Association  
-->Autres  
-->Commune  
-->Etat

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
01-Définition du besoin							
C04_01- Programmation de l'étude urbaine (DE)							
C04_02-Quantification du temps d'ingénierie Bordeaux Métropole							
C04_03-Réalisation de la prestation							

## Fiche n°39

**Avenant 2021 (création) Pérennisation des travaux de marquage temporaire dans le cadre du plan d'urgence vélo**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, un plan vélo urgence a été mis en œuvre sur le territoire métropolitain, qui a conduit à réaliser, en 7 mois, près d'1 million d'euros de travaux de signalisation sur les 28 communes, comprenant plus de 40 km de voies diverses accompagnant les modes vélos. Ces projets, menés par les pôles territoriaux en lien avec la direction générale de la mobilité, ont été soumis à validation des communes puis réalisés en marquage jaune temporaire, d'une durée de vie de 3 mois à 1 an au maximum selon la classe de trafic. Il s'agit maintenant de pérenniser ces marquages d'urgence à l'échelle de la métropole.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

-->Établir le programme  
-->Réaliser les travaux

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Participer à la démarche  
-->Valider le programme

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	1 666 300,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 666 300,00 €
---	----------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	1 666 300,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

DUROUCHOUX ARNAULD

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_BCA DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°40

**Avenant à l'avenant 2021 (modification) Avenue Blaise Pascal entre le rond point du Lignan (inclus) et la place d'Issac.**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Suite aux travaux d'assainissement pluvial sur l'avenue Blaise Pascal : finalisation AVP et enfouissement des réseaux.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

- >Initier la démarche
- >Réaliser les études d'avant projet (AVP)

**Niveau engagement Commune :**

- >C04\_Valider l'Avant Projet
- >Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- >Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	300 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

GREGOIRE NADINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole



## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

Fiche n°41

**Avenant à l'avenant 2021 (modification) Aménagement de l'Avenue Léon Blum entre Alexis Puyo et Anatole France**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

Finalisation des études d'enfouissement (réseaux secs sur 2 giratoires et éclairage public à programmer par la ville).

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Réaliser l'étude

**Niveau engagement Commune :**

-->Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales  
-->Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	600 000,00 €
--------------------------	--------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	600 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	600 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

GREGOIRE NADINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Co-maîtrise d'ouvrage Métropole/Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Décision d'étudier							
C04_02- Programme							
C04_03b-Étude de faisabilité technique							
C04_03- Études préliminaires							
C04_04- Levée des préalables réglementaires (dossier Loi sur l'eau, zone humide...)							
C04_05-Levée des préalables fonciers							
C04_07-Consultation maîtrise d'oeuvre							
C04_08-AVP/Étude de maîtrise d'oeuvre (conception, diagnostics, essais... )							
C04_09- Confirmation de décision de faire							
C04_10-Consultation travaux							
C04_11- Réalisation des travaux							

**Fiche n°42****Avenant 2021 (création) Mise à jour du volet « écoulement du trafic de transit et protection du centre-ville » du schéma communal de déplacement réalisé en 2019**

Niveau enjeu de l'action : communal

**1- Descriptif :**

La commune souhaite réexaminer la question du trafic de transit dans le centre-ville. La nouvelle étude prévoira la mise à jour du diagnostic selon les décisions les plus récentes, et l'élaboration de nouvelles propositions, en fonction des objectifs fixés.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau engagement Métropole :**

--&gt;Réaliser l'étude

**Niveau engagement Commune :**

-->C04\_Prendre la décision des suites de l'étude  
 -->C04\_Valider l'étude  
 -->Accompagner techniquement une démarche/une étude

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	15 000,00 €
--------------------------	-------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	15 000,00 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	15 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

MEROUZE AUDE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_HDB DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT PT OUEST

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

## 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01- Décision d'étudier							
C04_01-Définition du besoin : programme							
C04_02-Décision de faire							
C04_03-Consultation							
C04_04-Préalables							
C04_05-Réalisation de l'étude							

**Fiche n°43****Avenant 2021 (création): 1 million d'arbres**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Un projet de plantation de 1 million d'arbres est en cours d'élaboration dans le cadre de l'engagement de la Métropole dans la lutte contre le réchauffement climatique, contre la perte de biodiversité, les pollutions et les nuisances et pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Cet engagement se traduira par une densification de la présence des arbres dans les projets sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine et par un soutien aux projets de plantation d'initiative communale, à travers un règlement d'intervention. Un accompagnement aux initiatives et projets citoyens est en cours de réflexion.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

Niveau engagement Métropole :

Niveau engagement Commune :

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	2 000 000,00 €
--------------------------	----------------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	400 000,00 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	400 000,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

DELALOY CATHERINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBA DIRECTION DE LA NATURE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Commune

**Autre(s) acteur(s) :**

--&gt;Association

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							

## Fiche n°44

**Avenant 2021 (création): action métropolitaine- Mise en œuvre de la stratégie biodiverCité**

Niveau enjeu de l'action : métropolitain

**1- Descriptif :**

Un plan d'actions quinquennal permettant de renforcer l'action de la Métropole pour la préservation de la biodiversité et de mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée doit être adopté en janvier 2021. Il se déclinera au travers de nouvelles actions portées par Bordeaux Métropole qui se déploieront sur le territoire métropolitain et par des actions communales qui seront accompagnées en ingénierie et en financement par Bordeaux Métropole dans le cadre du règlement d'intervention.

**2- Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**

Niveau engagement Métropole :

Niveau engagement Commune :

**3 - Estimation financière :**

Évaluation totale action	0,00 €
--------------------------	--------

Estimation des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	0,00 €
---	--------

Répartition annuelle de la dépense	
2018	0,00 €
2019	0,00 €
2020	0,00 €
2021	0,00 €

Recettes attendues	0,00 €
--------------------	--------

**4 - Préalables au projet et acteurs :****Référent :**

BRUN-ROUDIER JEAN

**Chef de projet :**

DELALOY CATHERINE

**Direction en charge de l'action :**

Z\_C04\_DBA DIRECTION DE LA NATURE

**Maîtrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement action	2018 1er semestre	2018 2nd semestre	2019 1er semestre	2019 2nd semestre	2020 1er semestre	2020 2nd semestre	2021
C04_01-Déroulement de l'action							
C04_01-Vérifier la compatibilité de l'action au cadre contractuel de la DSP (décision d'étudier)							
C04_02-Validation de la demande de subvention							





